

Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge et suivi d'un recueil de locutions vicieuses

Thomas Maguire

Project Gutenberg

The Project Gutenberg eBook of Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge et suivi d'un recueil de locutions vicieuses

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge et suivi d'un recueil de locutions vicieuses

Author: Thomas Maguire

Release date: February 17, 2012 [eBook #38913]

Most recently updated: January 8, 2021

Language: French

Credits: Produced by Gill Martin, Jean-Adrien Brothier, Hugo Voisard,

the proofers at Distributed Proofreaders International and the Online Distributed Proofreading Canada Team at <http://www.pgdpCanada.net> (This book was created from images provided by Bibliothèque et Archives nationales du Québec (<http://www.banq.qc.ca/>).)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK MANUEL
DES DIFFICULTÉS LES PLUS COMMUNES DE LA LANGUE
FRANÇAISE, ADAPTÉ AU JEUNE ÂGE ET SUIVI D'UN RECUEIL
DE LOCUTIONS VICIEUSES ***

Notes de transcription: Pour une plus grande cohérence de l'ouvrage, les majuscules ont été accentuées. De plus les errata incorporés entre l'avertissement et la première page ainsi qu'entre les pages 128 et 129 ont été corrigés dans le texte et reportés à la fin de l'ouvrage. Les primo (1^o), secundo (2^o) etc. qui figuraient sous la forme 1o, 2o... ont été transformés par souci de lisibilité en 1^o, 2^o... Le nom de l'auteur a été ajouté dans la première page de présentation.

Dans cette version HTML une table des matières a été ajoutée.

MANUEL

DES

DIFFICULTÉS LES PLUS COMMUNES

DE LA

LANGUE FRANÇAISE,

ADAPTÉ

AU JEUNE ÂGE,

ET SUIVI D'UN
RECUEIL
DE
LOCUTIONS VICIEUSES.
PAR THOMAS MAGUIRE

QUÉBEC:
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR FRÉCHETTE & CIE,
Nº. 13, RUE LAMONTAGNE,
BASSE-VILLE.

1841.

AVERTISSEMENT.

Le besoin d'un *Manuel Lexique* des difficultés de la langue française, se fait vivement sentir dans nos écoles de grammaire; et l'on a à regretter que le commerce ne nous fournisse pas les ouvrages de ce genre, qui se multiplient, depuis quelques années, sur l'ancien continent. C'est pour remédier en partie à ce défaut, que le présent travail, *né de circonstances purement fortuites*, a été préparé pour la presse: et en l'offrant au jeune âge, l'Auteur n'a garde de se présenter sous d'autre titre, que celui d'*humble compilateur*; titre qui doit lui demeurer entier, malgré quelques articles de sa création, devenus indispensables pour signaler des erreurs de langage particulières au Canada.

Les grammaires mises à contribution, pour la confection de ce petit livre, sont celles de Duvivier, de Chambaud, de Lequien, de Lhomond, de Letellier, de Galland, de Noël et Chapsal, etc. Les sources pures et abondantes des Dictionnaires de l'Académie, de Trévoux, de Boiste, de Rolland, de Gatel, de Noël et Chapsal, etc., ont été exploitées dans le même but: et il est essentiel d'ajouter, que les articles puisés dans ces riches trésors de la langue française sont reproduits textuellement, autant que les circonstances et le cadre étroit de l'ouvrage l'ont permis.

Ayant exposé les difficultés les plus communes de la langue, il était naturel de fournir un tableau des expressions incorrectes et dénaturées, qui en altèrent la beauté et les règles: voilà ce qui a donné lieu au *Recueil de Locutions Vicieuses*, placé à la suite du *Manuel*.

L'Auteur ne s'est point fait illusion sur la difficulté de sa tâche: il n'ignore pas qu'il ouvre un champ large à la critique. Heureux! si son livre attire l'attention de quelque Aristarque consciencieux, qui daigne en signaler les erreurs, au profit de la portion chérie de la société à laquelle il est destiné!

Du reste, si l'Auteur a aplani au jeune âge quelques-unes des aspérités dont la langue est hérissée, son but est atteint, son vœu accompli.

Québec, Octobre, 1841.

MANUEL

DES

DIFFICULTÉS LES PLUS COMMUNES

DE LA

LANGUE FRANÇAISE.

ABSOUDRE. *J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. J'absolvais*; point de prétérit défini. *J'ai absous, j'absoudrai, j'absoudrais, absous, absolvons, absolvez, que j'absolve*; point d'imparfait du subj. *Absolvant, absous, absoute*.

Dissoudre se conjugue de même.

ACADÉMICIEN est un membre d'une compagnie de savans: *académiste*, celui qui étudie les armes, l'équitation dans une académie.

ACCENT CIRCONFLEXE. On l'emploie pour les voyelles longues, et on le met,—1°. sur *a* long, *lâche, tâche, château*.—2°. sur l'avant dernier *e* des mots en *eme*: *même, blême*; excepté cependant les adjectifs numéraux ordinaux, comme *deuxième, troisième*, etc.—3°. sur l'*i* des verbes en *aitre* et *oitre*, comme *paraître, accroître*; dans tous les temps où *i* est suivi de *t*; *il naît, il paraîtra, nous accroîtrons*.—4°. sur l'*o* qui précède les finales *le, me, ne*: *pôle, rôle, dôme, zone*.—5°. sur *le nôtre, le vôtre*, mais non sur *notre, votre*.—6°. on l'emploie encore à la première et seconde personne plurielle du prétérit défini: *nous aimâmes, vous aimâtes, nous reçûmes, vous reçûtes*.—7°. à la troisième personne singulière de l'imparfait du subjonctif: *qu'il fût, qu'il eût, qu'il aimât*.—8°. on le pose aussi sur les adjectifs *sûr*, (pour signifier certain) *mûr*, etc., parce qu'on écrivait

autrefois *seur*, *meur*, et enfin sur *dû*, participe du verbe devoir, pour le distinguer de l'article *du*. Toutefois ce participe ne prend l'accent circonflexe, ni au pluriel masculin, ni au féminin, tant singulier que pluriel, parce qu'alors il ne peut être confondu avec l'article *du*. Enfin on le met sur *tû*, participe du verbe *taire*, pour le distinguer du pronom *tu*, et sur *crû*, participe de *croître*, pour le distinguer de *cru*, participe de croire.

ACCORD du verbe avec ses sujets. Quand plusieurs substantifs ou pronoms composent les sujets, le verbe s'accorde avec le dernier substantif ou pronom;

1°. lorsque les mots formant les sujets sont synonymes: *son courage, son intrépidité* ÉTONNE *les plus braves*. Il est essentiel que les substantifs synonymes ne soient jamais unis par la conjonction *et*.

2°. lorsque les mots formant les sujets renferment une expression qui réunit en elle tous les mots qui précèdent, comme *chacun, tout, rien, personne*. *Paroles et regards, TOUT EST charmes en vous:—le temps, les biens, la vie, RIEN ne nous APPARTIENT*.

3°. lorsque l'esprit s'arrête sur le dernier substantif, parce qu'il est d'un tel intérêt, qu'il fait oublier les autres:—*ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, DIEU vous le COMMANDE:—mon repos, mon BONHEUR SEMBLAIT être affermi*.

Lorsqu'un verbe a deux sujets de la troisième personne unis par la conjonction *ou*, on peut faire accorder le verbe avec les deux sujets, ou avec le dernier, et dire également bien—*Pierre ou Paul le FERA, ou, le FERONT*. Cependant l'accord avec le dernier sujet paraît préférable.

Cette règle s'applique à *l'un l'autre*, lorsqu'ils sont unis par la conjonction *ou*:—*l'un ou l'autre vous ÉCRIRA, ou vous ÉCRIRONT*.

Cependant si les mots unis par *ou* sont de différentes personnes, l'usage demande que le verbe se mette au pluriel, et qu'il s'accorde avec la personne qui a la priorité:—*c'est toi ou moi qui AVONS fait*

cela,—c'est toi ou lui qui AVEZ dit cela:—lui ou moi nous SERONS peut-être assez heureux, etc.

Dans les phrases où deux substantifs, ou bien deux pronoms sont liés par une des conjonctions, *de même que, aussi bien que, comme, non plus que, plutôt que, avec, ainsi que*, et autres semblables, c'est avec le premier substantif que l'accord a lieu: *la vertu, de même que le savoir, A son prix. C'est sa fille, plutôt que son fils, qu'il A DÉSHÉRITÉE.*

Après *l'un et l'autre* faut-il mettre le verbe au singulier, ou au pluriel?

L'Académie, Vaugelas, Marmontel, &c., sont d'avis que l'on peut se servir indifféremment du singulier ou du pluriel: mais presque tous les grammairiens, suivant Duvivier, se sont prononcés pour le pluriel.

Si *l'un et l'autre* était placé après le verbe, le pluriel serait de rigueur. *Ils VOULAIENT l'un et l'autre se promener.*

Si les sujets sont exprimés par *ni l'un ni l'autre*, ou sont liés par *ni* répété, le verbe doit-il être mis au singulier ou au pluriel?

Duvivier répond qu'on est libre de se décider en faveur du singulier ou du pluriel, puisque l'Académie et les meilleurs auteurs ont fait usage indifféremment du singulier et du pluriel.

Il ajoute cependant qu'il se range à l'opinion de Wailly et de Marmontel qui veulent que quand les deux sujets concourent à l'action, l'on donne au verbe la forme plurielle, parce qu'il y a pluralité dans l'idée, et que l'on dise, *ni l'un ni l'autre n'ONT FAIT leur devoir:—Ni la douceur ni la force ne PEUVENT rien.*

Mais si l'un des deux sujets seulement fait, ou reçoit l'action, parce qu'alors il y a unité dans la pensée, les mêmes grammairiens veulent que l'on mette le verbe au singulier, et que l'on dise, *ni l'un ni l'autre n'EST mon père:—Ce ne sera ni Mr. le Duc, ni Mr. le Comte qui SERA NOMMÉ ambassadeur d'Espagne.*

Lorsque le verbe qui suit *ni* répété, est au pluriel, on doit le faire accorder avec la personne qui a la priorité. *Ni vous ni moi ne*

SOMMES coupables.—*Ni vous ni lui n'AVEZ FAIT cela.*

Doit-on après *un, une* joint à *de, des* se servir du singulier ou du pluriel, et dire, *c'est une des plus belles actions qu'il ait jamais FAIT*: ou, *c'est une des plus belles actions qu'il ait jamais FAITES*?

La phrase dont il s'agit est elliptique: c'est comme s'il y avait, *c'est une action des plus belles actions qu'il ait jamais faites*. Pour résoudre la difficulté, il faut examiner si le pronom relatif *que* a pour antécédent le substantif en ellipse, ou le substantif pluriel placé après la préposition *des*. Dans le premier cas on emploie le singulier, et dans le second le pluriel. Or dans la phrase citée ci-dessus, il est évident que le relatif *que* se rapporte au substantif placé après la préposition; car il s'agit *d'actions faites*, et non pas *d'une action faite*. Le participe doit donc être mis au pluriel.

D'après ces principes il faudra dire au singulier, *c'est un de nos meilleurs grammairiens qui A FAIT cette faute*: et au pluriel; *votre ami est un des hommes qui PÉRIRENT dans la sédition*.

ACCORD d'un adjectif qui suit plusieurs substantifs.

Quand un adjectif suit plusieurs substantifs régimes, soit régimes d'un verbe, soit régimes d'une proposition, et que cet adjectif ne se prononce pas au masculin comme au féminin, au singulier comme au pluriel, il ne s'accorde qu'avec le dernier des substantifs: mais il est sous-entendu après les précédents. *Ce soupçon..excita des plaintes, et un mécontentement GÉNÉRAL*.—*C'est donc en vain qu'on met la véritable gloire dans l'honneur et la probité MONDAINE*.

Mais un adjectif, placé après des substantifs régimes, se met au pluriel, si cet accord ne change pas la prononciation de l'adjectif.—*Il sacrifie son repos et sa liberté pour la liberté et la félicité PUBLIQUES*.

ACQUÉRIR. *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent, j'acquerais, j'acquis, j'acquerrai, j'acquerrais, acquiers, acquérons, acquérez, que j'acquière, que nous acquérions, que j'acquisse, acquérant, acquis, acquise*.

Conjuguez de même *conquérir, reconquérir, requérir, s'enquérir*.

ADJECTIFS ABSOLUS, (les) *Parfait, universel, immortel, mortel, éternel, essentiel, divin, suprême, extrême, excellent*, ne peuvent être précédés de mots qui expriment le plus ou le moins, par cela même qu'ils sont *absolus*, et rejettent toute comparaison. On ne peut dire, *plus* ou *moins éternel*,—*mortel*, &c.

ADJECTIF NUMÉRAL. Quelquefois l'adjectif de nombre cardinal remplace celui de nombre ordinal. *Il est six heures*;—*l'an mil huit cent*:—*le cinq Mars*,—GUILLAUME QUATRE.

AIDER quelqu'un, c'est l'assister de sa bourse, de ses conseils:—*aider à quelqu'un*, c'est partager sa fatigue, sa peine:—*aider à quelque chose*, c'est y contribuer.

AÏEUL est le père du père ou de la mère. Au pluriel on dit *aïeuls*, quand on veut désigner précisément le grand-père paternel et le grand-père maternel. Hors delà on dit *aïeux*, pour signifier tous ceux de qui l'on descend, et qui ont devancé nos *aïeuls*.

AIGLE, *oiseau*, est masculin. AIGLE, *drapeau*, est féminin. *Les Aigles Romaines*. AIGLE, *constellation*, est féminin.

AIGUILLON. Il y a quelques mots, comme, *aiguillon, aiguille, aiguiser, arguer, inextinguible*, et les noms propres d'*Aiguillon, le Guide, de Guise*, dans lesquels l'*u* se fait entendre, et que l'on prononce, *é-gu-i-glion*,—*é-gu-i-lle*,—*é-gu-i-zé*,—*ar-gu-é*,—*inextingu-i-ble*,—*d'É-gu-i-glion*,—*le Gu-i-de*,—*de Gu-i-se*.

AIR. On dit, *cette femme a l'air BON*, et non pas *BONNE*, parce que *bon* se rapporte à l'*air*. Mais on dit, *cette pomme a l'air CUITE*, et non pas *CUIT*, parce que l'adjectif ne peut être dit ici du substantif *air*.

ALLER. On ne dit plus *je vas*, mais, *je vais*. L'impératif *va* prend une *s* euphonique quand il est suivi du pronom relatif *y*: *vas y*. Mais si après l'*y* il suit un *verbe*, l'Académie veut que l'on supprime l'*s*. *Va y mettre ordre*.

AMOUR au singulier est masculin: au pluriel féminin, excepté quand il désigne les petits génies de la mythologie. Ces *PETITS amours sont bien GROUPÉS*.

À NEUF, DE NEUF. *Refaire un bâtiment À NEUF:—remettre un tableau À NEUF*, c'est les restaurer, les réparer.

Se faire habiller DE NEUF, c'est se faire faire des habits neufs.

ANCÊTRES. *Nos ancêtres: nos aïeux: nos pères*. Le siècle de nos *pères* a touché au nôtre: nos *aïeux* les ont devancés: nos ancêtres sont les plus reculés de nous.

ANIMAUX. Leurs parties principales.

On dit le *pied* d'un cheval, d'un bœuf, d'un cerf, d'un mouton, d'une vache, et des autres animaux chez lesquels cette partie est de *corne*.

On dit la *patte* d'un chien, d'un chat, d'un lièvre, d'un loup, d'un ours, d'un rat, et des autres animaux chez lesquels cette partie n'est pas de *corne*.

On dit les *ongles* d'un lion, les *griffes* d'un chat, d'un tigre, les *serres* d'un aigle, d'un épervier.

On dit la *bouche* d'un cheval, d'un bœuf, d'un âne, et en général en parlant des bêtes de somme.

On se sert du mot *gueule* en parlant des poissons, des reptiles, et de la plupart des quadrupèdes. On dit la *gueule* d'une carpe d'une truite, d'un brochet, d'un serpent, d'un lion, d'un tigre, d'un chien, d'un loup, d'un chat, &c.

On fait usage du mot *bec* pour les volatiles.

Quand on parle de cette partie qui comprend la *gueule* et le *nez*, on dit le *groin* d'un cochon, le *muffle* d'un cerf, d'un bœuf, d'un lion, d'un léopard, d'un tigre: le *museau* d'un chien, d'un renard, &c.

On donne le nom de *défenses* ou *broches* de sanglier aux deux grosses dents crochues et effilées qui sortent de sa gueule.

On appelle *bois de cerf* ou *tête de cerf*, le grand bois que cet animal porte sur le devant de sa tête, et qui tombe tous les ans au

printemps.

Enfin on dit la *hure* d'un sanglier, d'un ours, d'un saumon, d'un brochet, pour la tête, lorsqu'elle est coupée.

ANIMAUX, leurs cris. L'abeille bourdonne, l'âne brait, le bœuf mugit ou beugle, la brebis bêle, le renard nasille, le cerf bramme, le chat miaule, le cheval hennit, (prononcez hanit) le chien aboie ou jappe, le cochon grogne, le corbeau croasse, la grenouille coasse, le lion rugit, le loup hurle, le serpent siffle, l'aigle et la grue glapissent ou trompettent, les petits chiens et les renards glapissent, les pigeons roucoulent, la perdrix cacabe, le moineau chuchète ou pépie, le paon braille ou criaille, le dindon glougloute, le poulet piaule, la poule glousse, le grillon grésillonne, l'oie siffle, le rossignol gringotte, &c.

APPELER. *J'appelle, tu appelles, il appelle, nous appelons, vous appelez, ils appellent, j'appelais, j'appelai, j'appellerai, j'appellerais, appelle, appelons, appelez, que j'appelle, que nous appelions, que j'appelasse, appelant, appelé, appelée.*

Ce verbe comme tous ceux qui sont terminés par *eler*, doublent la lettre *l*, quand après cette lettre on entend un *e* muet; c.-à-d. lorsque la lettre *l* est suivie de *e*, *es*, *ent*. *J'appelle,—tu chancelles,—ils étincellent.*

Cette règle est applicable aussi aux verbes dont l'infinitif est en *eter*.
V. JETER.

APPLAUDIR. Comme on fait usage de ce verbe tantôt à l'actif, tantôt au neutre, il est indifférent de dire, *applaudir* AUX *acteurs*, ou *applaudir* LES *acteurs*: *on* LUI *a applaudi*, ou, *on* L'*a applaudi*.

Le participe passé de *s'applaudir* s'accorde toujours. *Ils se sont APPLAUDIS de leur conduite.*

ARC-EN-CIEL. Au pluriel on écrit, *arcs-en-ciel*; mais on prononce, comme au singulier, *ar-kan-ciel*.

ARTICLE. On répète l'article et les adjectifs déterminatifs, *mon, ma, mes, ton, ta, tes, ce, cette, un*, etc.

1°. devant chaque substantif, *les officiers et* LES *soldats*;—*son frère et sa mère*.

2°. devant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne qualifient pas le même substantif: *les anciens et* LES *nouveaux soldats*,—*vos grands et vos petits appartemens*. Mais on dirait, *les anciens et braves soldats*;—*vos grands et beaux appartemens*, attendu que les mêmes soldats sont *anciens et braves*, et les mêmes appartemens *grands et beaux*.

Il n'est pas toujours aisé de connaître d'une manière précise les cas où l'on doit faire usage de l'article, et ceux où l'on ne doit pas s'en servir. Voici un principe général qui sera d'un grand secours pour les distinguer.

On doit employer l'article avant tous les noms communs pris *déterminément*, mais non avant ceux qu'on prend *indéterminément*.

Un nom est pris *déterminément* lorsqu'il est employé pour désigner tout un genre, toute une espèce, ou enfin un individu. LA *jeunesse est imprévoyante*. Le mot *jeunesse* est genre parce qu'il désigne la totalité des jeunes gens. LES *hommes à prétention sont insupportables*. Le mot *hommes* est espèce, parce qu'il est restreint à un certain nombre d'individus. LE *roi est sage*. Le mot *roi*, dans cette phrase, désigne un individu.

Un nom est pris *indéterminément* lorsqu'on s'en sert uniquement pour réveiller l'idée qu'on y attache: qu'on ne détermine rien sur l'étendue dont elle est susceptible; en un mot qu'on ne l'emploie pas pour désigner ni un genre, ni une espèce, ni un individu. Les *chemins sont bordés DE lauriers, DE grenadiers, DE jasmins*. Les mots *lauriers, grenadiers, jasmins* étant indéterminés, ne prennent pas l'article.

REMARQUES.

Les noms de provinces et de royaumes peuvent être pris *déterminément* et *indéterminément*. On dit: *je viens d'Angleterre, de France*, sans l'article; parce qu'il suffit de regarder l'Angleterre ou la France comme terme d'où l'on part, et qu'il est inutile de penser à

l'étendue de ces royaumes. Mais parce que les mots *limites, bornes* font penser à cette étendue, on dit; *les limites de l'Angleterre, les bornes de la France.*

L'usage permet que l'on dise indifféremment, *les peuples de l'Asie* ou *les peuples d'Asie,—les villes de l'Angleterre* ou *les villes d'Angleterre.*

Mais on dit avec l'article: *les peuples de l'Asie ont toujours été faciles à subjuguier*; parce que l'on considère ces peuples par rapport à l'étendue du pays qu'ils habitent.

On dit plus communément: *il vient de l'Asie, de l'Europe, de l'Afrique.* C'est une exception à la règle donnée plus haut.

Il y a des noms de royaumes et de pays qui veulent absolument l'article; et l'on dit toujours: *les empereurs de la Chine—du Pérou—du Japon:—les habitants du Canada.*

Les locutions suivantes sont donc vicieuses: *je vais EN Canada,..EN Pérou:—il demeure EN Canada,..EN Japon.* Il faut dire: *je vais AU Canada,..AU Pérou;—il demeure AU Canada,..AU Japon.*

Les noms *Mercury, Jupiter, Vénus, Mars, Saturne, Herschel* ne prennent pas l'article.

ASPECT, PERSPECTIVE, VUE. *Aspect* désigne des points de vue particuliers. *Les vues de la Suisse offrent les aspects les plus agréables.* *Perspective* est l'*aspect* des objets vus de loin. L'idée de *vue* est plus étendue que celle d'*aspect*.

ASSAILLIR. *J'assaille, tu assailles, il assaille, nous assaillons, j'assailais, j'assailis, j'assailirai, j'assailirais, assaille, assaillons, assaillez, que j'assaille, que j'assailisse, assaillant, assailli, assaillie.*

Tressaillir se conjugue de même.

ASSEOIR. *J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseient, j'asseiais, nous asseyions, vous asseyiez, ils asseyaient, j'assis, j'assiérai ou j'asseierai, j'assiérais ou j'asseierais, assieds, asseyons, asseyez, que j'asseie, que nous asseyions, que*

vous asseyiez, qu'ils asseient, que j'assisse, asseyant, assis, assise..

Rasseoir se conjugue de même.

ASSURER veut un régime direct de personne quand il signifie *témoigner*: *assurez LE de mon estime*: et un régime indirect lorsqu'il veut dire *donner pour sûr*: *assurez LUI que nous sommes réconciliés*.

ATOCA. (*Oxycocum*). Suivant Sarrasin, cité par Charlevoix, *atoca* est un mot indien, qui désigne la baie de la canneberge. Cette baie, que les anglais appellent *cranberry*, ne porte point de nom en français.

À TRAVERS veut un régime direct; *à travers LES champs*: *au travers* est toujours suivi de la proposition *de*: *au travers DU corps*.

AUCUN se met toujours au singulier: *aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire*: excepté quand il accompagne un substantif qui n'a pas de singulier, comme *pleurs*, *ancêtres*: ou qui, au pluriel, est pris dans un autre sens qu'au singulier, comme *troupes*, *gages*. *On n'a fait AUCUNES fénérailles,—AUCUNES troupes ne sont mieux disciplinées*.

AUSSI, AUTANT, sont deux adverbes de comparaison qui doivent être suivis de la conjonction *que*, et non de *comme*, autre adverbe de comparaison. Ne dites pas: *il est aussi grand COMME vous,—j'en ai autant COMME vous,—dites il est aussi grand QUE vous,—j'en ai autant QUE vous*. On dit: *il est grand COMME vous:—j'en ai COMME vous*.

AUSSI, SI. Toutes les fois que l'on veut simplement marquer l'extension d'une qualité, il faut prendre *si*: *il n'est pas si fin, qu'on ne le puisse tromper*. Mais quand on veut faire comparaison entre deux adjectifs, ou deux adverbes, il faut se servir d'*aussi* dans les phrases affirmatives: *il est AUSSI poli qu'il est brave*: mais si la phrase est négative il faut employer *si*: *personne ne vous a servi si utilement que lui*. Cependant il est bien des personnes qui emploient alors

presque indifféremment *si* ou *aussi*, et disent, *il ne sera pas AUSSI constant qu'il le dit,—ou,—il ne sera pas si constant qu'il le dit.*

AUSSI BIEN QUE. Lorsque deux sujets sont unis par *aussi bien que*, le verbe s'accorde avec le premier sujet: *le roi, aussi bien que ses ministres, VEUT la paix.*

AUTOMNE, d'après l'usage le plus commun, est masculin quand l'adjectif précède: *UN bel automne*: et féminin quand l'adjectif suit: *UNE automne froide.*

AUTOUR, ALENTOUR. Suivant les écrivains modernes *autour* est une proposition, qui a par conséquent un régime, et *alentour* un adverbe qui n'en a point. Il faut donc dire, *la reine avait toutes ses filles AUTOUR d'elle*; et non pas, *ALENTOUR d'elle:—le roi était là, et ses gardes étaient ALENTOUR*, et non pas, *AUTOUR*.

AUTRE QUE, TOUT AUTRE QUE, AUTREMENT QUE, marquant la comparaison, veulent *ne* devant le verbe suivant: *il est tout autre que je NE pensais:—il parle autrement qu'il n'agit*: excepté quand le premier verbe est négatif: *il NE parle pas autrement qu'il agit.*

AUXILIAIRES. Il y a deux auxiliaires *avoir* et *être*: *avoir* marque l'action, et *être* l'état. Dans les verbes neutres qui prennent les deux auxiliaires, comme, *accourir, disparaître, déchoir, passer, décider, périr, croître, éclore, demeurer, rester, cesser, échapper, monter, descendre, entrer* etc., on emploie *avoir*, si c'est l'action que le verbe énonce que l'on a en vue: et *être* si c'est l'état que l'on veut exprimer. Ce sont les circonstances dont le verbe est accompagné qui indiquent lequel de ces deux points de vue on envisage: ainsi pour exprimer l'action, l'on dira avec *avoir*: *elle A disparu subitement;—la fièvre A cessé hier;—la rivière A monté rapidement;—le baromètre A descendu en peu d'heures*: et pour exprimer l'état qui suit l'action, l'on dira avec *être*: *elle EST disparue depuis un an:—la fièvre EST passée depuis quelque temps;—il EST monté—il EST descendu depuis une heure*. Il faut excepter de cette règle les verbes neutres *aller, arriver, choir, décéder, mourir, naître, tomber, venir*, et les composés de ce dernier, comme *devenir, intervenir, parvenir, revenir, survenir*, lesquels prennent le seul auxiliaire *être*, quoique chacun

d'eux exprime une action: c'est l'usage qui en a décidé ainsi; *elles SONT allées,—nous ÉTIONS arrivés,—il SERA venu.*

Remarque. *Convenir, contrevenir, subvenir*, quoique formés du verbe *venir*, donnent lieu aux observations suivantes.

Convenir demande tantôt l'auxiliaire *avoir*, et tantôt l'auxiliaire *être*. Dans le sens d'être convenable, il prend *avoir*: et *être* dans le sens de demeurer d'accord. *Cette maison m'A convenu, et je suis convenu du prix.*

Contrevenir est employé par le plus grand nombre des écrivains avec *avoir*.

Subvenir prend toujours l'auxiliaire *avoir*.

AVANT veut un régime, *auparavant* n'en veut aucun. Ne dites pas, *auparavant de partir*, mais, *avant de partir*.

AVANT, DEVANT. *Avant* est pour l'ordre des temps; *devant* pour l'ordre des places. Le premier est opposé à *après*, le second à *derrière*.

Plusieurs auteurs font aussi usage d'*avant* pour l'ordre des places.

AVANT QUE rejette le *ne*. Dites, *avant qu'il parte*, et non, *avant qu'il NE parte*.

AVANT QUE DE, AVANT DE, sont employés indifféremment par les écrivains modernes: les prosateurs préfèrent même *avant de*.

AVOIR *affaire à quelqu'un*, suppose infériorité, dépendance de celui qui a affaire. Un plaideur *a affaire* à ses juges, et non AVEC ses juges.

Avoir affaire avec quelqu'un, c'est avoir à traiter avec lui: *il faut éviter d'avoir affaire AVEC les fripons*.

Avoir affaire de signifie avoir besoin de: *il a affaire D'argent,—j'ai affaire DE vous, ne sortez pas*.

BARBARISME, (le) est l'emploi de mots inusités, ou pris dans un mauvais sens, ou mal associés: c'est aussi l'emploi de locutions insolites. Le *solécisme* est une faute grossière contre la syntaxe.

BÂTISSE, BÂTIMENT. *Bâtiment* est l'édifice entier: *bâtisse* n'en est que la partie comprenant la maçonnerie. Dites: *la bâtisse de cette construction a couté fort cher*: mais ne dites pas: *je veux assurer cette BATISSE; je veux vendre cette BATISSE*, pour signifier, *je veux assurer cette maison, je veux vendre cette maison*.

BEAUCOUP. *Il s'en faut beaucoup* marque différence de qualité: *il s'en faut de beaucoup* la différence de quantité: *il s'en faut beaucoup qu'il soit aussi prudent que vous*:—*il s'en faut DE beaucoup qu'il ait autant de connaissances que son cousin*.

BÉARN, ancienne province de France; prononcez, *Béar*.

BÉNIT, TE, signifie consacré par l'église: *pain bénit, eau bénite*. *Béni* —e, a les autres significations de son verbe;—*BÉNIS sont les rois qui chérissent leurs peuples*.

BIFTECK ou BIFSTECK de l'anglais, *beef-steak*, signifie tranche de bœuf saisie dans le beurre.

BLEU. L'adjectif *bleu* est invariable quand il est modifié par un autre adjectif, étant alors substantif. *Des étoffes BLEU FONCÉ*, c.-à-d. *d'un bleu foncé*. Il en est ainsi de plusieurs autres adjectifs qui désignent les couleurs: *des cheveux BLOND FONCÉ*;—*des robes ROSE TENDRE*;—*des draps VERT FONCÉ*:—*des cheveux CHATAIN CLAIR*, etc.

BOSSER, BOSSUER. *Bosser* est un terme de marine. *Bossuer* signifie *faire des bosses*: dites *j'ai BOSSUÉ mon goblet*, et non pas, *j'ai BOSSÉ mon goblet*.

BOUILLIR. *Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent, je bouillais, je bouillis, je bouillirai, je bouillirais, bous, bouillons, bouillez, que je bouillisse, bouillant, bouilli, bouillie*.

BRAIRE n'est usité qu'aux temps et aux personnes qui suivent: *braire, il brait, ils braient, il braira, ils brairont, il brairait, ils brairaient*.

BRUIRE, n'est guère usité qu'à l'infinitif, aux troisièmes personnes de l'imparfait de l'indicatif, *il bruait, ils bruyaient*, et au participe présent, *bruyant*. *On entend BRUIRE les vagues:—le vent BRUYAIT dans la forêt.*

BUREAU. Lieu où l'on expédie des affaires, où l'on travaille, où l'on délibère. Mais en parlant d'avocat, de notaire, il faut employer le terme *étude*, et dire, *l'ÉTUDE de tel avocat, l'ÉTUDE de tel notaire.*

Office pour signifier *bureau* est un barbarisme.

C ne se prononce pas à la fin des mots, *estomac, broc, croc, accroc, marc, échecs*, (jeu), *tabac, jonc, lacs*, (filets), *arsenic, escroc, tronc, clerc, cric, porc*, etc.

CALÈCHE est un carosse léger et découvert, dont le train porte sur quatre roues. *Cabriolet* est une voiture légère et suspendue, montée sur deux roues.

Calèche n'est donc pas synonyme de *cabriolet*; et c'est par conséquent une faute de l'employer comme tel.

D'un autre côté, l'on se sert souvent du mot *cabriolet*, pour désigner la petite charrette sans soupentes, dont l'usage est si commun: c'est encore, comme l'on voit, une faute à éviter.

CAMPAGNE. À *la campagne* exprime le séjour que l'on fait hors de la ville. *Vivre à la campagne pour sa santé. En campagne* signifie que l'on est en mouvement pour ces affaires, *les troupes sont EN campagne;—il s'est mis EN campagne pour découvrir ce qu'il cherche.*

CARRIOLE est une voiture à roues, et c'est abusivement que l'on applique ce terme à une de nos voitures d'hiver à patins. *Traîneau* est le mot propre. *Traîneau* signifie voiture sans roues pour faire des courses sur les neiges, sur les glaces.

Traîneau désigne aussi la voiture sans roues destinée au transport également sur les neiges, de faix, de charges, etc. Le mot *traîne*,

pris dans ce dernier sens, est un barbarisme.

Traîneau est encore un assemblage de pièces de bois, pour traîner sur la terre des fardeaux lourds, des marchandises, etc.

Au mot *traîneau* quelques personnes substituent le terme anglo-américain *sleigh*. C'est une absurdité.

CARTOUCHE est *féminin* quand il signifie charge en rouleau d'une arme à feu: mais il est *masculin* lorsqu'il signifie ornement de sculpture, de peinture ou de gravure autour des inscriptions, des chiffres, des armoiries. LE *cartouche d'une carte géographique*.

CENT au pluriel prend une *s*, *deux cents chevaux*: excepté lorsqu'il est suivi d'un autre adjectif de nombre: *deux cent cinquante chevaux*.

Quand il s'agit de la date, *cent* est toujours invariable; *l'an mille huit cent*.

CHARLES V, Empereur d'Allemagne, se prononce, et même s'écrit quelquefois, CHARLES-QUINT.

CUEILLIR. *Je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent; je cueillais, je cueillis, je cueillerai, je cueillerais, cueille, cueillons, que je cueille, que je cueillisse, cueillant, cueilli, cueillie*.

Conjuguez de même *recueillir, accueillir*.

CH. Le *ch* dans plusieurs mots qui viennent du grec, ou de quelque langue orientale, se prononce comme *k*; tels sont: archéologie, archéologue, catéchumène, Chersonèse, Chalcédoine, chaldéen, chaos, chirographaire, chiragre, chiologie, chiromancie, Melchior, Melchisédech, Ochosius, Jéchonias, Achaïas, Archimélech, Ezéchias, Ezéchiel, exarchat, archiépiscopal, Michel-Ange, Achéloüs, archétype, etc.

Cette règle souffre quelques exceptions, comme, *archevêque, archidiacre, archiprêtre, architecte*, etc., dont le *ch* prend la prononciation française.

CHACUN, précédé d'un pluriel, prend après lui *son, sa, ses*, quand le régime direct est avant, ou que le verbe n'a pas de régime de cette nature: *ils ont apporté leurs offrandes, chacun selon ses moyens;—ils se sont retirés, chacun dans sa chambre:—ils ont opiné, chacun à son tour.*

Il prend *leur, leurs* lorsqu'il est suivi du régime direct: *ils ont dit chacun LEUR avis: ils ont apporté chacun LEURS offrandes.*

Un chacun dit, un quelqu'un a pensé sont des locutions vicieuses: dites, *chacun dit, quelqu'un a pensé.*

CHAIR. Considéré comme aliment le mot chair se dit plus ordinairement des animaux terrestres et des oiseaux: CHAIR *de bœuf:—CHAIR de mouton:—CHAIR de perdrix:* et c'est en ce sens que l'on dit, *on ne mange point de CHAIR en carême.*

Chair se dit aussi quelquefois des poissons et des fruits: *la CHAIR du brochet:—la CHAIR du melon.* V. VIANDE.

CHANTRE se dit pour le chant de l'église, et *chanteur* et *chanteuse* pour le chant profane. *Cantatrice* est une chanteuse de profession.

CHAQUE veut toujours un substantif après lui. Ainsi ne dites pas, *ces livres me coutent quatre francs* CHAQUE: dites, *quatre francs* CHACUN.

CHOIR est usité seulement à l'infinitif. *Un astrologue un jour se laissa* CHOIR.

CHOISIR. Ce verbe ne régit pas les substantifs quand ils sont sans article, ou sans préposition: on ne dit pas, *il a été choisi président du comité*, mais, *il a été choisi POUR président du comité.*

CLORE ou CLORE est usité à tous les temps composés, et de plus aux temps simples suivans; *je clos, tu clos, il clôt*, sans pluriel: *je clorai*, etc., *je clorais*, etc.: *clos* sans pluriel, *clos, close.*

Enclorre se conjugue de même.

CLUB, mot anglais, adopté depuis la révolution française, que l'on prononce *klobe*.

COLLECTIF. Il y a deux sortes de noms collectifs, le *général* qui représente une collection entière, et le *partitif* qui représente une collection partielle.

Tout verbe qui a pour sujet un collectif, s'accorde avec ce collectif, s'il est *général*: *l'infinité des perfections de Dieu m'accable:—la totalité des enfans sacrifie l'avenir au présent*; et avec le substantif qui suit le collectif, si celui-ci est *partitif*: *une multitude d'hommes l'environnaient;—une troupe de barbares désolèrent le pays*.

On distingue le collectif partitif au mot, *un, une*, dont il est presque toujours précédé, *UNE quantité, UNE foule*.

Remarque. Avec *la plupart*, employé absolument, le verbe se met toujours au pluriel. *Le sénat fut partagé; la plupart VOULAIENT que*, etc.

COLORER *une estampe* est une faute. Dites COLORIER *une estampe*. *Colorer* c'est donner la couleur; ainsi le saffran *colore* l'eau. *Colorier* c'est appliquer les couleurs: *une estampe COLORIÉE*.

COMMANDER. On emploie souvent, mais improprement, le mot *recommander* au lieu de *commander*, pour signifier la charge que l'on donne de faire quelque chose. Ainsi l'on dit, *j'ai RECOMMANDÉ un habit,—une paire de souliers*, au lieu de, *j'ai COMMANDÉ un habit,—une paire de souliers*.

COMME. Lorsque deux sujets sont unis par *comme, ainsi que*, le verbe s'accorde avec le premier sujet: *l'enfer comme le ciel PROUVE un Dieu juste et bon:—la vertu ainsi que le savoir A son prix*.

Comme ne doit pas remplacer *que* pour unir les deux termes d'une comparaison. Ne dites pas: *César était aussi éloquent COMME brave*: dites, *aussi éloquent QUE brave:—il est aussi grand COMME moi*: dites, *QUE moi*.

COMMENCER. *Commencer à*, désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement: *cet enfant commence À parler. Commencer de*, exprime une action complète, qui aura de la durée: *il commença DE parler à deux heures, et ne finit qu'à six.*

COMPLU est toujours invariable, n'ayant pas de régime direct. *Elle s'est COMPLU dans ses enfans.*

COMPRIS. Le participe *compris*, employé sans auxiliaire, est invariable, quand il précède le mot auquel il se rapporte: *y COMPRIS cette somme*; mais lorsqu'il le suit, il doit s'accorder avec lui: *cette somme y COMPRISE.*

CONCORDANCE des temps de l'indicatif entre eux dans certains cas.

Lorsque deux verbes sont unis par la conjonction *que*, l'on met le second verbe au présent de l'indicatif, si ce second verbe exprime une vérité constante, ou une action qui se fait ou peut se faire dans tous les temps. *J'ai toujours cru qu'il EXISTAIT un Dieu rémunérateur et vengeur.* Il faut dire... qu'il EXISTE. *J'ai toujours cru que quatre et cinq FESAIENT neuf.* Il faut dire, FONT *neuf.* *Je vous ai dit qu'il n'y AVAIT rien de stable dans ce monde.* Dites, *qu'il n'y A rien de stable.*

On se servira également du présent, s'il s'agit de quelque chose qui existe au moment que l'on parle, et l'on dira: *je savais bien que vous ÊTES marié;—nous avons su que vous AVEZ acheté une métairie:—on m'a rapporté que notre mère A ÉTÉ quelque temps malade;* et non pas: *je savais bien que vous ÉTIEZ marié;—nous avons su que vous AVIEZ acheté une métairie:—on m'a rapporté que votre mère AVAIT ÉTÉ quelque temps malade.* Au lieu du futur on se sert abusivement du conditionnel présent: *on nous a dit que vous CONSENTIRIEZ à cette démarche:—votre frère m'a assuré que vous IRIEZ à la campagne au printemps prochain;—le bruit a couru que je QUITTERAIS ce pays incessamment:* il faut dire *que vous CONSENTIREZ; que vous IREZ: que je QUITTERAI,* attendu qu'il s'agit ici seulement d'exprimer que les actions de *consentir*, d'*aller*, de *quitter*, s'exécuteront dans un temps où l'on n'est pas encore.

Le conditionnel passé ne doit pas s'employer pour le conditionnel simple ou présent: *j'aurais parié que vous m'AURIEZ RÉPONDU*: dites, *que vous me RÉPONDRIEZ*.

CONCORDANCE des temps du subjonctif avec ceux de l'indicatif et du conditionnel.

Quand le verbe de la proposition principale est à l'imparfait, aux prétérits, au plus-que-parfait, ou à l'un des conditionnels, l'on met le second verbe à l'imparfait du subjonctif. Par conséquent au lieu des phrases sottement ridicules; *il désirait que je CHANTE*;—*je voudrais qu'il SORTE*;—*le médecin a ordonné que vous PRENIEZ un bain*; il faut dire: *il désirait que je CHANTASSE*:—*je voudrais qu'il SORTIT*:—*le médecin a ordonné que vous PRISSIEZ un bain*.

Cependant avec le prétérit indéfini l'on peut mettre le second verbe au présent du subjonctif, quand il exprime une action qui se fait dans tous les temps. *Dieu nous a créés pour que nous l'AIMIONS*.

CONFIRE. *Je confis, tu confis, il confit, nous confisons, vous confisez, ils confisent; je confisais, je confis, je confirai, je confirais, confis, confisons, confisez, que je confisse*, point d'imparf. du subj. *confisant, confit, confite*.

CONNEXITÉ dénote un simple rapport qui est dans la nature des choses: *connexion* énonce une liaison établie entre les choses.

CONSOMMER, CONSUMER. *Consommer se dit* de tout ce qui est susceptible d'être accompli ou perfectionné: *un homme CONSOMMÉ dans les sciences*: et *consumer* du tout ce qui ont susceptible d'être dévoré ou anéanti: *il a CONSOMÉ son temps et son argent*.

CONSONNES. D'après l'ancienne appellation les consonnes, *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*, se prononcent, *bé, cé, dé, effe, gé, ache, ji, ka, elle, emme, enne, pé, qu, erre, esse, té, vé, ixé, zède*.

D'après la nouvelle appellation, elles se prononcent, *be, ce, de, fe, ghe, he, je, ke, le, me, ne, pe, que, re, se, te, ve, xe, ze*.

Cette nouvelle méthode fut proposée, par MM. du Port-Royal, et quoiqu'elle ait de grands avantages sur l'ancienne, elle resta long temps dans l'oubli, par cela seul qu'elle était contraire à la pratique générale. *Mais enfin*, dit Duvivier, *l'empire du préjugé commence à s'affaiblir, et dans peu elle sera selon toute probabilité, la seule en usage.*

Suivant cette nouvelle appellation, toutes les lettres de l'alphabet sont *masculines*; suivant l'ancienne, il y en a qui sont *féminines* et d'autres qui sont *masculines*. Les *féminines*, sont *f, h, l, m, n, r, s*: les *masculines*, *a, b, c, d, e, g, i, j, k, o, p, q, t, u, v, x, y, z.*

CONSTABLE. On sait que les devoirs de l'*Officier de Paix* en France, sont analogues à ceux du *constable* en Angleterre. Il est donc évident que l'on doit rejeter le mot anglais *constable*, puisque nous avons en français son équivalent.

Quant au mot français *connetable*, c'est une grave faute que de l'employer dans le sens d'*Officier de Paix*.

CONTINUATION est pour la durée: *continuité* pour l'étendue.

CONTINUER À se dit d'une chose que l'on fait sans interruption: *continuez À bien vivre: continuer de* d'une chose où il y a interruption: *continuez DE vous former le style.*

CONTRAINdre prend *à* ou *de* devant l'infinitif: c'est l'oreille et le goût qui en décident: *contraindre quelqu'un À travailler*, ou *DE travailler.*

Il en est ainsi des verbes *demander, s'empresser, et forcer.*

COPIE n'est pas synonyme d'*exemplaire*, et c'est une faute de dire, *j'ai acheté quelques COPIES de tel ouvrage*: dites, *quelques EXEMPLAIRES.*

COUDRE. *Je couds, tu couds, il coud, nous cousons, vous cousez, ils cousent, je cousais, je cousis, je coudrai, je coudrais, couds, cousons, cousez, que je couse, que je cousisse, cousant, cousu, cousue.*

COULEUR et COLORIS, en parlant d'un tableau, ont des significations bien différentes. *Couleur* est l'impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par chaque partie du tableau. *Coloris* est l'effet qui résulte de l'ensemble, et de l'assortiment des *couleurs*.

COULEUR est toujours féminin, excepté dans les mots composés, *couleur de feu*, *couleur de rose*, etc. Ainsi l'on dit; LE *couleur de feu* est MA *couleur favorite*: cette étoffe est d'UN *couleur de rose charmant*. On dit adjectivement, *un ruban couleur de feu*.

Un habit de couleur, une robe de couleur, sont un habit et une robe de toute autre couleur que le blanc et le noir.

COUPLE est féminin quand il désigne deux choses qui ne vont pas ensemble nécessairement: *une couple de serviteurs,—de poulets,—d'œufs*. Ils est masculin quand il désigne deux personnes unies par le mariage, ou qu'il se dit d'un mâle ou d'une femelle qu'on a appareillés ensemble: *un couple d'époux,—un couple de pigeons*.

COURIR prend deux *r* au futur simple, je COURRAI et au présent du conditionnel *je courrais*.

Il en est ainsi des verbes *concourir*, *discourir*, *encourir*, *parcourir*, *secourir*, *mourir*, *accourir*.

COUVERCLE est ce qui ferme en couvrant: ainsi on dit, COUVERCLE *d'un chaudron,—d'un pot,—d'une écuelle,—d'une soupière*, etc. On doit se garder d'employer dans ce sens le mot *couvert* qui a une toute autre signification.

CRAINTE, PLAINTÉ. Autrefois l'on rejetait les participes féminins *crainte* et *plainte*; aujourd'hui on les emploie, et l'on dit: *la chose que j'ai crainte,—la personne que j'ai plainte*.

CRAINTE DE précède toujours un substantif: dites, *crainte de PIS*, et non pas DE *crainte de PIS*. De *crainte de* se met devant un infinitif: dites, DE *crainte de TOMBER*, et non pas, *crainte de TOMBER*.

CROIRE *quelque chose*, c'est l'estimer véritable; *je crois la religion*. Croire à *quelque chose*, c'est s'y fier, y avoir confiance: *je crois À son*

innocence. Croire quelqu'un, c'est ajouter foi à ce qu'il dit: c'est un menteur, on ne LE croit plus. Croire à quelqu'un, c'est croire à son existence: il croit AUX revenans. On dit aussi dans ce sens, croire à la magie.

CULOTTE, vêtement d'homme de la ceinture aux genoux. On ne doit pas confondre *culotte* avec *pantalon* qui est un vêtement de la ceinture aux pieds.

D final sonne dans les noms propres *David, Obed, Joad*, etc.: et dans *Sud* (le midi).

En général le d final se fait sentir devant une voyelle, ou une *h* non aspirée. Cette règle néanmoins souffre beaucoup d'exceptions, surtout dans la conversation: ainsi dans ces phrases, *chaud accablant,—bord escarpé,—froid épouvantable*, le *d* est nul en prononciation.

On doit à cet égard consulter l'oreille, interroger l'usage.

DAME est un titre d'honneur qui s'étend aujourd'hui à toutes les femmes d'une condition un peu honnête. Mais c'est une erreur grossière de l'employer comme synonyme de *femme mariée*. Ainsi ne dites pas, *la DAME de Monsieur un tel*; ni, *votre DAME*; dites; *la FEMME de Monsieur un tel: votre FEMME*. Cette dernière locution, quoique correcte, doit être évitée néanmoins dans la bonne société: au lieu donc de dire, *votre femme*, dites *Madame*, en y ajoutant le nom du mari.

Une dame ne dit, *mon mari*, que dans l'intimité; en toute autre circonstance elle le nomme par son nom en l'appelant *Monsieur*. Mais il n'en est pas ainsi du mari; il serait ridicule qu'il dit en société, *mon épouse* ou *Madame* N: il doit dire tout simplement, *ma femme*.

Madame votre femme, Madame votre épouse sont des expressions de mauvais ton; moins ridicules néanmoins que, *Monsieur mon père: Madame ma mère*.

Une dame ne doit pas dire, *quand j'étais fille*, mais, *quand j'étais demoiselle*.

DANS, EN. *Dans* a un sens précis et déterminé: *il est DANS la ville*; *en* a un sens vague et indéterminé: *il est EN ville*. *Dans* marque le temps où l'on exécute les choses; *il viendra DANS un mois*: et *en*, celui qu'on emploie à les exécuter: *il a fait le voyage EN un mois*.

DE entre deux noms. Si le second nom ne sert qu'à spécifier la nature du premier nom, et par conséquent s'il n'est employé que dans un sens indéfini, dans un sens général, qui ne présente à l'esprit qu'une idée vague et confuse, l'idée de pluralité disparaît, et le second nom se met au singulier: *des queues de cheval*;—*de l'huile d'olive*;—*des gens de plume*.

Mais le second nom se place au pluriel, s'il désigne une chose qui se compte; *une mesure de haricots*;—*un bouquet de roses*,—*un marchand de plumes* (à écrire).

DÉCHOIR. *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient*, point d'imparfait, *je déchus, je décherrai, je décherrais, déchois, déchoyons, déchoyez, que je déchoie, que tu déchoies, qu'il déchoie, que nous déchoyions, que vous déchoyiez, qu'ils déchoient, que je déchusse*, point de participe présent, *déchu, déchue*.

DEDANS ne veut point de régime: dites, *dans la ville*, et non, DEDANS *la ville*; à moins que *dedans* ne soit précédé d'une préposition; PAR *dedans la ville*; ou employé en opposition avec un des adverbes *dehors, dessus, dessous*: *il y à des animaux DEDANS et DESSUS la terre*.

DE FACON QUE. *De façon que, de manière que, de sorte que*, demandent le subjonctif, quand l'idée tient du doute, de l'avenir: *conduisez-vous de manière que vous MÉRITIEZ l'estime des gens de bien*: et l'indicatif lorsqu'elle est positive, et qu'elle a rapport au présent, ou passé: *il s'est conduit de façon qu'il A MÉRITÉ l'estime des gens de bien*.

DEHORS ne veut point de régime: dites, *hors de la ville*; à moins que *dehors* ne soit précédé d'une préposition: *passer PAR dehors la ville*; ou employé en opposition avec un des adverbes *dedans, dessus, dessous*: *j'en voyais et DEDANS et DEHORS nos murailles*.

DÉJEUNER, DÎNER, SOUPER. Ces trois verbes veulent la préposition *avec* devant un nom de personne: et la préposition *de* devant le nom de la chose que l'on mange, *j'ai déjeûné—dîné—soupi AVEC mon ami*: *j'ai déjeûné DE café*: *j'ai dîné D'un bon pâtre*.

On dit, *DE quoi avez-vous déjeûné—dîné—soupi?* et non pas, *AVEC quoi avez-vous déjeûné?* etc.

DÉLICE au singulier est masculin; au pluriel féminin: *mon plus GRAND délice,—mes plus CHÈRES délices*.

DÉLIVRER dans le sens de *livrer* ne peut avoir deux régimes de personnes. Ainsi on dit bien, *délivrer des marchandises à quelqu'un*: mais on ne doit pas dire, *délivrer un prisonnier à quelqu'un*.

DEMAIN. On dit, *demain matin, demain soir* de préférence à *demain AU matin, demain AU soir*.

DEMEURER prend *avoir* pour exprimer que le sujet n'est plus au lieu, dans l'état dont il est question: *il A demeuré six mois en Italie:—il A demeuré longtemps captif*.

Il prend *être* pour marquer que le sujet n'a pas changé de lieu, d'état: *deux cens hommes SONT demeurés sur le champ de bataille:—il a reçu une blessure, et EST demeuré infirme*.

DEMI reste invariable quand il précède le substantif: *une DEMI-heure: une DEMI-verge*: et s'accorde en genre seulement lorsqu'il suit le substantif: *deux heures et DEMIE*.

DÉPLU. Le participe *déplu* est toujours invariable: *ces Messieurs se sont DÉPLU à la campagne:—ces Dames se sont DÉPLU*.

DE QUI, DONT, DUQUEL. *De qui* ne se dit que des personnes, ou des choses personnifiées. *Dont* et *duquel* se disent des personnes et des choses; mais en général *dont* est préférable: *un arbre DONT le*

fruit est excellent, et non pas, *un arbre* DUQUEL, etc. Cependant *duquel* doit être préféré à *dont*;

1° pour éviter une équivoque; *la bonté du Seigneur* DE LAQUELLE nous ressentons les effets.

2° lorsque le mot auquel se rapporte ce pronom relatif est suivi d'une préposition: *l'homme à la réputation* DUQUEL vous voulez nuire; et non pas, *l'homme à la réputation* DONT, etc.

DÉSESPÉRER QUE, étant accompagné d'une négation, veut *ne* devant le verbe qui suit: *je ne désespère pas qu'il NE vienne*.

DÉSHONNÊTE, MALHONNÊTE. Il ne faut pas confondre ces deux mots. Le premier est contraire à la pureté: le second à la civilité, à la droiture.

DESSUS, DESSOUS ne veulent pas de régime: ne dites donc pas, DESSUS *la table*, DESSOUS *le lit*: dites SUR *la table*, sous *le lit*: à moins que ces adverbes ne soient précédés d'une préposition: PAR DESSUS *les murs*, PAR DESSOUS *la jambe*: ou employés en opposition: *il y a des livres dessus et dessous* LA TABLE.

DIRE. De tous les composés de *dire*, il n'y a que le verbe *redire* qui se conjugue absolument comme *dire*: *redire* fait donc au présent de l'indicatif, *vous redites*, et à l'impératif *redites*.

À l'égard des verbes *dédire*, *contredire*, *interdire*, *médire*, *prédire*, on dit au présent de l'indicatif, *vous dédisez*, *vous contredisez*, *vous interdisez*, *vous médisez*, *vous prédisez*, et à l'impératif, *dédisez*, *contredisez*, *interdisez*, *médisez*, *prédisez*.

DISCONVENIR. Lorsque *disconvenir* est accompagné d'une négation, il veut *ne* devant le verbe suivant; *je ne disconviens pas qu'il NE soit habile*.

DISPUTER. Lorsque *disputer* signifie, *prétendre concurremment à*, il prend le pronom personnel, et alors il est suivi d'un régime direct: *on SE DISPUTE la prééminence,—un rang,—un héritage*. Employé dans un sens absolu, signifiant *avoir contestation*, il ne prend pas ce

pronom: ainsi ne dites pas, *vous avez tort de VOUS DISPUTER*,—*ils SE se sont longtemps DISPUTÉS*: dites, *vous avez tort de DISPUTER*: *ils ONT longtemps DISPUTÉ*.

DISTINGUER DE se dit des choses analogues; *distinguer la bienfaisance DE la charité*; *distinguer d'avec*, se dit d'objets différens: *distinguer l'or d'AVEC l'argent*.

DONC se prononce *donk* devant une voyelle, et au commencement d'une phrase, ou d'un membre de phrase; et aussi quand la phrase indique l'indignation, la colère, etc.

DOUTER accompagné d'une négative veut *ne* devant le verbe suivant: *je ne doute pas que vous NE réussissiez*. Le participe passé de *se douter* s'accorde toujours avec le second pronom; *il se sont DOUTÉS de cela*.

DRESSER. Dites, *les cheveux me dressent À la tête*, et non SUR *la tête*.

DROIT. On dit, *Mademoiselle marchez DROIT*, et *Mademoiselle marchez DROITE*. Le premier veut dire, *marchez en ligne droite*: *droit* est un adverbe, et se rapporte au verbe *marchez*: le second signifie *tenez-vous droite en marchant*.

DU, DE LA, DES sont employés devant les substantifs communs, pris dans un sens partitif; c.-à-d., pour désigner une *partie*, une *portion* des personnes ou des choses dont on parle: *il a DU papier*; c.-à-d., *quelque papier*:—vous avez DE *L'encre*; c.-à-d., *quelque encre*:—*nous avons acheté DES plumes*; c.-à-d., *quelques plumes*: excepté quand le substantif dans un sens partitif, est précédé d'un adjectif; alors on emploie simplement *de*; *il a DE bon papier*:—vous avez DE *bonne encre*:—*nous avons acheté D'excellentes plumes*.

On ne doit donc pas dire; *j'ai mangé DE LA bonne viande*:—*j'ai bu DU bon vin*:—*voilà DU beau papier*. dites, *j'ai mangé DE bonne viande*:—*j'ai bu DE bon vin*:—*voilà DE bon papier*.

DU GUESCLIN. On ne fait point sonner l's de ce nom d'homme.

DURANT. Cette préposition se met quelquefois après son régime; *sa vie DURANT*.

Durant exprime une durée continue; *pendant* marque un moment, une époque.

Durant que, n'est plus usité.

ÉCHOIR, n'est guère d'usage au présent de l'indicatif qu'à la troisième personne du singulier, *il échoit*, qu'on prononce et qu'on écrit quelquefois *il échet*: point d'imparfait de l'indicatif, *j'échus*, *j'écherrai*, *j'écherrais*, point d'impératif, *qu'il échée*, *qu'ils échéent*, *que j'échusse*, *échéant*, *échu*, *échue*.

Échoir construit avec les adverbes *bien* et *mal*, se dit des personnes; *vous ne sauriez que BIEN échoir*;—*je suis MAL échu*.

Noël veut qu'aux temps composés *échoir* prenne *avoir* et *être*. Duvivier prétend au contraire que le participe du verbe *échoir* se construit avec le seul auxiliaire *être*.

ÉCLAIRER. Lorsqu'on donne ordre de porter une lumière à quelqu'un qui passe par un endroit obscur, il faut dire, *éclairez À Monsieur*, et non pas, *éclairez Monsieur*.

ÉCLORE, *il éclôt*, *ils éclosent*, *il éclora*, *ils écloront*, *il éclorait*, *ils écloraient*, *qu'il éclos*, *qu'ils éclosent*, *éclos*, *éclos*. Il n'est usité qu'aux temps et aux personnes ci-dessus, et de plus à la troisième personne du singulier et du pluriel des temps composés.

EFFORCER À. (s') *S'efforcer à*, a rapport aux forces physiques; *s'efforcer à courir*.—*s'efforcer à porter un fardeau*. *S'efforcer de*, a rapport aux facultés intellectuelles: *s'efforcer d'être plaisant*.—*s'efforcer DE paraître calme*.

ELLE, EUX, ELLES, précédés d'une préposition, ainsi que les prénoms, *lui*, *leur*, ne se disent que des personnes, ou des choses personnifiées: il ne faut donc pas dire, *cette maison menace ruine*, *n'approchez pas d'ELLE*.—*ce cheval est méchant*, ne *LUI touchez pas*. Dans ces cas on se sert des pronoms *en* et *y*; *n'EN approchez pas*;—*n'Y touchez pas*: ou bien on donne une autre tournure à la phrase si les pronoms *en* et *y* ne peuvent y entrer.

Placés après le verbe *être* les pronoms *lui, elle, eux, elles* ne se disent que des personnes: *est-ce Monsieur votre père?—c'est LUI;—est-ce votre sœur qui a écrit?—c'est ELLE;—sont-ce là vos cousins?—ce sont EUX.*

Mais aux questions suivantes, où il s'agit de *choses* et non de *personnes*: *est-ce là votre chapeau?—est-ce là votre épée?—sont-ce là vos livres?—sont-ce là vos plumes?—il ne faut pas répondre, oui, c'est LUI,—c'est ELLE,—ce sont EUX,—ce sont ELLES*: il faut répondre *ce* L'est aux deux premières questions, et *ce* LES *sont* aux deux dernières.

EMPIERRER et EMPIERREMENT. (Dict. de Boiste) *Empierrer* c'est mettre un lit de pierres sous l'aire du gravier pour le consolider. *Empierrement* signifie le lit de pierres, ou l'action de les poser. V. FERRER.

EMPÊCHER QUE, veut toujours *ne* devant le verbe suivant: *j'empêcherai qu'il NE vienne.*

EN. Lorsqu'il est question de choses, on se sert du pronom relatif *en*, au lieu du pronom possessif, ainsi il faut dire; *ce livre me plaît, la reliure EN est belle*, et non pas, *SA reliure est belle:—cette statue est belle, mais la tête EN est trop petit*, et non pas *SA tête est trop petite.*

Au jeu de cartes on dit, *jouer EN pique—EN cœur*, etc., et non pas, *DU pique,—DU cœur.* V. SON, SA.

ENGAGER prend à ou *de* devant l'infinitif: *il s'engagea À payer*, ou *DE payer.*

ENNOBLIR (prononcer *an-noblir*,) c'est donner de l'éclat, du lustre: *les beaux arts ENNOBLISSENT une langue.*

Anoblir c'est donner des lettres de noblesse: *la Reine Victoire l'a ANOBLI.*

ENNUYANT marque l'action, et *ennuyeux* l'état. Un homme *ennuyant* *ennuie* actuellement par ses discours, ou de quelque autre manière: un homme *ennuyeux* est celui qui par sa simplicité, par

l'habitude de bavarder, etc., a tout ce qu'il faut pour ennuyer. *Ennuyeux* se dit des personnes et des choses: *ennuyant* des personnes seulement.

ENTRE. L'e final d'*entre* s'élide seulement dans les verbes réfléchis, dont le simple commence par une voyelle: *s'entr'aider*, *s'entr'ouvrir*; et de plus dans *entr'acte*, *entr'autres*, et quelquefois devant *eux*, *elles*: c'est à volonté: *entr'eux*, *entr'elles*, ou *entre eux*, *entre elles*.

ENTRE-NUIRE. (s') Le participe passé de *s'entre-nuire* est toujours invariable: *ils se sont ENTRE-NUI*.

ENVIRON ne doit pas être suivi de la conjonction *ou*: ne dites pas; *une somme d'ENVIRON quatre OU cinq cents livres sterling*: dites; *une somme de quatre OU cinq cents livres sterling*: ou bien, *d'environ quatre À cinq cents livres sterling*. La raison en est qu'*environ* et *ou* expriment chacun quelque chose de vague: leur réunion forme un pléonasme vicieux.

Environ ne doit pas être suivi de *de*: dites, *il était environ deux heures*, et non, *environ DE deux heures*.

ESPÉRER QUE portant à l'esprit une idée de *futur*, ne doit pas être suivi d'un verbe au *présent* ou au *passé*: *j'espère que vous vous PORTEZ bien*:—*j'espère que vous AVEZ RÉUSSI*. Dites: *je me FLATTE que vous vous portez bien*;—*je PENSE que vous avez réussi*.

C'est une faute grossière de dire; ESPÉREZ *un moment*, pour ATTENDEZ *un moment*.

ESSAYER prend *à* ou *de* devant l'infinitif qui suit: *essayer À* ou *DE combattre*: c'est le goût qui en décide.

ET. La conjonction *et* donne lieu à plusieurs remarques.

1°. Elle ne doit pas unir les mots synonymes; ainsi ne dites pas, *une douceur ET une aménité admirable*;—*il est érudit ET savant*; dites, *une douceur, une aménité admirable*:—*il est érudit, savant*.

2°. Elle ne doit pas non plus unir deux membres de phrases commençant chacun par une des conjonctions, *plus*, *moins*, *autant*.

Dire, *plus on étudie*, ET *plus on aime l'étude*, serait une faute: dites: *plus en étudie*, *plus on aime l'étude*.

3°. Elle ne peut unir que des mots de même nature, c.-à-d., un substantif à un substantif, un verbe à un verbe, etc.: d'où il suit que l'on ne doit pas dire, *il aime le jeu et À ÉTUDIER*, mais, *il aime le jeu et l'ÉTUDE*.

ET CÆTERA. Quand il est question de *choses*, l'on dit, *et cætera*; quand il s'agit de *personnes*, il faut dire, *et autres*, ou, *et d'autres*, ou, *et les autres*.

ÊTRE. Le verbe *être* précédé de *ce* se met au pluriel, lorsqu'il est suivi de la troisième personne du pluriel: *ce SONT les Romains*;—*ce SONT eux*;—*c'ÉTAIENT nos amis*;—*ce SERONT nos ennemis, qui.*

Mais on dirait avec le verbe *être* au singulier, *c'EST le travail et l'application*;—*c'EST nous*;—*c'EST vous*;—*c'ÉTAIT nous*;—*ce SERA vous*; aucun de ces mots ne formant la troisième personne du pluriel.

Remarque. Quelques auteurs emploient le singulier, quoique le verbe soit suivi de la troisième personne du pluriel. Racine dit, *ce n'EST pas les Troyens*: l'Académie écrit, *EST-ce les Anglais?*

Le temps du verbe *être* précédé de *ce* est déterminé par le verbe suivant: ainsi il faut dire: *ce SERA nous qui répondrons*; et non pas, *c'EST nous qui répondrons*;—*ce FUT Cicéron qui sauva la république*; et non pas, *c'EST Cicéron qui sauva la république*.

Lorsque le verbe *être* précédé de *ce*, est suivi d'une préposition, comme dans, *c'est à vous*; *c'était de nous*; *ce sera pour mes enfans*; on fait usage de la conjonction *que*: *c'est À vous QUE je m'adresse*;—*c'était DE nous QUE vous parliez*;—*ce sera POUR mes enfans QUE je travaillerai*. Si au lieu de cette conjonction, on employait *à qui*, dans la première phrase; *dont* ou *de qui* dans la seconde; et *pour qui* dans la troisième; l'on violerait les règles de la grammaire, en ce que l'on donnerait deux régimes indirects aux verbes, *je m'adresse*, *vous parliez*, *je travaillerai*, tandis qu'ils n'en doivent avoir qu'un. On dit de même, *c'est ici QUE je demeure*;—*c'est là QUE je vais*: et non pas,

c'est ici où je demeure;—c'est là où je vais. Dans ces phrases, ce ne sont pas, il est vrai, deux régimes indirects qui marquent le même rapport, mais deux adverbes qui expriment la même circonstance, et dont un seul suffit.

Après le verbe *être* précédé de *ce*, l'on met *à* et *de* devant l'infinitif: *c'est à moi à, —c'est à vous à, —c'est à lui à*, éveille une idée de tour: *c'est à moi de, —c'est à vous de, —c'est à lui de*, exprime une idée de droit ou de devoir. Ainsi l'on dira, *c'est à moi à jouer*, c.-à-d., c'est mon tour de jouer: *c'est à moi DE commander*, c.-à-d., c'est mon droit, c'est mon devoir de commander.

On dit souvent *il a été* pour *il est allé*, et vice-versa. La règle à suivre en cela est que toutes les fois que l'on suppose le retour du lieu, il faut dire, *il a été, j'ai été*: et lorsqu'il n'y a pas de retour, *il est allé*. Ainsi, *Pierre est allé au sermon*, signifie que Pierre n'est pas de retour du sermon: *Pierre a été au sermon*, veut dire que Pierre est de retour du sermon. Les locutions, *je suis allé le voir, —je suis allé le visiter*, sont vicieuses; il faut dans l'une et l'autre phrase dire, *j'ai été*.

Il est essentiel de remarquer que ce n'est que dans les temps composés, qu'on emploie le verbe *être* pour le verbe *aller*; *il est allé à la messe, —il a été à la messe*: ne dites, pas: *il FUT à la messe, —il FUT jusqu'à Rome*: mais, *il ALLA à la messe, —il ALLA jusqu'à Rome*.

EUPHONIE; terme de grammaire qui signifie prononciation agréable. L'*euphonie* fait changer quelquefois un mot, comme quand on dit MON *amitié* pour MA *amitié*; et quelquefois ajouter certaines consonnes, comme dans ces locutions, *va-T-en; —vas-y; —si L'on vous demande*: où les lettres T, S, L, font éviter le son désagréable qui résulte de la rencontre de deux voyelles.

ÉVANGILE est masculin. Ne dites pas, *la dernière évangile, —à la dernière évangile*, mais, *le dernier évangile, —au dernier évangile*.

ÉVEILLER, RÉVEILLER. *Éveiller* se dit d'une cessation de sommeil douce, ordinaire et naturelle. *Réveiller* suppose quelque chose d'irrégulier et de subit.

ÉVITER ne signifie jamais *épargner*: ne dites pas, *je vous ÉVITERAI cette peine*;—ÉVITEZ *moi ce désagrément*: dites, *je vous ÉPARGNERAI cette peine*;—ÉPARGNEZ *moi ce désagrément*.

EXCEPTÉ s'accorde lorsqu'il suit le substantif; *vos frères EXCEPTÉS*, et reste invariable quand il le précède, *EXCEPTÉ vos frères*.

EXCLURE. Participe passé *exclu*, *exclue*: ou, *exclus*, *excluse*. Ce dernier est peu usité.

EXCUSE. *Demander excuse* signifie *exiger des excuses*: on ne peut donc pas dire à quelqu'un qu'on a offensé, *je vous demande excuse*; il faut dire, *je vous fais excuse*.

EXEMPLE est féminin quand il signifie modèle de *dessin*, d'*écriture*, etc., que l'on copie: il est masculin dans ses autres acceptions.

C'est une faute grave de dire, *IMITEZ l'exemple de vos ancêtres*, dites, *SUIVEZ l'exemple de vos ancêtres*.

EXHIBITION est un terme de pratique qui signifie, *représentation juridique de papiers*. Gardez-vous donc d'employer ce mot en parlant de bestiaux, de grains, et en général des produits de l'industrie, d'objets d'art, offerts à la vue du public en certaines occasions. *Exposition* est le terme propre. Ainsi dites, *EXPOSITION de tableaux, de bestiaux* etc.; et s'il y a concurrence pour des prix, employez le mot *concours*.

Ces observations s'appliquent également au verbe *exhiber*.

EXPIRER se conjugue avec *être* quand il se dit des choses; *la trêve EST expirée*; et avec *avoir* lorsqu'il se dit des personnes, *il A expiré entre mes bras*.

F. L'*f* finale ne se fait pas sentir dans les mots suivans: *clef*, *clefs*, *œuf frais*, *œuf dur*, *œuf pourri*, *bœuf gras*, *bœuf salé*, *cerf*, *cerfs*: elle ne se fait pas sentir non plus dans les mots au pluriel, *nerfs*, *bœufs*, *œufs*; mais on l'a fait entendre dans ces expressions, *du bœuf*, *un œuf*, *un nerf*, dans *nerf de bœuf*, l'on prononce seulement l'*f* du mot

boeuf; dans le mot *neuf* l'*f* se fait sentir au singulier, et elle est muette au pluriel: *habit neuve*, *habits neu*.

FACE. La locution *en face* prend après elle la préposition *de*; *en face du temple*. Cependant dans le style familier on peut omettre cette préposition; *il demeure en face le marché*. Cette règle s'applique à *près*, et à *vis-à-vis*.

FAILLIR est usité principalement à l'infinitif; au passé défini, *je faillis*; et aux temps composés, *j'ai failli*, *j'avais failli*. Le participe présent *faillant* s'emploie rarement.

On dit *j'ai failli tomber* ou *de tomber* ou *à tomber*; c'est l'oreille qui décide. C'est encore l'oreille qui prescrit le choix des prépositions à ou *de* devant l'infinitif, qui suit les verbes *contraindre*, *demande*, *s'empresse*, *s'engage*, *finir*, *forcer*, et *souffrir*.

FALLOIR. *Il s'en faut*, accompagné d'une négation, ou de quelque mot qui ait un sens négatif, tels que, *peu*, *guère*, *presque*, *rien*, etc., veut la négation devant le verbe suivant: *il ne s'en faut pas BEAUCOUP qu'il NE soit ruiné*:—*il s'en fallait PEU qu'il N'eût achevé*. Mais on dirait, *il s'en faut qu'on y meure de faim*, le verbe *il s'en faut*, n'étant accompagné d'aucune préposition négative.

FERRER un chemin, c'est le garnir de pierraille, d'après le système de McAdam. V. EMPIERRER.

FEU. L'adjectif *feu* ne s'accorde en genre que quand il précède immédiatement le substantif: *la FEUE reine*,—*notre FEUE mère*: mais on dit sans accord; *FEU la reine*;—*FEU notre mère*, l'adjectif *feu* étant séparé de son substantif par les mots *la*, *notre*.

FEVE et HARICOT. Malgré beaucoup de ressemblance *la fève* et *le haricot* sont des légumes bien différents, et jamais les naturalistes ne les confondent. Linnée nomme la *fève* *FABA*, et le *haricot* *PHASEOLUS*. Nous possédons en abondance la *fève* et le *haricot*: mais il est à regretter que nous les désignons presque toujours par le seul mot *fève*: à peine même le terme *haricot* nous est-il connu.

FINIR prend à et de devant l'infinitif: *il ne finit pas DE parler*; ou, *il ne finit pas À parler*. C'est l'oreille qui en décide.

FIXER ne saurait s'employer pour *regarder*: ne dites pas, *on ne peut FIXER le soleil, sans en être ébloui*: dites, *on ne peut REGARDER* etc.

FLEURIR employé au figuré, c.-à-d., en parlant des arts, des sciences, d'un empire, fait au participe *florissant* et à l'imparfait *florissait*; *alors les sciences FLORISSANT en Égypte:—l'empire romain FLEURISSAIT sous Tite*.

FORTUNÉ n'a jamais le sens de *riche*. Ne dites pas *un homme FORTUNÉ*: dites *un homme qui a de la fortune*.

FOUDRE employé au propre est féminin: *être frappé DE LA foudre*: employé au figuré il est masculin: *quand le sublime rient à éclater, il renverse tout comme UN foudre*: à moins qu'il ne soit accompagné d'une épithète; alors il est des deux genres; *la foudre VENGEUR, OU, la foudre VENGERESSE*.

FUNERAIRE n'est guère usité qu'en cette phrase: *frais funéraires*.

FUR. On dit également bien *AU fur et À mesure*, ou, *À fur et À mesure*.

G, est nul dans *Clugny, Regnaud* et *Regnard*, (poète): dites *Cluny, Reno, Renar*. *Gessner* (poète) se prononce *Guesse-nère*.

GABARI est un terme de marine, et signifie modèle de construction de vaisseau, et contour vertical de la carène. Toute autre acception est étrangère à ce mot.

GARDE. Si *garde* en composition se dit *d'une personne*, il a alors le sens de *gardien*, substantif qui doit prendre l's au pluriel; *des gardes-champêtres, des gardes-marines, des gardes-magasins*. Mais si *garde* se dit *d'une chose*, ou se rapporte à *une chose*, alors il est verbe, et par conséquent invariable: *des garde-vue, des garde-manger, des garde-robres*.

Garde est masculin quand il désigne un ou plusieurs individus tirés de la totalité, comme UN *garde* NATIONAL, *des gardes* NATIONAUX. Mais il est féminin quand il désigne tout le corps, comme *la garde* NATIONALE.

GENS veut au féminin tous les correspondans qui le précèdent, et au masculin tous ceux qui le suivent: *les VIEILLES gens sont* SOUPCONNEUX.

Cependant au lieu de *toutes* on emploie *tous*.

1°. quand cet adjectif est le seul qui précède le substantif *gens*: TOUS *les gens d'esprit*:—TOUS *les gens qui pensent bien*.

2°. quand *gens* est précédé d'un adjectif qui n'a qu'une seule et même terminaison pour les deux genres, comme *aimable*, *brave*, *honnête* etc.; TOUS *les honnêtes gens*,—TOUS *les habiles gens*.

GÉSIR n'est plus en usage que dans *il git*, *nous gisons*, *ils gisent*, *il gisait*, *ils gisaient*.

Ci-git et *ci-gisent* sont des formules d'épithaphe.

Quoique seule entre deux voyelles dans *nous gisons*, *ils gisent* etc. *s* conserve le son qui lui est propre, et l'on prononce *nous gissons*, *ils gissent* etc.

GRANDE. L'e de l'adjectif *grande* s'élide toujours dans *grand'mère*, *grand'tante*; et fort souvent dans *grand'chambre*, *grand'chère*, *grand'croix*, *grand'messe*, *grand'peine*, *grand'peur*, *grand'rue*, *grand'pitié*, *grand'salle*: cependant l'élision cesse d'avoir lieu quand l'adjectif *grande* est précédé de l'article, ou d'un adjectif déterminatif, comme, *une*, *ma*, *ta*, *sa*, *cette*, etc.; *la plus GRANDE peine*,—*une GRANDE chambre*;—*cette GRANDE messe a été bien chantée*.

HAÏR prend deux points sur l'*ï* dans toute la conjugaison, excepté aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif: *je hais*, *tu hais*, *il hait*, et à l'impératif, *hais*.

HENRI. On aspire l'*h* de ce mot dans le discours soutenu, mais on ne l'aspire jamais dans la conversation.

L'*h* de *Henriette* ne s'aspire dans aucun cas.

HIER. L'usage veut qu'on dise, *hier matin*, et non, *hier AU matin*: *hier AU soir*, et non, *hier soir*. V. DEMAIN.

HIVERNEMENT n'est pas français, mais *hivernage* l'est, et signifie le temps qu'un navire passe en relâche pendant l'hiver.

HIVERNER pour signifier, passer l'hiver en quelque lieu, n'est employé qu'en parlant de troupes. On ne peut donc pas dire, *j'ai HIVERNÉ à trois-Rivières;—à Québec*.

HOLLANDE. L'*h* de ce mot est toujours aspiré, excepté dans les locutions, *toile d'Hollande;—fromage d'Hollande*.

HYMNE est toujours masculin, excepté quand il signifie chant d'Église.

IMAGINER. On emploie souvent *imaginer* pour *s'imaginer*. Le premier signifie inventer, ou se former dans l'esprit l'idée de quelque chose: le second se persuader quelque chose sans fondement: il *IMAGINE avoir raison*; dites, *il s'IMAGINE avoir raison*.

Immaginer sans pronom personnel ne peut jamais être suivi immédiatement d'un *que*, ni d'un *infinitif*. On dit bien, *on ne peut rien IMAGINER de plus intéressant;—j'IMAGINE UNE chose, UN moyen de..* Mais on ne doit pas dire, *j' imagine QUE cela est:—il imagine ÊTRE un grand homme*: il faut dire: *je m' imagine QUE cela est;—il s' imagine ÊTRE un grand homme*.

IMPARDONNABLE ne se dit que des *choses*, et non des *personnes*: *faute IMPARDONNABLE*. En parlant des *personnes*, on dit, *inexcusable: homme inexcusable*.

La même observation s'applique au mot *pardonnable*.

IMPATIENTER. (s') L'usage refuse au verbe *s'impatienter* un infinitif pour régime. Ainsi ne dites pas, *ils s'impatientèrent d'attendre*.

IMPERATIF. La seconde personne singulière de l'impératif, excepté pour les quatre verbes irréguliers, *aller*, *avoir*, *être* et *savoir*, est toujours semblable à la première du présent de l'indicatif. Ainsi l'on dira, *travaille*, *cueille*, et non pas, *travailles*, *cueilles*, à moins pourtant que la seconde personne de l'impératif terminée par un e muet, ne soit suivie d'un y, ou du pronom *en*: elle prend alors une s, pour la douceur de la prononciation; *travailles-y,—donnes-en*.

L'impératif *va*, suivi d'y et d'*en*, prend aussi une s euphonique: *vas-y,—vas en chercher*.

IMPOSITION. Le mot anglais *imposition* signifie quelquefois *abus de pouvoir*, *fraude*, etc. Le mot français *imposition* ne comporte pas cette acception.

INCLUS. *Ci-inclus*, *ci joint*, sont invariables quand ils précèdent un nom, dont le sens est vague: *vous trouverez* CI-INCLUS,—CI-JOINT *copie de ma lettre*. Mais quand l'énonciation est précise, comme LA *copie*, l'accord a lieu; *vous trouverez* CI-INCLUSE,—CI-JOINTE *la copie de ma lettre*.

INSULTER *quelqu'un*, c'est l'injurier. *Insulter* À *quelqu'un*, c'est manquer aux égards que réclament sa faiblesse, son malheur: *insulter* AUX *malheureux*.

INTERJECTIONS. Duvivier dit

«que beaucoup de personnes écrivent indistinctement AH! et HA!—Ô! OH! et HO!—EH! et HÉ!» et il ajoute, «que cette diversité d'orthographe vient de la difficulté de représenter nettement, par l'écriture, le mouvement de l'organe dans l'espèce de cri inarticulé que nous arrache une émotion vive.»

Ce qui suit est puisé dans le Dictionnaire de l'*Académie*.

«O avec l'accent circonflexe est une interjection qui sert à marquer diverses passions... *ô siècle! ô temps! ô le plaisant homme! ô si je pouvais!*

«O, sans accent circonflexe, désigne l'apostrophe, *o mon fils! o mon Dieu!*

«OH. Interjection qui marque la surprise ou l'affirmation. *Oh, oh, je n'y prenais pas garde:—Oh pour cela, non.*

«HO. Interjection qui sert tantôt pour appeler, tantôt pour témoigner de l'étonnement ou de l'indignation. *Ho! venez un peu ici. Ho! que me dites-vous là?*

«Quand il est interjection d'étonnement, ou d'indignation, il s'écrit quelquefois OH!

«AH. Interjection qui sert à marquer la joie, la douleur, l'admiration... *Ah! que vous me faites plaisir! Ah! que vous me faites mal!*

«Ce n'est souvent qu'une interjection explétive, qui ne sert qu'à rendre une locution plus animée. *Ah! Madame, gardez-vous de le croire.*

«HA. Interjection de surprise, d'étonnement. *Ha! vous voilà! Ha! ha!* Il se confond souvent avec l'interjection AH!

«EH. Interjection d'admiration, de surprise. *Eh! qui aurait pu croire que...*

«HÉ. Interjection qui sert principalement à appeler. *Hé! viens ça.*

«Souvent cette interjection se confond avec EH, soit pour avertir de prendre garde à quelque chose, comme, *Hé! qu'allez-vous faire?* soit pour témoigner de la commisération, *Hé! mon Dieu...* soit pour marquer de la douleur, *Hé! qu'ai-je fait?»*

JAMAIS. Après *jamais* l'on sous-entend souvent l'article devant les substantifs communs, et alors on met ces substantifs au singulier:

jamais mortel n'a joui d'un bonheur parfait, et non pas, jamais mortels n'ont joui, etc.

JE. Quand *je*, mis après un verbe, produit un son désagréable, ce qui a lieu le plus souvent pour les verbes qui n'ont qu'une syllabe au présent de l'indicatif, il faut prendre un autre tour: ainsi au lieu de *dors-je? ris-je? choisis-je? mangé-je?* dites, *est-ce que je dors? est-ce que je ris?* etc.

JETER. Ce verbe et tous ceux qui sont terminés en *eter* à l'infinitif, comme *fureter, feuilleter, souffleter, projeter*, etc. ne doublent la consonne *t* que devant un *e* muet. *Je jette, tu jettes, il jette, nous jetons, vous jetez, ils jettent, je jetais, tu jetais, il jetait, nous jetions, vous jetiez, ils jetaient, je jetai, tu jetas, il jeta, nous jetâmes, vous jetâtes, ils jetèrent, je jetterai, tu jetteras, nous jetterons, vous jetterez, ils jetteront, je jetterais, etc., jette, jetons, jetez, que je jette, que tu jettes, qu'il jette, que nous jetions, que vous jetiez, qu'ils jettent, que je jetasse, etc., jetant, jeté, jetée.*

JOINDRE signifiant *ajouter* demande à: *joignez cette maison À la vôtre*: dans le sens d'*unir*, d'*allier*, il prend indifféremment à ou avec: *joindre la prudence À ou AVEC la bravoure.*

JOUIR se prend toujours en bonne part: ainsi ne dites pas, JOUIR *d'une mauvaise santé*:—JOUIR *d'une mauvaise réputation*: dites, AVOIR *une mauvaise santé*:—*une mauvaise réputation.*

JUSQUE. Au lieu de *jusque*, on peut employer *jusques* devant une voyelle: JUSQU'à *nous*, ou JUSQUES à *nous*: c'est l'oreille qui en décide.

L'*e* de *jusque* s'élide seulement devant à, *au, aux, ici*: *jusqu'à Paris, —jusqu'au Pérou,—jusqu'ici.*

L'usage permet de dire également, *jusqu'à aujourd'hui*, et *jusqu'aujourd'hui.*

L finale ne se prononce pas dans *baril, chenil, coutil, fournil, fusil, gril, nombril, outil, persil, soûl, sourcil, gentil* (idolâtre). Mais elle sonne dans tous les autres mots.

Cependant il faut remarquer que cette lettre, dans le mot *gentil* pour signifier *joli*, ne sonne que devant une voyelle, et qu'alors elle se mouille comme au féminin: *un gentil enfant*: prononcez *un gentille enfant*: mais au pluriel l'*l* reste muette, et on dit *genti-zan-fan*.

L finale précédée d'un *i* prend le son mouillé, dans *avril*, *babil*, *cil*, *mil* (petit grain), *péril*, *bail*, *travail*, *fénil*, etc.

Il faut en excepter *fil*, *Nil*, *mil*, (adjectif numéral) ainsi que les adjectifs en *il*, et de plus les mots énumérés ci-dessus, où l'*l* ne se prononce pas.

LÀ. L'adverbe *là* doit être accompagné d'un trait d'union, lorsqu'il est joint à des mots, dont le sens ne permet pas de le séparer: *cet homme-LÀ,—celui-LÀ,—allez-LÀ,—quel livre est-ce-LÀ?* Mais on dira sans trait d'union: *c'est LÀ mon opinion,—que dites-vous LÀ?—sont-ce LÀ vos livres?* parce que dans ces phrases l'adverbe *là* n'est pas indispensable: on peut le supprimer, et dire: *c'est mon opinion,—que dites-vous?—sont-ce vos livres?*

LE. Le pronom *le* peut représenter un *substantif*, ou un *adjectif*. Quand il représente un substantif, ou un adjectif pris substantivement, il s'accorde en genre et en nombre avec ce substantif, ou avec cet adjectif pris substantivement: *êtes-vous Madame de Ste. Croix?—je LA suis: êtes-vous la malade?—je LA suis: êtes-vous les ministres du roi? nous LES sommes: êtes-vous les mariés? nous LES sommes.*

Lorsque le pronom *le* représente un adjectif, ou un substantif pris adjectivement, il est invariable, l'adjectif ne pouvant lui communiquer ni genre ni nombre: *Madame, êtes-vous malade?—je LE suis; Messieurs êtes-vous mariés?—nous LE sommes.—Madame êtes-vous mère? je LE suis.*

Le pronom *le* peut aussi tenir la place d'une proposition ou d'un verbe. Dans ce cas il est invariable parce qu'une proposition, ou un verbe, n'a ni genre ni nombre. *Si le public a eu quelque indulgence pour moi, je LE dois à votre protection;—il faut obliger quand on LE peut.*

Après *aussi, autant, moins, mieux, plus*, l'on fait suivre la conjonction *que* du pronom *le*: *il est aussi habile que je LE croyais:—elle est moins douce qu'elle ne LE semblait;—ils sont plus savans qu'on ne LE disait*. On pécherait contre la grammaire de dire,.. *que je croyais,.. qu'elle ne semblait,.. qu'on ne disait*.

L'oreille exige qu'on dise, *donnez LE moi,—montrez LA moi,—prêtez LA nous*, et non pas, *donnez moi LE,—montrez moi LA,—prêtez nous LA*.

LE DIT, LA DITE, SUSDIT, SUSDITE, sont des termes de *Palais*, dont l'emploi, en dehors de la pratique, est interdit aux personnes qui se piquent d'écrire et de parler avec grâce.

LE MIEN. Les pronoms possessifs, *le mien, le tien, le nôtre, le vôtre*, doivent toujours se rapporter à un substantif énoncé précédemment. Ainsi, *j'ai reçu la VÔTRE en date du....* est une phrase dans laquelle *la vôtre* ne se rapporte à rien: dites, *j'ai reçu votre lettre en date du....*

LEQUEL. Au lieu de *qui, que*, l'on doit employer *lequel*, pour éviter une équivoque. Ainsi l'on ne dira pas, *c'est un effet de la Providence divine QUI excite l'admiration.—c'est un effet de la Providence divine QUE nous admirons*: car on ne sait si *qui* et *que* se rapportent à *effet* ou à *Providence*. Il faut dire, *c'est un effet de la Providence divine LEQUEL excite notre admiration..LEQUEL nous admirons*. Hors le cas d'équivoque on doit préférer *qui, que*, à *lequel*, expression prosaïque et inélégante.

LETTRES MAJUSCULES. Il faut commencer par une *majuscule* ou *grande lettre* chaque alinéa, chaque phrase, chaque vers, tous les noms d'homme, de vaisseau, de fausse divinité, tels que *Pierre, Jean, le Formidable* (vaisseau) *Jupiter*: tous ceux de lieu, tels que *l'Europe, Londres, Québec*; tous ceux de peuples, tels que les *Européens, les Romains, les Canadiens*: tous ceux de sectes, tels que les *Épicuriens, les Protestans*: tous ceux de rivières, de montagnes, de vents; le *St. Laurent, les Alpes, le Nord-Est*: tous ceux de jour et de mois, tels que *Vendredi, Août*; tous ceux de tribunaux, de compagnies, de corps, de dignités, quand ces noms sont employés avec application individuelle, tels que *l'Église* du

Canada, le *Parlement* d'Angleterre, l'*Académie*, l'*Apôtre* S. Paul: enfin tous ceux de science, d'art, de métier, s'ils sont pris dans un sens individuel, qui distingue la science, l'art, le métier de toute autre science, de tout notre art, de tout autre métier. *La Grammaire est une science indispensable:—la Musique est un art charmant.*

Les adjectifs *saint*, *grand*, et semblables, lorsqu'ils entrent dans la composition d'un nom propre, aussi bien que les titres, *Monseigneur*, *Monsieur*, *Madame*, etc., doivent prendre une *initiale majuscule*: c'est l'usage.

Quelquefois on personnifie les êtres moraux, et alors ils suivent la règle des noms d'homme. *Envie* par ex. prend une lettre majuscule dans ce vers de la Henriade: *Ci-gît la sombre Envie à l'œil timide et louche*. Le même mot s'écrit sans grande lettre dès qu'il cesse d'être personnifié. *L'envie s'attache aux grands talents.*

Lorsque les noms de peuples et de sectes n'embrassent pas la totalité, la majuscule cesse d'avoir lieu, *un français*, *des anglais*, *un calviniste*.

Remarque.—Ces règles sur l'emploi des lettres majuscules sont à peu près les plus généralement suivies. Néanmoins il faut dire qu'il existe à cet égard bien des contradictions entre les auteurs.

LEUR joint au verbe ne prend jamais la lettre *s*: *donnez leur à manger*;—*je leur ai dit*: joint à un nom il prend une *s* au pluriel.

LIRE. On doit dire, *lire* DANS *un journal*,—DANS *un registre*; et non pas, *lire* SUR *un journal*,—SUR *un registre*.

LIS. L's de ce mot se prononce toujours, excepté dans *fleur de lis*.

LOUÏS. Plusieurs personnes confondent *louïs*, pièce de monnaie, avec *livre*, monnaie de compte. C'est une erreur grave, parce que le *louïs* est une ancienne monnaie d'or de France, dont la valeur, fixée par nos lois, est d'un peu plus de quatre piastres et demie d'Espagne; tandis que notre livre du cours d'Halifax vaut seulement quatre piastres.

Le mot *dollar*, monnaie des États-Unis, est reçu, de même que le mot *pound* pour la livre sterling. Ce dernier cependant sonne mal à l'oreille.

L'UN et L'AUTRE, employé comme sujet, veut le verbe au pluriel: *l'un et l'autre VIENDRONT*. Le substantif placé après *l'un et l'autre* se met au singulier; *l'un et l'autre CHEVAL*. Quand *l'un* est précédé d'une préposition, cette préposition doit être; répétée devant *l'autre*; *je parle POUR l'un et POUR l'autre*.

Ni l'un ni l'autre, veut également le verbe au pluriel, excepté quand un des sujets précédés de *ni* peut seul faire l'action marquée par le verbe; *ni l'un ni l'autre n'OBTIENDRA le prix:—ni Monsieur A, ni Monsieur B ne SERA nommé président*.

L'un et l'autre, les uns et les autres marquent simplement la pluralité. *L'un l'autre, les uns les autres* expriment la réciprocité: *Racine et Boileau étaient poètes l'un ET l'autre; ils s'estimaient l'un l'autre*.

MAJESTÉ veut au féminin l'adjectif et le participe qui suit: *Votre Majesté est VICTORIEUSE*. Lorsqu'il est suivi d'un substantif pris adjectivement, les avis sont partagés; les uns disent; *Votre Majesté est MAÎTRESSE de ses états*, les autres, *Votre Majesté est MAÎTRE de ses états*. Cette dernière construction est généralement plus usitée.

MALGRÉ QUE employé dans le sens de *quoique*, a vieilli, et n'est plus français. Ainsi ne dites pas, *il sort MALGRÉ QU'on le lui défende*: dites, *QUOIQ'ON le lui défende*.

MANŒUVRE et MANOUVRIER. Ces mots diffèrent dans leur signification. *Manœuvre* est un ouvrier subalterne, qui sert ceux qui font l'ouvrage. *Manouvrier*, ouvrier qui travaille de ses mains et à la journée.

MANQUER prend *à* et *de* devant l'infinitif: *à*, quand il signifie ne pas faire ce qu'on doit: *on mésestime celui qui manque À remplir ses devoirs*: et *de* lorsqu'il signifie omettre, oublier, faillir: *ne manquez pas DE venir,—il a manqué DE tomber*.

MASSACRANT. Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire. On doit donc éviter de dire, *cet homme est aujourd'hui d'une humeur MASSACRANTE*, etc.

MATINAL est celui qui s'est levé matin, sans en avoir l'habitude; *matineux* celui qui a l'habitude de se lever matin: *vous êtes bien MATINAL aujourd'hui:—je ne suis pas MATINEUX*.

MEILLEUR. Le comparatif *meilleur* suivi de *que* veut *ne* devant le verbe suivant: *ces fruits sont meilleurs que je NE le croyais*: à moins que le premier verbe ne soit négatif, ou employé interrogativement: *ces fruits ne sont pas meilleurs que je le croyais*.

MÊLER avec, c'est brouiller ensemble plusieurs choses; *mêler l'eau AVEC le vin,—mêler de l'or AVEC de l'argent*. Mêler à, c'est joindre, unir: *mêler la douceur À la sévérité:—mêler l'agréable À l'utile*.

MÊME est adjectif ou adverbe.

Même est adjectif,

1°. quand il précède le substantif: *vous retombez dans les MÊMES allarmes*.

2°. quand il est placé après un pronom, ou un seul substantif: *les Dieux EUX-MÊMES devinrent furieux,—ces murs MÊMES peuvent avoir des yeux*.

Même est adverbe,

1°. quand il est placé après deux ou plusieurs substantifs: *les animaux, les plantes MÊME, étaient au nombre des Divinités*.

2°. quand il qualifie un verbe; *exempts de maux réels les hommes s'en forment MÊME de chimériques*.

MI. Particule indéclinable, abréviation de *demi*, signifie la moitié, le milieu: *la MI-août,—la MI-carême*.

À *mi* est une locution adverbiale qui signifie, à la moitié de; à *mi-côte,—à mi-jambes*.

MIEUX. La syntaxe de l'adverbe *mieux* donne lieu à plusieurs observations.

1°. suivi de deux infinitifs, *mieux* veut *de* avant le second infinitif; *il vaut mieux se taire que DE parler mal*.

2°. *mieux* veut *ne* devant le verbe qui suit la conjonction *que*; *il écrit mieux que je NE le croyais*; à moins que le verbe devant *mieux* ne soit négatif: *il n'écrit pas mieux que je le croyais*.

3°. *Le mieux, la mieux, les mieux* veulent le verbe suivant au subjonctif: *le livre le mieux écrit que nous AYONS LU*.

MIL s'écrit de trois manières.

1°. *mil*, dans les supputations d'années: *l'an mil huit cent quarante et un*.

2°. *mille* pour exprimer dix cents: *nos troupes firent cinq MILLE prisonniers*.

Dans ces deux cas il rejette la marque du pluriel.

3°. *mille* avec une *s* au pluriel, pour représenter une mesure de chemin: alors il est substantif commun.

MOINDRE veut *ne* devant le verbe qui suit la conjonction *que*: *cette somme est moindre que vous NE le dites*; à moins que le verbe placé devant *moindre*, ne soit négatif, ou interrogatif; *cette somme n'est pas moindre que vous le dites*.

Le moindre, la moindre, les moindres veulent le verbe suivant au subjonctif: *la moindre faute que vous puissiez commettre*.

Tout ce qui est dit ici pour l'adjectif *moindre* doit s'appliquer à l'adverbe *moins*.

MOINS. À *moins que de*, et, à *moins de* se disent également devant l'infinitif.

MON. Les adjectifs possessifs *mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, nos, votre, vos, leur, leurs* se répètent,

1°. devant chaque substantif: *mon père et MA mère:—mes frères et MES sœurs*; et non pas, *mes pères et mère;—mes frères et sœurs*.

2°. devant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne qualifient pas le même substantif: *mon grand et MON petit appartement;—nos vieux et NOS jeunes soldats*.

Mais on dirait sans répéter l'adjectif possessif; *mon grand et bel appartement:—nos vieux et braves soldats*: attendu que le même appartement est *grand et beau*, et que les mêmes soldats sont *vieux et braves*, les deux adjectifs modifiant le même substantif.

MOUCHER n'est jamais neutre: ainsi il ne faut pas dire, *je mouche beaucoup*, mais *je ME mouche beaucoup*.

MOUDRE. *Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent, je moulais, je moulus, je moudrai, je moudrais, mous, moulons, moulez, que je moule, que tu moules, que je moulusse, moulant, moulu, moulue*.

MOUVOIR. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent, je mouvais, je mus, je mouvrai, je mouvrais, meus, mouvons, mouvez, que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous moviez, qu'ils meuvent, que je musse, mouvant, mû, mûe*.

Conjuguez de même *émouvoir, s'émouvoir*.

MUR et MURAILLE. On dit,—*les MURS d'un jardin,—les MURAILLES d'une ville*. Le propre du *mur* est de séparer, de partager, de fermer: l'idée particulière de la *muraille* est celle de défendre, de fortifier.

N. Quand un mot est terminé par un son nasal, c.-à-d., par *an, in, on*, l'on ne fait la liaison de l'*n* finale avec la voyelle qui commence le mot suivant, que quand le sens n'admet aucune pause entre ces deux mots, comme dans, *mon ami,—certain auteur,—on ignore*. Mais on prononce sans lier la consonne *n* à la voyelle qui suit, *mon cousin est venu,—vin bon à boire,—je demande pardon à Dieu,*

parce que l'on peut faire une légère pause après les mots, *cousin, bon, pardon*.

NE. La négation *ne* précédée d'un *que* et suivie d'un verbe offre quelques difficultés.

Dans les comparatifs d'inégalité caractérisés par *plus, moins, meilleur, mieux*, ou autres termes équivalents, si le premier membre de la comparaison est *négatif*, le second qui vient après *que* doit être affirmatif, et la négation *ne* ne peut y paraître: *il n'est pas plus sage qu'il était;—il ne pense pas autrement qu'il parle;—il n'écrit pas mieux qu'il parle*.

Dans les mêmes comparatifs d'inégalité, si le premier membre de la comparaison est affirmatif, le second doit prendre *ne*: *il est plus sage qu'il NE l'était;—il pense autrement qu'il NE parle;—il écrit mieux qu'il NE parle*.

Les locutions conjonctives *à moins que, de peur que, de crainte que*, et le verbe *empêcher*, veulent toujours après eux la négation *ne*; *à moins que vous NE lui parliez;—de peur que l'on NE vous trompe;—les fautes d'Homère n'ont pas empêché qu'il NE fût sublime*.

Nier, douter, désespérer, disconvenir sont suivis de NE seulement quand ils sont accompagnés d'une négation: *je ne doute pas que cela NE soit*, etc.

Mais on dirait sans la négation, *je nie;—je doute que cela soit*, parce que les verbes *nier, douter* sont employés ici affirmativement.

Les locutions conjonctives *avant que, sans que*, et le verbe *défendre*, ne sont jamais suivis de *ne*: *avant qu'il fasse froid;—je défends qu'on lui fasse mal*.

Quand deux phrases négatives sont jointes par *ni*, ou quand *ni* est répété, l'emploi de la négation *ne* est nécessaire: *il ne les craignait ni NE les aimait;—ni Pierre ni Paul NE viendront*.

NÉGATION. La négation se compose de *ne, ne pas, ne point;—je n'ose;—je n'ose pas;—je n'ose point; ne* est la plus faible des

négations; *ne point* est la plus forte; et *ne pas* tient le milieu.

Pas ne peut jamais être employé avec *rien*. Ne dites pas avec Racine; *On ne veut PAS RIEN faire ici qui vous déplaît*.

NÉOLOGIE. L'emploi de nouveaux termes dans une langue est une conséquence qui découle de la nature même des langues, qui ne peuvent rester stationnaires. Horace l'a dit il y a près de deux mille ans.

Mais avons-nous au Canada mission ou titre pour la création de nouveaux mots? Oui, sans nul doute. Mais en même temps il est clair qu'il n'existe chez nous aucun tribunal qui puisse connaître de nos produits de ce genre: il est évident que l'Océan Atlantique nous sépare des seuls juges compétents de la langue française, auxquels il appartient de prononcer en dernier ressort.

Tous les lexicographes conviennent de la nécessité d'incorporer à la langue les termes de relation qui expriment les choses et les objets qui n'existent que dans les pays lointains, nouvellement découverts, ou avec lesquels l'on a eu peu de communications. D'où il résulte pour le Canada le droit de créer des termes pour les objets et les choses qui lui appartiennent exclusivement.

D'un autre côté, notre position sous le gouvernement britannique a nécessité l'adoption de quelques constructions, de quelques termes même anglais.

Il résulte de cette double circonstance, qu'un sage emploi de *nouveaux termes* et de mots anglais, là où la langue française n'en fournit pas d'équivalents, est permis, commandé même.

Mais que l'élève ne perde pas de vue que, hors les cas extrêmes, l'emploi de mots et de constructions anglaises est un véritable fléau pour la langue. Déjà cet abus a envahi la portion instruite de notre société, et y fait des progrès allarmants; et pour comble de malheur l'on porte quelquefois cette licence dans des écrits, que d'ailleurs le génie ne désavouerait pas.

Quant à l'emploi de mots purement anglais, là où il y a des termes en français qui leur correspondent, c'est une manie insupportable, c'est le comble du ridicule; et cependant combien de personnes, même d'éducation, qui tombent dans ce défaut! Telle Dame ne peut manger de soupe qu'au BARLEY! Tel Monsieur vous prie *de lui passer un TUMBLER pour boire du BRANDY et de l'eau!* Celui-ci vous demande, sans perdre son sérieux, si ces PATATES (pommes de terre) *sont cuites au STEAM*: celui-là si *vous avez PAYÉ une visite à Monsieur un tel*, etc.

Qui ne voit la barbarie de ces expressions; l'impertinence de ce langage?

NEUF, NOUVEAU, RECENT. *Neuf* signifie qui n'a pas servi; *nouveau* qui n'a pas encore paru: *récent* qui vient d'arriver: *habit neuf*,—*mode nouvelle*,—*fait récent*.

NIER veut toujours au subjonctif le verbe qui suit la conjonction *que*; *je nie qu'il AIT raison*.

Nier accompagné d'une négation veut *ne* devant le verbe suivant; *je ne nie pas qu'il NE mérite votre estime*.

NOMBRE (du) et du GENRE de certains substantifs. Les chiffres, les lettres de l'alphabet, les notes de musique, s'écrivent sans s au pluriel: *deux CINQ*;—*trois B*;—*quatre FA*.

Il en est ainsi de tous les mots de la langue pris matériellement; comme dans cette phrase, *il y a plusieurs fautes d'impression dans cette adresse*; *il y manque deux MONSIEUR, trois MOT et deux IL*. Il est essentiel de remarquer, qu'un mot féminin, employé matériellement, devient masculin. En voici un exemple pris dans Duvivier; *Rencontre, toujours FÉMININ en quelque sens qu'on l'emploie, était autrefois MASCULIN*.

NOMS PROPRES. Les *noms propres* ne prennent jamais la marque du pluriel: *l'Espagne a vu naître les deux SENEQUE*;—*les CORNEILLE et les RACINE ont illustré la scène française*; excepté quand ils sont employés comme noms communs, c.-à-d., pour désigner des

individus semblables à ceux dont on emprunte le nom: *la France a eu ses CÉSARS et ses POMPÉES*.

NON PLUS QUE. Quand deux sujets sont unis par *non plus que*, le verbe s'accorde avec le premier sujet: *la fortune, non plus que les dignités, n'ASSURE le bonheur*.

NOUS. Quelquefois l'on emploie le pronom *nous* au lieu de *je*; alors l'adjectif et le participe en rapport avec *nous*, se mettent au singulier; *CONVAINCU comme nous le sommes de notre insuffisance*, et non pas, *CONVAINCUS comme nous le sommes...*

NOUVEAU employé comme adverbe est invariable: *des enfans NOUVEAU nés*. Il ne s'emploie jamais adverbialement avec un substantif féminin; ainsi ne dites pas, *une fille NOUVEAU née*, mais, *une fille nouvellement née*.

NU. L'adjectif *nu* ne s'accorde que lorsqu'il suit le substantif; *tête NUE,—pieds NUS*. Lorsqu'il précède le substantif il est invariable; *NU tête,—NU pieds*.

NUIRE. *Je nuis, tu nuis, je nuisais, je nuisis, je nuirai, je nuirais, nuis, que je nuise, que je nuisisse, nuisant, nui*. Le participe *nui*, ainsi que le participe *s'entre-nui* est invariable: *ils se sont nui;—elles se sont entre-nui*.

NUL. L'adjectif *nul*, signifiant *pas un*, rejette la marque du pluriel; *nulle proposition*; à moins qu'il n'accompagne un substantif qui n'a pas de singulier, comme *pleurs, ancêtres*; ou qui ou pluriel a un autre sens qu'au singulier, comme *troupes, gages*: *nuls pleurs,—nulles troupes*.

Avec *nul* on supprime *pas* et *point*.

NUMÉRO, FOLIO, RECTO, DUO, etc. Les mots empruntés du latin ne prennent pas d's au pluriel; *factum* est excepté; on dit des *factums*.

OBÉIR. Quoique verbe neutre, *obéir* a un passif: *je veux ÊTRE OBÉI*.

OBLIGER dans le sens *d'imposer l'obligation de*, prend à ou de au choix de l'oreille: *la religion nous oblige À secourir*, ou, *DE secourir nos semblables*.

Dans le sens de *rendre service*, ou employé au passif, il prend de, et jamais à: *vous m'obligerez DE m'accompagner*;—*nous sommes obligés d'obéir aux lois*.

Être obligé ne se dit point des choses: cette locution, *le mérite est OBLIGÉ d'être modeste*, est donc vicieuse: dites, *le mérite DOIT ÊTRE modeste*.

OBSERVER accompagné d'un régime indirect de personne, doit être précédé du verbe *faire*. Ainsi dites; *je vous FAIS observer que..*:—*il nous FIT observer que..*:—*je FERAI observer à l'assemblée que..* et non pas, *je vous observe que..il nous observa que..j'observerai à l'assemblée que...*

Il résulte de là que l'on ne peut pas dire; *faire une observation à quelqu'un*; il faut dire: *FAIRE faire une observation à quelqu'un*.

OCCUPER (s'). On dit *s'occuper à* et *s'occuper de*: le premier se met avec les verbes, le second avec les substantifs: *il s'occupe À me faire avoir une place*;—*il s'occupe DE mon affaire*.

ŒIL-DE-BŒUF. Au pluriel, *œils-de-bœuf*: il en est ainsi d'*œil-de-bouc*,—d'*œil-de-chat*,—d'*œil-de-chèvre*,—d'*œil-de-christ*,—d'*œil-de-perdrix*,—d'*œil-de-soleil*.

On dit; *YEUX du fromage*:—*YEUX du pain*.

OFFRIR devant l'infinitif prend de, et *s'offrir* prend à; *il offre DE vous accompagner*:—*il s'offre À vous accompagner*.

OINDRE, *j'oins*, *tu oins*, *il oint*, *nous oignons*, *vous oignez*, *ils oignent*, *j'oignais*, *j'oignis*, *j'ai oint*, *j'oindrai*, *j'oindra*, *oins*, *oignons*, *oignez*, *que j'oigne*, *que nous oignons*, *que j'oignisse*, *oignant*, *oint*, *ointe*.

Ainsi se conjugue *joindre*.

ON. Quoique masculin et singulier de sa nature, le pronom *on* devient *féminin* quand il s'applique spécialement à une personne du sexe: et *pluriel* lorsque le sens indique évidemment qu'il désigne plusieurs personnes. Alors l'adjectif et le participe qui se rapportent à *on* prennent la marque du féminin et du pluriel: *quand on est MÈRE on n'est pas toujours MAÎTRESSE de son temps:—quand on s'estime mutuellement, on n'est pas heureux d'être SÉPARÉS.*

Au lieu de *on*, il faut employer *l'on*, pour éviter certaines consonnances choquantes qui ont lieu principalement après *et*, *si*, *ou*:—*et L'on veut;—si l'on dit:—ou L'on verra.*

Cependant on doit faire usage de *on* devant *le*, *la*, *les*, *lui* pour éviter la répétition désagréable de l'articulation *l*:—et dire, *et on le veut,—si on le dit,—ou on le verra*, et non pas, *et L'on le veut,—si L'on le dit,—ou L'on le verra.*

Au commencement d'une phrase, il faut préférer *on* à *l'on*, parce qu'alors il n'y a pas de mauvaise consonnance à éviter.

ONZE se prononce avec aspiration: *le ONZE de Juillet:—de ONZE enfans il n'en reste que trois:—vous êtes ONZE;—sur les ONZE heures:—ils étaient ONZE: prononcez, vous êtes onze:—sur lè onze heures:—ils étè onze.*

ONZIÈME *adjectif*. On prononce ce mot avec ou sans aspiration, à volonté: LE *onzième* ou L'*onzième* de Juillet:—LA *onzième* ou L'*onzième* page.

Mais dans *onzième* substantif l'o est toujours aspiré; ainsi l'on ne fait pas sentir l'*n* ni l'*s* dans ces phrases:—*il est héritier pour un onzième*:—*pour trois onzièmes*.

ORGUE est *masculin* au singulier, et *féminin* au pluriel:—un BEL *orgue*:—de BELLES *orgues*.

OU. Quand deux ou plusieurs sujets sont unis par la conjonction *ou*, le verbe s'accorde avec le dernier sujet:—*la faiblesse ou l'inexpérience nous FAIT commettre bien des fautes*: à moins que les mots unis par *ou* ne soient de différentes personnes: alors le verbe se met au pluriel, et s'accorde avec la personne qui a la priorité: *vous ou moi PARLERONS*, et mieux NOUS PARLERONS:—*vous ou votre frère PARLEREZ*, et mieux, VOUS PARLEREZ.

OUBLIER DE, désigne un manque de mémoire:—*j'ai oublié DE vous écrire*. Oublier à marque un manque d'usage: *il oublie À danser*—*À dessiner*.

OUIR n'est guère usité qu'au prétérit défini, *j'ouis*, *il ouit*: au présent du subj., *que j'ouïsse*, *qu'il ouît*: à l'infinitif, *ouïr*; au participe passé, *ouï*, *ouïe*; et aux temps composés.

PAÎTRE. *Je pais*, *tu pais*, *il pait*, *nous paissions*, *vous paisez*, *ils paissent*, *je paissais*, point de prétérit défini, *je paîtrai*, *je paîtrais*, *paissions*, *paisez*, *que je paisse*, point d'imparfait du subj., *paissant*, *pu*. Ce dernier mot ne s'emploie que dans cette phrase familière; *il a pu et repu*.

Repaître, qui se conjugue de même, a un prétérit défini;—*je repus*.

PÂLE, *Pâle*, signifie qui est faible de coloris: *blême*, qui est très-pâle; *livide*, qui est plombé et taché de noir; *hâve* qui est défiguré par le décharnement: *blafard* qui est pâle jusqu'à l'affadissement.

PÂQUE substantif féminin: fête annuelle des Juifs en mémoire de leur sortie d'Égypte.

Pâque ou *Pâques* substantif masculin, singulier: fête des chrétiens: —*Pâques est passé*.

Pâques subst. fém. pluriel; communion pascale; *faire ses Pâques*.

Pâques-fleuries, le Dimanche des Rameaux.

PARDONNER veut un régime direct des choses; *pardonnez quelques vers faibles*; et non, *À quelques vers faibles*; et un régime indirect de personnes: *pardonnez À vos enfans*, et non *pardonnez vos enfans*.

PARLER, (se) Le participe passé de *se parler* est toujours invariable, parce que *se parler* n'a pas de régime direct: *ils se sont PARLÉ*:—*elles se sont PARLÉ*.

PARMI. *Entre* se dit de deux objets: *entre Rome et Carthage*: *parmi* se dit d'un plus grand nombre, et veut après lui, ou un pluriel: *parmi les hommes*; ou un collectif: *parmi la foule*.

PARTICIPE PRÉSENT. Il est toujours terminé en *ant*, et ne prend ni genre ni nombre: *un homme LISANT*:—*des hommes LISANT*:—*une femme LISANT*:—*des femmes LISANT*.

On dit, *des hommes obligeans*:—*une femme surprenante*. Mais ces mots, *obligeans*, *surprenante*, ne sont point des participes présents: ce sont des adjectifs *verbaux*, qui s'accordent avec les substantifs auxquels ils se rapportent.

Pour distinguer les adjectifs verbaux des participes présents, il faut voir si ces mots ont un régime. Lorsqu'ils ont un régime, ce sont des participes. Lorsqu'ils n'ont point de régime, ils sont adjectifs: *cette femme est douce, affable*, PRÉVENANT *tout le monde*:—*cette femme est douce, affable*, PRÉVENANTE. Dans la première phrase le mot *prévenant* est un participe, parce qu'il est suivi du régime *tout le monde*: dans la seconde il est adjectif, parce qu'il n'a point de régime.

Cette règle pour distinguer les adjectifs verbaux des participes présents souffre quelques rares exceptions.

PARTICIPE PASSÉ des verbes réfléchis. Ce participe s'accorde avec le régime direct lorsque ce régime est avant le participe: *cette femme s'est PROPOSÉE pour modèle à ses enfans: proposée* est au féminin et au singulier, parce qu'il est précédé de son régime direct le pronom *se* qui se rapporte à *femme*: c'est comme s'il y avait,— *cette femme a proposé elle*.

Mais si le régime direct est après le participe, le participe est invariable: *ma sœur s'est COUPÉ le doigt. Coupé* ici est invariable parce que le régime direct *doigt*, est après le participe: et le pronom *se* n'est que le régime indirect, puisque c'est comme s'il y avait, *ma sœur a coupé le doigt à elle*.

PARTICIPE PASSÉ suivi d'un verbe à l'infinitif. Quand le *participe passé* est suivi d'un verbe à l'infinitif, il faut examiner avec attention si le régime qui précède le participe est régime de ce participe, ou régime de l'infinitif qui suit le participe.

S'il est régime du participe passé, ce participe doit s'accorder avec lui: *voilà les enfans QUE j'ai ENTENDUS lire. Que* est ici régime du participe *entendus*, et non de l'infinitif *lire*.

Mais si le régime qui précède le participe passé, est celui du verbe à l'infinitif, le participe passé demeure invariable: *voilà les livres QUE vous avez PARU désirer*: le régime *que* appartient au second verbe.

On reconnaît que le régime qui précède le participe passé, est le régime de ce participe, lorsqu'on peut mettre ce régime immédiatement après le participe, et changer l'infinitif qui suit en participe présent; ou bien en un imparfait précédé du pronom relatif *qui*: cela est évident dans l'exemple ci-dessus: *voilà les enfans QUE j'ai ENTENDUS lire*: on peut dire, *j'ai entendu les enfans LISANT*, ou *QUI LISAIENT*.

Lorsque ce changement ne peut se faire, il faut en conclure que le régime qui précède le participe, est le régime du verbe qui suit le participe.

PARTICIPE PASSÉ entre deux *que*. Lorsque le *participe passé* se trouve entre deux *que*, le régime direct, c.-à-d., le premier *que* appartient toujours au second verbe, et par conséquent le participe est toujours invariable: *voilà les livres QUE l'on a VOULU que je lusse: —les peines QUE j'ai PRÉVU que cette affaire vous donnerait.*

PARTICIPE PASSÉ du verbe réfléchi, formé d'un verbe neutre. Ce participe est toujours invariable, parce que son verbe n'ayant pas de régime direct, ne peut en être précédé: *elles se sont NUI:—ils se sont PARLÉ:—elles se sont SUCCÉDÉ.*

Les verbes réfléchis ainsi formés d'un verbe neutre, sont au nombre de neuf, savoir; *se plaire, se déplaire, se complaire, se rire, se sourire, se parler, se succéder, se nuire, s'entre-nuire.*

Le participe passé *fait*, suivi d'un infinitif, est toujours invariable: *la maison que j'ai FAIT bâtir:—les habits que j'ai FAIT faire.*

Beaucoup de grammairiens veulent que le participe *laissé* suive la même règle, et que l'on écrive: *la femme que j'ai LAISSÉ passer.* D'autres veulent que ce mot suive la règle générale, et que l'on écrive: *la femme que j'ai LAISSÉE passer.*

PARTICIPE PASSÉ joint au verbe *avoir* précédé du mot *en*. Ce participe est invariable, à moins qu'il ne soit précédé d'un autre régime direct: *vous avez plus de richesses que je ne vous EN ai DONNÉ, et non pas DONNÉES:—il m'a promis plus de services qu'il ne m'EN a RENDU, et non pas RENDUS.*

Les participes *donné* et *rendu* sont invariables ici parce que le mot *en* est un pronom relatif qui signifie *de cela*, et qui par conséquent représente un régime indirect.

Mais le participe est variable s'il est précédé d'un autre pronom qui en soit le régime direct: *j'ai écrit à mon frère, et voici la réponse QUE j'EN ai REÇUE.* *Reçue* est au féminin et au singulier, parce qu'il est précédé de son régime direct, le relatif *que* pronom qui se rapporte à *réponse*. Le pronom *EN* est régime indirect et signifie *de mon frère*.

PARTICIPE PASSÉ joint au verbe *avoir* précédé du mot *le*. Ce participe ne varie point, lorsque le relatif *le* se rapporte à un *adjectif*: ainsi l'on écrira: *votre sœur n'est pas aussi instruite que je l'avais PENSÉ*, parce que le pronom *le* se rapporte à l'adjectif *instruite*.

Mais le participe varie, quand le mot *le* se rapporte à un *substantif*, comme dans cette phrase: *ma sœur est toujours la même que je l'ai CONNUE*.

PARTICIPE PASSÉ des verbes impersonnels *il a fait, il y a eu*. Ce participe demeure invariable: ainsi on dit, *les chaleurs qu'il a FAIT*; et non pas, *qu'il a FAITES*:—*la disette qu'il y a EU pendant l'hiver dernier*; et non pas, *qu'il y a EUE*.

On écrit également sans accord: *IL EST ARRIVÉ de grands malheurs*:—*quels changemens en EST-IL RÉSULTÉ?* parce que c'est une règle sans exception, que le participe conjugué avec *être* (excepté dans les verbes réfléchis, où il est pour *avoir*) s'accorde toujours avec son sujet: or le sujet de, *est arrivé*;—*est résultée*, c'est *il* représentant *ceci*, mot invariable, mot neutre, qui ne saurait exercer aucune influence sur le participe.

Il faut aussi écrire sans accord: *IL S'EST RASSEMBLÉ une foule de gens armés*:—*IL S'EST GLISSÉ une faute dans votre copie*:—*IL S'EST TROUVÉ dix personnes chez moi*.

PARTICIPE PASSÉ des verbes neutres. Le verbe neutre n'ayant pas de régime direct, son participe passé demeure invariable: *les sommes que ce procès m'a COUTÉ*:—*les pistoles que ce cheval a VALU*:—*les jours que j'ai VÉCU*.

Cependant lorsque *valoir* signifie *procurer, faire obtenir*, il est actif, et alors son participe passé doit s'accorder avec le régime direct qui le précède: *les honneurs que m'a VALUS mon habit*. Il en est ainsi du participe passé de *couter*, lorsque ce verbe signifie *causer, exiger*: *les peines que cette affaire m'a COUTÉES*.

PARTICIPER À, c'est avoir part à quelque chose, à quelque action: *participer AUX faveurs du Prince*. *Participer de*, c'est tenir de la

nature de quelque chose: *l'enthousiasme de cet auteur participe DE la folie.*

PASSÉ INDÉFINI et DÉFINI. Il ne faut pas confondre le *passé indéfini* avec le *passé défini*. Le passé indéfini s'emploie indifféremment pour un temps passé, soit qu'il en reste encore une partie à écouler ou non: J'AI REÇU *une lettre l'année dernière,—le mois passé,—la semaine dernière,—hier.*—J'AI REÇU *une lettre cette année,—ce mois,—cette semaine,—aujourd'hui.*

Le passé défini ne se dit au contraire que d'un temps complètement écoulé, et éloigné au moins d'un jour de l'instant où l'on parle: ainsi l'on ne dira pas; JE REÇUS *une lettre cette année,—ce mois,—cette semaine,—aujourd'hui*, parce que l'on est encore dans le temps dont il s'agit.

PASSIF. Les verbes passifs demandent pour régimes les prépositions *de* et *par*: *de*, quand ils expriment un sentiment, une passion, en un mot un mouvement de l'âme: *par*, lorsqu'ils signifient une action à laquelle l'esprit ou le corps a seul part: *l'honnête homme est estimé DE tout le monde;—une grande partie de la terre a été conquise PAR les Romains.*

Cependant au lieu de la préposition *de*, l'usage permet d'employer *par* pour éviter plusieurs *de*: *votre conduite a été approuvée D'une commune voix, PAR toutes les personnes sages et éclairées.*

PATATE, *plante du genre des liserons*. POMME DE TERRE, *plante du genre des solanums*. Ces définitions sont du Dict. de l'Académie, Édit. de 1835, et elles s'accordent avec celles que les naturalistes donnent de ces plantes. C'est donc une grave erreur que de désigner notre *pomme de terre* par le terme *patate*, plante que nous ne possédons pas, et qui ne vient guère qu'entre les deux Tropiques.

PAYEMENT, PAIEMENT, PAIMENT. Ce mot, quoique écrit de trois différentes manières, se prononce *pè-ment*.

PAYER. Ce verbe, et tous ceux qui sont terminés au participe présent par *yant*, comme *bégayer, bayer, employer, renvoyer,*

aboyer, essayer, ployer, appuyer, etc., prennent un *y* et un *i* à la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, et du présent du subj. *Je paie, tu paies, il paie, nous payons, vous payez, ils paient*, (prononcez *je pè, tu pè, il pè*, et à la troisième personne du pluriel, *ils pè*) *je payais, tu payais, il payait, nous payions, vous payiez, ils payaient, je payai, tu payas, il paya, nous payâmes, vous payâtes, ils payèrent, je paierai, tu paieras, il paiera, nous paierons, vous paierez, ils paieront*, (prononcez, *je pè-e-rai, tu pè-e-ras, il pè-e-ra, etc.*) *je paierais, tu paierais, il paierait, nous paierions, vous paieriez, ils paieraient*, (prononcez *je pè-e-rai, tu pè-e-rai, nous pè-e-riens, etc.*) *paie*, (prononcez *pè*,) *payons, payez, que je paie, que tu paies, qu'il paie, que nous payions, que vous payiez, qu'ils paient*, (prononcez, *que je pè, que tu pè, qu'il pè, qu'ils pè*) *que je payasse, que tu payasses, qu'il payât, que nous payassions, que vous payassiez, qu'ils payassent, payant, payé, payée*.

Les verbes *croire, voir, fuir, asseoir, etc.*, ayant leur participe présent terminé en *yant*, font aussi à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *nous croyions, vous croyiez; que nous croyions, que vous croyiez, etc.*

Quelques personnes, contrairement aux règles de la prononciation, font entendre l'*/* mouillée, ou l'*y*, aux trois personnes du singulier, et à la troisième personne du pluriel du présent du subjonctif des verbes dont le participe présent est terminé en *yant*. Ainsi elles prononcent, *que je pèghe*, (du verbe payer) *que tu pèghes, qu'il pèghe, qu'ils pèghe*, au lieu de, *que je pè, que tu pè, qu'il pè, qu'ils pè*:—— *que j'èghe*, (du verbe avoir) *que tu èghes, qu'il èghe, qu'ils èghe*, au lieu de, *que j'è, que tu è, qu'il è, qu'ils è*:—— *que je croèghe*, (du verbe croire) *que tu croèghes, qu'il croèghe, qu'ils croèghe*, au lieu de, *que je croa, que tu croa, qu'il croa, qu'ils croa*.

Ces exemples prouvent combien l'instituteur doit faire d'efforts pour rompre de bonne heure dans ses élèves l'habitude de cette prononciation vicieuse.

PEMINA, que le vulgaire nomme *pinbina*, est l'obier du Canada. Le peuple appelle aussi *pinbina* son fruit: c'est à tort, parce que la baie que porte le *pémina*, n'a pas de nom en français.

PENNY est le mot anglais, et *denier* le mot français qui représentent le terme latin *denarius*, quoiqu'ils expriment des monnaies de valeurs très-différentes. Pourquoi donc employer le mot anglais *penny*, lorsque le français fournit un équivalent? D'ailleurs *penny* fait *pence* au pluriel, et puis les fractions du *penny* se nomment *farthings*: nouvelles difficultés donc pour ceux qui ne savent pas l'anglais; et nouvelle raison par conséquent de rejeter ces mots étrangers, pour s'en tenir aux termes faciles et corrects de *denier*;—*demi-denier*;—*quart de denier*, etc.

Il n'en est pas ainsi du mot *shilling*, dont l'emploi est nécessité par l'absence d'un terme français qui lui corresponde.

Le mot anglais *dollar*, monnaie des États-Unis, se trouve dans quelques dictionnaires modernes: et *Boiste* admet *pound*, mot anglais pour *livre sterling*.

PÉRIODE est masculin quand il marque le plus haut point, où une chose puisse arriver: *il est au plus HAUT période de sa gloire*; ou quand il signifie un espace de temps: *dans un COURT période*:—*dans le DERNIER période de sa vie*: il est féminin dans ses autres acceptions: *LA période lunaire*:—*LA période julienne*.

PÉRIR. En parlant de personnes qui n'existent plus, on dirait, *elles SONT périées*, parce qu'alors la pensée est occupée de l'état des personnes qui n'existent plus. Mais si l'on voulait désigner l'époque où elles ont cessé d'exister, ou la manière dont elles ont perdu la vie, il faudrait se servir de l'auxiliaire *avoir*, et dire, *elles ONT péri en 1840*:—*elles ONT péri dans un naufrage*.

Le même principe est applicable au verbe *échouer*. *Le vaisseau A échoué sur la côte*;—*le vaisseau que montait mon ami EST échoué*.
V. AUXILIAIRES.

PERSONNE *pronom indéfini*, a un sens vague, s'emploie sans article et sans adjectif déterminatif, et signifie aucune personne, qui

que ce soit: il est toujours du masculin et du singulier: PERSONNE *n'est assez sot pour le croire;—il n'y a PERSONNE qui ne soit fâché.*

Personne substantif a un sens déterminé; il est accompagné de l'article, ou d'un adjectif déterminatif, et est féminin: *quelle est la personne assez SOTTE pour le croire?—il n'y a pas UNE personne qui n'en soit FACHÉE.*

PERSES. On doit appeler *Perses* les anciens habitants de la Perse, et *Persans* ceux d'aujourd'hui.

PERSUADER. La grammaire permet d'écrire,—*les modernes se sont PERSUADÉS qu'ils surpassaient les anciens—et—les modernes se sont PERSUADÉ qu'ils surpassaient les anciens.* La raison en est qu'avec le verbe *se persuader*, le pronom *se* peut être également régime direct, ou régime indirect du verbe: en effet, on dit *persuader quelqu'un*, et *persuader À quelqu'un*.

PEU, suivi d'un pronom relatif, veut le verbe qui suit au subjonctif: *il y a peu d'hommes, qui SACHENT supporter l'adversité.*

Un petit peu est une faute grossière: dites simplement, *un peu*.

Pour le peu que est un barbarisme, il faut dire, *pour peu que*.

PEUR. La locution conjonctive, *de peur que*, veut toujours *ne* devant le verbe suivant: *de peur qu'il NE vienne.*

Avoir peur exige également *ne* devant le verbe qui suit: *j'ai peur qu'il NE vous trompe*: à moins qu'*avoir peur* ne soit accompagné d'une négation; ou ne soit employé interrogativement: dans ces deux cas on supprime *ne*: *je n'ai pas peur qu'il vous trompe?*

PEUT-ÊTRE employé avec le verbe *pouvoir* forme un pléonasme ridicule: ne dites pas: *peut-être il pourra venir*, mais, *peut-être il viendra*.

PIRE, adjectif comparatif, se joint toujours à un substantif, et s'accorde avec lui. *De deux maux il faut éviter le PIRE:—les PIRES des ennemis ce sont les flatteurs.*

Pire, suivi de *que*, veut *ne* devant le verbe qui suit: *ce vin est pire que je NE le pensais*: à moins que cet adjectif n'accompagne un verbe négatif, ou ne soit employé interrogativement: *ce vin n'est pas pire que je le pensais*:—*ce vin est-il pire que vous le pensiez?*

PIS est l'opposé de *mieux*, et se dit pour *plus mal*. Il ne se joint pas à des substantifs masculins ou féminins, mais seulement à des noms, où à des pronoms indéterminés, comme dans cette phrase, *rien n'est PIS qu'une mauvaise langue*.

Pis est quelquefois substantif: *le PIS de l'affaire est que...*

Pis est aussi adverbe comparatif: *DE PIS en PIS*,—*de mal en PIS*,—*tant PIS*.

Le peuple dit abusivement *de PIRE en PIRE*,—*de mal en PIRE*,—*tant PIRE*.

PLAINDRE. *Se plaindre de ce que*, suppose un sujet de plainte: *il se plaint DE CE QUE vous l'avez trompé*.

Se plaindre que ne suppose pas lieu à la plainte: *il a tort de se plaindre QUE vous l'avez trompé*.

Le participe passé de *se plaindre* s'accorde toujours avec le second pronom: *ils se sont PLAINTS de vous*:—*elle s'est plainte de votre conduite*: excepté lorsque *se plaindre* signifie *se refuser*, cas dans lequel le second pronom cesse d'être régime direct, *elle s'est PLAINT le boire et le manger*.

PLAIRE. *Ce qui plait* est ce qui est agréable: *ce qu'il plait* est ce que l'on veut: *les incensés sacrifient leurs intérêts à ce QUI leur PLAIT*:—*les gens d'un caractère opiniâtre ne veulent faire que ce QU'IL leur PLAIT*.

On doit répondre à quelqu'un qui offre quelque chose, *ce QU'IL vous plaît*, et non pas, *ce QUI vous plaît*.

Le participe passé de *plaire* est toujours invariable:—*ils nous ont PLU*:—*ils se sont PLU réciproquement*:—*ils se sont PLU à me contrarier*:—*elles se sont PLU à la campagne*.

PLAISIR (il y a). Cette locution prend à devant une consonne, et de devant une voyelle. *Il y a plaisir à l'entendre chanter:—il y a plaisir d'avoir affaire à un homme si loyal.*

PLÉONASME. Le pléonasme est autorisé lorsqu'il ajoute à la phrase plus d'énergie et de grâce; mais souvent il est un vice à éviter. Voici quelques phrases dans lesquelles le pléonasme est vicieux. *S'entr'égorger les uns les autres*: les mots *les uns les autres* sont superflus:—*plaintes réciproques de part et d'autre*: *de part et d'autre* sont redondans: *discours rempli de beaucoup de citations*: *beaucoup* est inutile.—À Mons. N, Prêtre, Curé de N;—À Mons. N, Prêtre, Vicaire de N:—Je, soussigné, Prêtre, Curé de N. Le mot *prêtre* dans ces phrases est superflu:—*une heure de temps*: retranchez *de temps*:—*ainsi donc vous avez tort*; l'un des deux termes *ainsi* et *donc* est redondant:—*les ennemis reculent en arrière*: on ne recule pas en avant; *en arrière* est donc superflu; *un brillant éclat*: *brillant* est superflu, car tout éclat est *brillant*:—*un cadavre inanimé*; certes il n'y a pas de cadavre *animé*:—*il fut forcé malgré lui d'y consentir*; supprimez *malgré lui*:—*il faut s'entr'aider mutuellement*; le dernier mot de cette phrase n'ajoute rien au sens:—*un petit peu*; retranchez *petit*:—*dépêchez-vous vite*; *vite* est superflu:—*tempête orageuse*; retranchez *orageuse*:—*voyons voir*; répétition barbare:—*je vais aller le chercher*, dites *je vais le chercher*:—*pour faire fuir les ennemis on n'aurait seulement qu'à se montrer*; *seulement* est superflu:—*je vais dîner, et puis ensuite je me rendrai chez vous*; *puis* signifie *ensuite*, il faut donc retrancher l'un ou l'autre:—*réellement vrai*; langage ridicule:—*au jour d'aujourd'hui*; *jour* est de trop:—*hémorragie de sang*: retranchez *de sang*, puisque le mot *hémorragie* signifie par lui-même *perte de sang*:—*il est impossible qu'on puisse réussir*, dites, *il est impossible de réussir*:—*il est impossible de pouvoir*; otez *de pouvoir*:—*je suis bien parfaitement*, ou *très-parfaitement* *votre humble serviteur*; les mots *bien* et *très*, joints à *parfaitement*, sont redondans, parce qu'on ne peut rien ajouter à ce qui est parfait:—*un des modèles les plus parfaits* est une faute, retranchez *les plus*. Quelques grammairiens souffrent dans la conversation familière ces expressions, *montez en haut*;—*descendez en bas*;—*je veux unir ces deux prairies ensemble*.

PLIER, c'est mettre en plusieurs doubles: *plier du linge*;—*plier une lettre*.

PLOYER. *Je ploie, tu ploies, il ploie, nous ployons, vous ployez, ils ploient, je ployais, nous ployions, vous ployiez, ils ployaient, je ployai, je ploierai, je ploierais, ploie, ployons, ployez, que je ploie, que nous ployions, qu'ils ploient, que je ployasse, ployant, ployé, ployée.*

Ployer, c'est courber, faire fléchir: *ployer une branche d'arbre*.

PLUPART. Le substantif *plupart* étant un collectif partitif, veut que le verbe et les autres correspondans, comme adjectifs, participes et pronoms s'accordent avec le substantif exprimé, ou sous-entendu après *la plupart*: *la plupart du monde PENSE,—la plupart des sénateurs ÉTAIENT MÉCONTENS et FATIGUÉS de la guerre;—la plupart ÉTAIENT d'avis que...*

Dans le premier exemple l'accord a lieu avec *monde*, dans le second avec *sénateurs*, et dans le troisième avec le mot *sénateurs* sous-entendu; c'est comme s'il y avait, *la plupart des sénateurs étaient d'avis que...*

PLUS. Le superlatif *le plus, la plus, les plus*, veut après lui le subjonctif: *les mouvemens des planètes sont les plus réguliers que nous CONNAISSONS*.

Avant les adverbes *plus, mieux, moins*, on emploie *le, la, les*, pour exprimer une comparaison: *cette dame ne pleurerait pas, quoiqu'elle fût LA PLUS affligée*, c.-à-d., la dame plus affligée que les autres.

Au contraire on emploie simplement *le* pour marquer une qualité portée au plus haut degré, sans aucune idée de comparaison avec d'autres objets: *cette dame ne pleure pas alors même qu'elle est LE PLUS affligée:—il s'est baigné dans l'endroit où les eaux sont LE MOINS rapides*.

Dira-t-on, *les opinions LES PLUS ou LE PLUS généralement suivies?*

La réponse dépend de l'intention de celui qui parle.

S'il s'agit d'opinions considérées en elles-mêmes, et sans comparaison, on dira **LE PLUS** *généralement suivies*.

Si au contraire, vous avez en vue d'autres opinions moins suivies, et que vous vouliez indiquer une comparaison, vous direz **LES PLUS** *généralement suivies*.

Lorsque le terme de comparaison placé après *plus* exprime une idée de mesure, de quantité, cet adverbe doit être suivi de la préposition *de*, et non de *que*: *il est plus d'à demi mort:—mon argent est plus d'à moitié dépensé*.

PLUS TÔT, PLUTÔT. Il ne faut confondre ces deux mots. *Plus tôt*, locution adverbiale, est l'opposé de *plus tard*: *plutôt*, adverbe, marque une préférence. *Plutôt mourir que de trahir ma foi*.

POINT. Pas énonce simplement la négation: *point* l'exprime avec beaucoup plus de force: *il n'a PAS d'esprit ce qu'il faut pour cette place:—c'est un homme qui n'a POINT d'esprit*.

Il n'en est pas de même quand on interroge: si ma question est accompagnée de doute, je dirai; *n'avez-vous point été là?* mais si je suis persuadé, je dirai par manière de reproche: *n'avez-vous pas été là?*

PORTE. Les mots composés qui suivent ne prennent point d's au pluriel: *porte-éguille, porte-baguettes, porte-balle, porte-chape, porte-collet, porte-crayon, porte-croix, porte-crosse, porte-dieu, porte-drapeau, porte-enseigne, porte-étendard, porte-lanterne, porte-malheur, porte-manteau, porte-mousqueton, porte-respect, porte-verge*, etc. V. SUBSTANTIFS COMPOSÉS.

POUPÉE, jouet d'enfant. On substitue souvent à ce mot celui de *catin*. Le mot *catin*, quoique désigné par quelques auteurs comme synonyme de *poupée*, sonne mal aux oreilles délicates, au point qu'il n'est plus prononcé en ce sens dans la bonne société, et que le Dict. de l'Académie, Édit. de 1834, ne lui donne d'autre signification que celle de *femme de mauvaises mœurs*.

POURVOIR. Passé défini, *je pourvus*: futur, *je pourvoirai*; conditionel, *je pourvoirais*: imparfait du subj. *que je pourvusse*. Le reste sur *voir*.

POUVOIR. *Je puis* est plus usité que *je peux*. On ne dit pas *peux-je?* mais *puis-je?* Avec *pouvoir* on peut supprimer *pas* et *point*; *je ne puis*:—*il ne peut sortir*:—il en est de même des verbes *cesser*, *oser*, et *savoir*.

PRENDRE GARDE QUE veut *ne* devant le verbe suivant: *prenez garde qu'on NE vous trompe*: excepté quand il est employé interrogativement, ou avec une négation.

PRÉPOSITIONS. Les prépositions *à*, *de*, *en*, se répètent toujours avant chaque régime: *il dut la vie À la clémence*, et *À la magnanimité du vainqueur*:—*il est doux DE servir*, et *DE contribuer à sa gloire*.

Les autres prépositions, surtout celles qui n'ont qu'une syllabe, se répètent quand les régimes n'offrent aucune ressemblance de signification. *DANS la paix* et *DANS la guerre*:—*PAR la force* et *PAR l'adresse*.

Au contraire elles ne se répètent pas quand les régimes sont des expressions synonymes: *DANS la mollesse* et *l'oisiveté*:—*PAR la force et la violence*:—*À TRAVERS les dangers et les obstacles*.

PRÈS, veut après lui la proposition *de*: *près DES montagnes*;—*près DU château*, excepté dans le style familier; *près le marché*.

Près de indique aussi le temps et le nombre: *il est PRÈS DE deux heures*;—*il y a PRÈS DE vingt ans*. Ne dites pas: *il est PROCHE de deux heures*:—*il y a PROCHE de vingt ans*.

PRESQUE. L'e final de *presque* s'élide seulement dans *presqu'île*; ainsi écrivez sans élision, *ouvrage PRESQUE achevé*:—*habit PRESQUE usé*.

PRÊT À adjectif, signifie disposé à: *prêt À partir*:—*ils sont prêts À commencer*. *Près de* préposition, signifie sur le point de: *le soleil est près DE se coucher*.

PRÉVALOIR se conjugue sur *valoir*, excepté au présent du subjonctif, où il fait, *que je prévale, que tu prévaies, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent*.

PRIER. Imparf. de l'ind. *nous priions, vous priiez, ils priaient*: présent du subjonctif, *que nous priions, que vous priiez*.

Prier DE *dîner* se dit d'une invitation accidentelle: *Prier à dîner* d'une invitation préméditée.

PRONOMS RELATIFS. Les pronoms relatifs *qui, que, lequel, laquelle, dont, où*, veulent le subjonctif après eux, quand ils ont pour antécédent un nom employé dans une phrase qui marque le doute, le désir, l'interrogation ou le commandement; et l'indicatif, lorsque la phrase exprime quelque chose de positif.

*Pronoms relatifs
avec l'indicatif.*

Je connais quelqu'un qui POURRA vous rendre ce service:—voilà un livre que vous POURREZ consulter au besoin:—prêtez-moi ce livre dont vous n'AVEZ pas besoin:—ne quittez pas une place où vous ÊTES commodément, et d'où vous ENTENDEZ bien.

*Les mêmes pronoms
avec le subjonctif.*

Connaissez-vous quelqu'un qui PUISSE me rendre ce service?—donnez-moi un livre que je PUISSE consulter au besoin;—prêtez-moi un livre dont vous n'AYEZ pas besoin:—choisissez une place où vous SOYEZ commodément, et d'où vous ENTENDIEZ bien.

Auquel, à laquelle, sont d'un usage très-ordinaire, et presque toujours indispensable quand il est question de *choses*: *le jardin AUQUEL je donne mes soins:—les sciences AUXQUELLES je m'applique*.

Mais si l'on parle de *personnes*, on est libre d'employer à *qui*, ou *auquel, à laquelle*: *Dieu À QUI, ou AUQUEL nous devons rapporter toutes nos actions*.

Quand ce sont des prépositions autres que *de* et *à*, qui régissent le pronom relatif, l'on peut employer indifféremment *qui* ou *lequel*, si l'on parle de *personnes*, et dire; *cherchons à fléchir le Juge* DEVANT QUI, OU DEVANT LEQUEL *nous devons paraître un jour*.—*on s'ennuie toujours avec ceux* AVEC QUI, ou AVEC LESQUELS *il n'est pas permis de s'ennuyer*.

Mais si l'on parle de *choses*, l'on doit se servir de *lequel*, *laquelle*: *l'opinion* CONTRE LAQUELLE *je me déclare*.

Qui s'emploierait cependant dans les cas où les choses seraient *personnifiées*: *rochers* À QUI *je me plains*:—*la gloire* À QUI *je me suis dévoué*.

PRONONCIATION. La prononciation de la conversation diffère de celle de la déclamation, et de la lecture, en ce qu'elle souffre une infinité d'hiatus, pourvu qu'ils ne soient pas trop rudes. L'usage est tellement prononcé à cet égard, qu'il serait d'un pédant de ne pas s'y conformer. Ainsi dans la conversation, *folâtrer et rire*:—*aimer à jouer*, se prononcent, *folâtré et rire*:—*aimé à jouer*. En général l's finale des verbes ne se prononce point devant une voyelle: ainsi, *tu aimes à rire*:—*tu joues avec prudence*, se prononcent, *tu aime à rire*:—*tu joue avec prudence*.

L'articulation vicieuse de la diphthongue *oi*, si fréquente chez nous, doit attirer l'attention sérieuse de l'instituteur; ou plutôt, devons-nous dire, sa conscience est grevée à cet égard, d'une immense responsabilité envers ses élèves et la société.

En discutant la prononciation de cette diphthongue, Gatel, dans la préface de son dictionnaire, p. XII (Édit. de 1813) dit:

«Quant à la diphthongue *oi*...je n'ignore pas que l'usage lui donne chez nous...une susceptibilité de plusieurs nuances, pour ceux du moins qui...ont les organes extrêmement souples et délicats. C'est tantôt le son d'*œ*, ou plutôt d'*oè*;...tantôt celui d'*oa*...tantôt celui d'*oua*...mais ces nuances m'ont paru en général si légères, si difficiles à saisir...que...j'ai jugé plus convenable...de désigner

toujours...la prononciation d'*oi* par *oa*, en prenant la seule précaution d'affecter l'*a* de l'accent circonflexe, suivant que le son en devait être plus ou moins fortement appuyé.»

Duvivier, dans son article des diphthongues, dit que le son le plus naturel de la diphthongue *oi*, «est celui que l'on suit en grec, où l'on fait entendre l'*o* et l'*i*, comme dans *voi-ïelle*, *roi-ïaume* (*voa-ïelle*, *roa-ïaume*) mais,» dit-il, «elle a encore d'autres sons qu'il est difficile de représenter par écrit.»

Outre Gatel déjà cité, Noël et Chapsal dans leur dictionnaire, et Rolland dans son vocabulaire, désignent toujours la prononciation de la diphthongue *oi* par *oa*, ou *oua*. Suivant eux, *voir*, *boire*, *croire*, *moi*, *toi*, *droit*, etc., se prononcent, *voar*, *boar*, *croar*, *moa*, *toa*, *droa*.

Il faut donc éviter de donner le son de l'*è* ouvert à la diphthongue *oi*, et se garder de prononcer, *vo-ère*, *bo-ère*, *cro-ère*, *mo-è*, *to-è*, *dro-è*, etc.

Le Dictionnaire de l'Académie, et la plupart des grammairiens modernes donnent, à quelques nuances près, la même règle pour la prononciation de la diphthongue *oi*.

Le son de la voyelle *a*, comme le son de quelques autres voyelles, peut être *aigu* ou *grave*: il est aigu dans *patte*, *natte* et grave dans *hâte*, *pâte*. On conçoit, facilement que le son grave doit être plus fort, plus rempli que le son aigu: mais on doit éviter de prononcer l'*a* comme les anglais le prononcent dans LAW (loi): et les allemands dans JA (oui) avec une effrayante ouverture de bouche. La douceur, l'harmonie de la langue française, ne peut souffrir la rudesse de tels sons.

L'Académie vient à l'appui de cette règle de la prononciation de la voyelle *a*.

«Le son de l'*a*, en français, est le même dans tous les mots: il ne diffère que par sa durée, et par des nuances peu sensibles. Il est long ou bref: long dans *pâte*, *grâce*; bref dans *glace*, *trace*. *Dict. de l'Ac. Édit. de 1832.*

Les autres voyelles susceptibles de devenir graves, sont e, u, o: *tempête, jeûne, côte.*

PROPORTIONNEL *adjectif*, et PROPORTIONNELLEMENT *adverbe*, termes de mathématiques, sont employés quand il s'agit de quantités en lignes, en nombres ou en grandeurs, qui sont en proportion. *Réduire PROPORTIONNELLEMENT un grand plan à un petit.*

Dans les autres cas, où il est question de proportion entre une chose et une autre chose, on se sert du participe *proportionné*, et de l'adverbe *proportionnellement*: *le remède est PROPORTIONNÉ au mal:— il n'a pas été récompensé PROPORTIONNEMENT à son mérite.*

PROPRE À, désigne une vocation, ou une destination encore imparfaite. *Propre pour*, marque une capacité acquise: un homme *propre* à la guerre, pourra être un jour un guérier: un homme *propre pour* la guerre, a ce qu'il faut pour l'être maintenant.

PUISQUE. L'e de *puisque* ne s'élide que devant *il, ils, elle, elles, on, un, une*: même observation pour le mot *quoique*.

QUATRE-VINGTS prend la marque du pluriel: *quatre-vingts hommes*: excepté quand il est suivi d'un autre adjectif de nombre: *quatre-vingt-dix hommes*. Il est également invariable quand il s'agit de la date: *l'an mil huit cent quatre-VINGT*.

QUELQUE s'écrit de trois manières:

1°. suivi d'un verbe il se met en deux mots, *quel que*, et alors *quel* adjectif s'accorde au genre et en nombre avec le sujet du verbe: *QUELS QUE soient les humains.*

2°. suivi d'un substantif il s'écrit en un mot, *quelque*, et s'accorde en nombre avec ce substantif: *QUELQUES raisons que vous puissiez me donner.*

3°. suivi d'un qualificatif, soit adjectif, soit participe, soit adverbe, *quelque* s'écrit également en un mot: mais alors il est adverbe, et

conséquemment reste invariable: QUELQUE *puissans qu'ils soient*:— QUELQUE *considérés que nous soyons*:—QUELQUE *adroitement qu'ils s'y prennent*.

L'e finale de *quelque* s'élide seulement devant *un, une, autre, il, elle, elles*: *quelqu'un, —quelqu'une, —quelqu'autre, —quelqu'il soit, —quelle qu'elle soit*.

QUELQUE CHOSE. Quand *quelque chose* signifie une certaine chose, il est substantif masculin. *J'ai vu quelque chose de BEAU*. Il est substantif féminin lorsqu'il veut dire, quelque soit la chose. *Quelque chose que je lui ai DITE*.

QUÊTER. C'est abusivement qu'on emploie ce mot pour signifier *mendier*. *Quêter*, c'est faire une collecte pour les pauvres, pour les objets de confréries, pour les établissemens religieux, etc. *Mendier* c'est demander l'aumône.

Même remarque pour *quêteur* qu'on fait synonyme de *mendiant*.

Quêteux pour *mendiant* est doublement barbare.

QUI prend le nombre et la personne de son antécédent, et les communique au verbe dont il est le sujet. Conséquemment on dira: *moi qui AI parlé:—toi qui AS parlé:—lui ou elle qui A parlé:—nous qui AVONS parlé:—vous qui AVEZ parlé:—ils, ou elles qui ONT parlé*.

On doit donc aussi dire, *si c'était moi qui VOULUSSE—si c'était vous qui VOULUSSIEZ—si c'était lui qui VOULUT*, et non pas, *si c'était moi qui VOULUT:—si c'était vous qui VOULUT*, etc.

On dira, *vous parlez comme un homme QUI ENTEND la matière*, et non pas, *QUI ENTENDEZ la matière:—vous parlez comme des hommes QUI S'Y CONNAISSENT*, et non pas, *QUI VOUS Y CONNAISSEZ:—tu étais le seul qui PUT me dédommager*: parce que dans ces phrases, le relatif *qui* représente le substantif qui le précède immédiatement: et en effet, c'est comme si l'on disait; *vous parlez comme un homme, LEQUEL HOMME entend la matière*, etc. et puis ce substantif, que l'on est censé répéter après *lequel*, étant réellement le sujet, communique au verbe le genre, le nombre et la personne.

Lorsque le relatif *qui* est précédé d'un adjectif, c'est au pronom qui est placé auparavant que se rapporte ce relatif: en conséquence il faut dire; *nous sommes ici PLUSIEURS qui nous SOUVENONS des succès....—c'est vous SEULS qui vous CHARGEZ de cette responsabilité:—nous étions DEUX qui ÉTIONS du même avis.* Observez que l'on dirait: *nous étions DEUX juges qui ÉTAIENT du même avis*, et non pas, *qui ÉTIONS du même avis*, à cause du substantif *juges* qui est l'antécédent de *qui*.

QUI, QUE. On doit éviter la multiplicité de ces pronoms, surtout quand ils sont interrogatifs. La grammaire ne les condamne pas absolument, mais l'oreille en est offensée. Ainsi au lieu de: *QUI est-ce QUI a fait cela?—QU'est-ce QUE c'est QUE cela?—QU'est-ce QUE tu as?* dites: *QUI a fait cela?—QU'est-ce QUE cela?—QU'as tu?*

QUICONQUE devient féminin quand il désigne spécialement une femme: *quiconque est bonne mère est ADORÉE de ses enfans.*

QUOIQUE, en un mot, signifie *bien que*; *QUOIQUE vous soyez instruit, soyez modeste*: en deux mots, il veut dire, *quelque chose que*: *QUOI QUE vous lui disiez, il ne vous écoutera pas.*

L'e de *quoique* ne s'élide que devant *il, elle, ils, elles, ou, un, une.*

R. Dans la lecture, dans le discours soutenu, et dans les vers, *r* finale des infinitifs en *er* est nulle devant une consonne ou une *h* aspirée: mais suivie d'une voyelle ou d'une *h* muette, elle se fait entendre.

Dans la conversation *r* est une lettre muette à la fin des infinitifs, même devant une voyelle: *aimer à boire,—parler et chanter*, se prononcent *aimé à boire,—parlé et chanté.*

RAILLERIE. *Entendre raillerie*, c'est bien prendre la raillerie. *Entendre LA raillerie*, c'est avoir le talent de railler.

RAPPELER, (se) veut un régime direct; ne dites pas, *je me rappelle DE cette personne:—je me rappelle DE cette chose:—je m'EN*

rappelle: dites, je me rappelle cette personne:—je me rappelle cette chose:—je me le rappelle.

On met cependant la préposition *de* devant l'infinitif: dans ce cas *de* n'est qu'un mot euphonique, et l'infinitif n'en est pas moins le régime direct: *je me rappelle d'avoir vu.*

RAPPORT. *Avoir rapport à* exprime une idée de relation, de liaison: *les effets ont rapport AUX causes.* *Avoir rapport avec* marque une idée d'analogie, de ressemblance: *nos plus belles tragédies ont beaucoup de rapport AVEC celles des Grecs.*

RAVOIR ne se dit qu'à l'infinitif.

RÉGIMES, (deux). Quand un verbe a deux régimes, l'un est simple et l'autre est composé: alors il faut toujours placer le régime simple le plus près possible du verbe: *apportez-moi-la,—dites-moi-le,* seraient donc des fautes, parce que *moi* est régime composé, et *le, la,* régimes simples; il faut dire, *apportez-la-moi,—dites-le-moi,—donnez le-lui,—chantez-la-nous,* etc.

RÉGIME PRONOM. Toutes les fois qu'un verbe actif est suivi d'un infinitif, on doit employer *le, la les,* devant ce verbe actif, si l'infinitif n'est pas régime direct: car alors il faut que le pronom soit régime direct, puisqu'un verbe actif exige un régime de cette nature: mais on doit employer *lui, leur,* quand l'infinitif est le régime direct du verbe actif, un verbe actif ne pouvant pas avoir deux régimes directs.

On doit donc dire en parlant d'un homme, *je l'ai vu faire bien des sottises,* et non pas, *je lui ai vu faire bien des sottises:* et en parlant des animaux; *c'est la brutalité qui leur fait suivre les mouvemens de leur colère:* et non pas: *c'est la brutalité qui les fait suivre,* etc.

Dans la première phrase le pronom *LE (cet homme)* est le régime direct de *voir* et non pas de l'infinitif *faire;* c'est comme s'il y avait, *j'ai vu cet homme faisant bien des sottises.*

Dans la seconde phrase *suivre* est le régime direct de *faire,* et *leur* (aux animaux) le régime indirect; c'est comme si l'on disait; *c'est la brutalité qui fait suivre aux animaux les mouvemens de leur colère.*

On ne doit pas dire, *l'idée LES a pris d'aller à la campagne*: mais, *l'idée LEUR a pris*, etc. Ici le verbe est pris neutralement, et ne saurait avoir de régime direct.

Il y a une grande différence entre, *je LUI ai vu donner un soufflet*, et, *je L'ai vu donner un soufflet*,—entre, *les offres de service que je LEUR ai vu faire*, et, *les offres de service que je LES ai vus faire*:—entre, *les liqueurs que je LEUR ai vu verser*, et, *les liqueurs que je LES ai vus verser*. Cette différence est telle, qu'en confondant les deux régimes l'on exprimerait positivement le contraire de ce que l'on voudrait faire entendre.

RÉFORMATION, RÉFORME. La *réformation* est l'action de réformer; la réforme en est l'effet.

RÉSoudre. *Je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent, je résolvais, je résolus, je résoudrai, je résoudrais, résous, résolvons, résolves, que je résolve, que nous résolvions, que vous résolviez, que je résolusse, résolvant*: il a deux participes passés, *résolu* et *résous*: ce dernier n'a point de féminin.

Lorsqu'il est question de déterminer une chose douteuse, on se sert de *résolu*: *ce jeune homme a RÉSOLU de changer de conduite*. En parlant des choses qui se convertissent en d'autres, on se sert de *résous*; *le soleil a RÉSOUS le brouillard en pluie*.

Quant *résoudre* est actif, il régit *de* avant l'infinitif, *on a résolu D'agir sans plus tarder*: employé passivement il prend *à* ou *de* devant l'infinitif: *je suis résolu À partir*, ou *DE partir*. Quand *résoudre* est réfléchi, il régit *à*; *je me suis résolu À demander une retraite*.

RESPECT. On dit également *respè* ou *respeck*. Quand aux mots *aspect* et *circonspect*, il faut prononcer *aspeck* et *circonspeck*. Cependant Boiste prononce *assepekte*.

RESTE. *Au reste* se dit des choses dont on a déjà parlé, et sur lesquelles il reste quelque chose à dire; *voilà l'opinion de Bernard*:
AU RESTE *je vous en écrirai*.

Du reste s'emploie quand ce qui suit n'est pas dans le même genre que ce qui *précède*; *il est bizarre, emporté, DU RESTE brave homme.*

RÉSULTER n'est usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du singulier. Il prend *avoir* et *être*.

RÉUNIR, lorsqu'il signifie, *posséder en même temps*, ne doit jamais être suivie des prépositions *à* ou *avec*; ne dites donc pas, *Turenne réunissait la prudence À la hardiesse*, ni, *AVEC la hardiesse*: dites, *Turenne réunissait la prudence ET la hardiesse*. En matière de Fief et d'autres choses semblables, on dit, *réunir à*.—*Réunir un grand Fief À la Couronne*.

Le verbe *unir* rejette la préposition *avec*, et veut *à*. *Turenne unissait la prudence À la hardiesse*.

RÊVER À, c'est réfléchir profondément; *il rêve À une affaire*. *Rêver de*, c'est faire un songe: *j'ai rêvé DE vous*:—*j'ai rêvé DE combats*.

REVERS INATTENDU. On prononce *rever inattendu*.

RIRE. Le participe *ri* est invariable: *ils se sont RI*,—*elles se sont RI de mes menaces*.

ROSBIF, du mot anglais *roast-beef*, signifie bœuf rôti.

ROYAL. On disait autrefois, *des lettres royaux*,—*des ordonnance royaux*: la raison a fait justice de cette bizarre irrégularité: aujourd'hui l'on dit, *lettres royales, ordonnances royales*.

S. L's *finale* se fait entendre dans les mots *anus, aloès, as, atlas, blocus, calus, foetus, iris, maïs, mœurs, prospectus, lapis, laps, en sus, locatis, vis, vasistas*, et dans les mots purement étrangers, tels que *bibus, chorus, agnus, gratis, Crésus, Délos, Rubens, Valens*, (prononcez, *rubinze valinze*) *Bacchus, Pallas*, etc.

Exceptions. L's ne sonne pas dans *Mathias, Thomas, Judas*.

Quand le pronom *y*, ou le pronom *en*, suit immédiatement la seconde personne singulière de l'impératif terminé par un e muet, il

faut, pour éviter un hiatus, y ajouter une s euphonique, et écrire, *donnes-en;—portes-y;—aies-en;—travailles-y.*

Mais si le mot *en*, au lieu d'être un pronom, est une préposition, alors on ne fait point usage de la lettre euphonique s; et l'on écrit, *admire en France...*et non pas, *admires en France.*

On ne fait pas sonner l's dans cette phrase du discours familier, *sur les une heure.*

L'impératif *va*, suivi des pronoms *y*, *en*, prend aussi une s: *vaS-y-voir;—vaS-en demander*; mais on ne doit pas dire, *vaS en Angleterre*, mais, *va en Angleterre*, parce que *en* est ici préposition.

SAILLIR, (verbe neutre et défectif) dans le sens de *jaillir*, ne se dit que des liquides: il n'est d'usage, suivant du Duvivier, qu'aux troisième personnes, et à l'infinitif, et se conjugue sur *finir*. *Il saillit, ils saillissent, il saillissait, ils saillissaient, il saillit, ils saillirent, il saillira, ils sailliront, il saillirait, ils sailliraient, qu'il saillisse, qu'ils saillissent, qu'il saillît, qu'ils saillissent.*

SAILLIR, terme d'architecture, signifie s'avancer en dehors comme un balcon, une corniche. En ce sens il se conjugue différemment du verbe *saillir* de l'article qui précède, et ne s'emploie qu'à l'infinitif, et à la troisième personne des temps suivans; *il saille, ils saillent, il saillait, ils saillaient, il saillera, ils sailleront, il saillerait, ils sailleraient, qu'il saille, qu'ils saillent, qu'il saillît, qu'ils saillissent.*

SANS QUE n'est jamais, suivi de *ne*: dites, *sans qu'il vienne*, et non, *sans qu'il NE vienne.*

SAVOIR est le seul verbe qui se mette au subjonctif, sans être sous la dépendance d'un autre mot qui le précède; mais alors il doit être accompagné d'une négation: *je ne SACHE rien de nouveau.*

SECOND éveille une idée d'ordre, et *deuxième* une idée de série. Ne dites pas; *le DEUXIÈME, mais, le SECOND tome* d'un ouvrage qui n'a que deux tomes. Si l'ouvrage a plusieurs tomes, dites, *le DEUXIÈME* et non *le SECOND tome.*

SEMBLER. Le verbe impersonnel, *il semble*, veut le subjonctif: *il semble qu'il vous CRAIGNE*: excepté quand il est accompagné d'un régime indirect de personne; *il ME semble qu'il vous CRAINT*.

SEMI ne s'emploie qu'avec certains mots, et reste toujours invariable; *une SEMI-fête:—des SEMI-tons:—des fleurs SEMI-DOUBLES*.

S'EN ALLER. Le pronom *en* de *s'en aller*, doit toujours, dans les temps composés, précéder immédiatement le verbe *être*. Dites, *nous nous EN sommes allés*: et non pas, *nous nous sommes EN allés*.

Il ne faut pas dire; *je m'EN vais commencer cette lettre:—je m'EN vais lui écrire*: mais, *je vais commencer cette lettre:—je vais lui écrire*.

SENS (ville). Prononcez, *San-ce*.

SEOIR, pour signifier *être assis*, ne se dit plus qu'aux participes, *séant, sis, sise*: et pour signifier *être convenable*, ne se dit qu'au participe présent, qu'on écrit alors *seyant*, et aux troisièmes personnes, *il sied, ils siéent, il seyait, ils seyaient, il siéra, ils siéront, il siérait, ils siéraient*. Il est inusité aux temps composés.

Messeoir se conjugue comme *seoir*, et s'emploie aux mêmes temps.

SI. On ne doit pas dire, *il était si en peine:—si en colère*: mais, *était si FORT en peine...si FORT en colère*.

SOFA, CANAPÉ. L'Académie dit qu'on confond souvent les *canapés* avec les *sofas*. *Sofa*, ou *sopha*, est un lit de repos qui sert de siège. *Canapé* est un long siège à dossier, qui sert quelquefois, mais rarement, de lit de repos. La plupart des longs sièges, qui parent nos salons, sont des *canapés*, et c'est une faute de les désigner par le terme *sofa*. *Divan* est un canapé oriental, sans dossier.

SOI. Le pronom personnel *soi* se dit des personnes et des choses. Quand il se dit des personnes, ce ne peut être que dans les propositions générales, ou avec des noms collectifs ou indéfinis,

comme *on*, *chacun*, *personne*, *quiconque*, etc. On doit rarement parler de *soi*;—*chacun est content de soi*;—*quiconque n'aime que soi*, est indigne de vivre;—*ne vivre que pour soi*, c'est être déjà mort.

Lorsque l'antécédent présente un sens déterminé, ce n'est plus *soi* qu'il faut employer, c'est *lui*, *elle*, *lui-même*, *elle-même*: *cet homme rapporte tout à LUI*,—*cette femme ne parle que d'ELLE-MÊME*.

Cependant, pour éviter une équivoque, les écrivains emploient *soi*, quoique l'antécédent offre un sens déterminé. *Ce jeune homme, en remplissant les volontés de son père, travaille pour soi*. Si au lieu de *pour soi*, l'on disait *pour LUI*, il y aurait une équivoque; on ne saurait si *LUI* représente le père ou le fils.

Lorsqu'il est question de *choses*, on peut indifféremment employer le pronom *soi*, ou le pronom *lui*, *elle*. *L'aimant attire le fer à soi*, ou à *LUI*;—*un bienfait porte sa récompense avec soi*, ou avec *LUI*,—*la vertu est aimable de soi*, ou d'*ELLE-MÊME*.

Soi étant toujours du nombre singulier, ne peut jamais se rapporter à un pluriel, lorsqu'il s'agit de *personnes*; mais s'il est question de *choses*, les avis sont partagés. L'Académie et Th. Corneille rejettent cette phrase, *ces choses sont indifférentes de soi*, tandis qu'ils admettent celle-ci, *de soi ces choses sont indifférentes*.

SON, *SA*, *SES*, *LEUR*, *LEURS*, quand il s'agit de *choses*, se remplacent par l'article et le pronom *en*, lorsque ceux-ci peuvent entrer dans la phrase sans nuire au sens. Ainsi, au lieu de dire en parlant d'une maison, *SON extérieur est agréable*; en parlant d'une ville, *j'aime SES environs*; et en parlant d'arbres, *LEURS fruits sont excellents*; l'on dira: *L'extérieur EN est agréable*,—*j'EN aime LES environs*,—*LES fruits EN sont excellents*.

Mais on dira avec *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*; *le Saint-Laurent a SA source au delà du Lac Supérieur*,—*les sciences ont LEURS difficultés*; parce que le sens ne permet pas de remplacer *son*, *sa*, *ses*, etc., par l'article et le pronom *en*.

SORTIR, pour signifier *obtenir, avoir*, est un terme de palais, usité seulement à la troisième personne, et à quelques-uns de ses temps; *il sortit, ils sortissent, il sortissait, qu'il sortisse, sortissant, sorti, sortie*. Pour les temps composés, on se sert d'*avoir*: *ce jugement A sorti son plein et entier effet*.

SOU. On n'écrit plus, comme autrefois, *sol*.

SOUFFRIR prend *à* ou *de* devant l'infinitif: *je souffre À le voir*, ou *DE le voir dans cet état*.

SOUVENIR (faire). C'est une faute de dire: *afin de LEUR faire souvenir*.—*je LUI ai fait souvenir*: dites, *afin de LES faire souvenir*.—*je L'ai fait souvenir*.

Souvenir s'emploie en parlant de choses récentes; *ressouvenir* en parlant de choses passées depuis longtemps.

SUBSTANTIFS. L'usage veut que certains substantifs, ayant la même inflexion et le même genre, servent à désigner les deux sexes; tels sont, *auteur, docteur, général, géomètre, graveur, médecin, orateur, philosophe, poète, sculpteur, soldat, témoin, peintre, traducteur*, etc.

Quand les substantifs *enfant, esclave, dépositaire*, etc., représentent une personne du sexe, l'article et l'adjectif doivent être mis au féminin. *UNE enfant PIEUSE*;—*UNE esclave BLANCHE*;—*UNE dépositaire PRUDENTE*.

SUBSTANTIFS COMPOSÉS (l'orthographe des).

Première règle. Quand un substantif composé est formé d'un substantif et d'un adjectif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel: *une basse-taille, des basses-tailles*.—*un plain-chant, des plains-chants*: excepté, *des blanc-seings, des terre-pleins, des cheveu-légers, des grand'-mères, des grand'-messes*.

Remarque. Quand il entre dans un substantif composé un mot, qui ne s'emploie plus isolément, comme dans *pic-grièche, loup-garou, gomme-gutte*, etc., ce mot joue le rôle d'un adjectif, et

conséquemment prend la marque du pluriel: *des pics grièches, des loups-garous, des gommes-guttes*.

Deuxième règle. Quand un substantif composé est formé de deux substantifs, placés immédiatement l'un après l'autre, ils prennent tous les deux la marque du pluriel: un *chef-lieu*, des *chefs-lieux*, un *chien-loup*, des *chiens-loups*, un *chou-fleur*, des *choux-fleurs*: excepté, un *bec-figues*, des *bec-figues*, un *appui-main*, des *appuis-main*, un *Hôtel-Dieu*, des *Hôtels-Dieu*, un *brèche-dents*, des *brèche-dents*.

Troisième règle. Quand un substantif composé est formé de deux substantifs unis par une préposition, c'est le premier substantif qui prend la marque du pluriel: un *ciel-de-lit*, des *ciels-de-lit*: un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre*: excepté, des *coq-à-l'âne*, des *pied-à-terre*, des *tête-à-tête*.

Quatrième règle. Quand un substantif composé est formé d'un substantif joint à un verbe, ou à une préposition, ou à un adverbe, le substantif seul prend le signe du pluriel, si toutefois il y a pluralité dans l'idée. Ainsi l'on écrira avec une s au pluriel, des *contre-coups*, des *avant-coureurs*, des *arrière-saisons*. Mais on écrira sans mettre une s au pluriel, parce qu'il y a unité dans l'idée, des *serre-tête*, des *réveille-matin* (horloges), des *contre-poison*. Enfin on écrira avec une s, tant au singulier qu'au pluriel, parce qu'il y a toujours pluralité dans l'idée, les mots *essuie-mains*, *cure-dents*, *porte-clefs*. V. TIRE-BALLE, PORTE.

Cinquième règle. Quand un substantif composé ne renferme que des mots invariables de leur nature, comme *verbe*, *préposition*, *adverbe*, aucune de ces parties ne prend la marque du pluriel: des *pour-boire*, des *passe partout*.

SUCCÉDER. Le participe *succédé* est invariable: *ils nous ont succédé*,—*ils se sont succédé*.

SULLY. Les // de ce nom propre sont mouillées.

SUPPLÉER. *Suppléer une chose*, et *suppléer à une chose*, ont des sens très-différens. *Suppléer une chose*, c'est remplacer ce qui

manque, en fournissant une chose de la même nature. *Ce sac doit être de mille francs: s'il y a cent francs de moins, je LES suppléerai.*

Suppléer À une chose c'est remplacer cette chose par une autre chose qui en tient lieu: *la valeur supplée AU nombre.*

Avec un nom ou pronom de *personne*, qui lui sert de régime, *suppléer* ne prend jamais la préposition *à*. Ainsi dites *suppléer quelqu'un*, et non pas, *suppléer À quelqu'un*:—*s'il ne vient pas je LE suppléerai*, et non pas, *je LUI suppléerai*.

SUPPOSÉ s'accorde lorsqu'il suit le substantif: *ces faits SUPPOSÉS*: il est invariable quand il le précède: *SUPPOSÉ ces faits*.

SURSEOIR. *Je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient, je sursoyais, nous sursoyions, vous sursoyiez, ils sursoyaient, je sursis, nous sursîmes, je surseoirai, nous surseoirons, je surseoirais, nous surseoirions, surseois, sursoyons, que je surseoie, que nous sursoyions, que je sursisse, que nous sursissions, sursoyant, sursis, sursise.*

Surseoir, verbe actif, signifie suspendre: *on a sursis la délibération*: on dit aussi neutralement: *surseoir au jugement d'une affaire*.

SYNONYME. Après deux substantifs synonymes, employés comme sujets, le verbe s'accorde avec le dernier: *son courage, son intrépidité ÉTONNE les plus braves*. L'adjectif suit la même règle: *une douceur, une affabilité CHARMANTE*.

T. À quelques rares exceptions près, le *t* final se prononce seulement devant une voyelle ou une *h* muette. C'est donc une faute, même grave, que de le faire sonner dans *juillet, beset, calumet, Nicolet*, ainsi que dans les noms d'hommes, *Bossuet, Croiset*, etc.: prononcez, *juillè, besè, calumè, Nicolè, Bossuè, Croisè*.

Dans *avant-hier* le *t* se fait sentir faiblement: mais il ne peut être prononcé, sans blesser l'oreille, dans les locutions, *un goût horrible, —un tort incroyable,—un instinct heureux*, etc.: et si le mot suivi

d'une voyelle, a un *r* devant le *t* final, comme dans *il part aujourd'hui*, —*il court à bride abattue*,—*il s'endort à l'ombre*, l'usage le plus commun est de ne pas faire sonner le *t*.

Le *t* final se fait toujours entendre dans *abject*, *contact*, *fat* (*fat* n'a point de féminin), *suspect*, *granit*, etc.

L'adverbe *net* se prononce indifféremment *nè* ou *nette*: mais le *t* de l'adjectif *net* est muet au masculin.

Duvivier dit:

«La plupart des écrivains modernes forment le pluriel des substantifs qui sont terminés par *ant*, ou par *ent*, en ajoutant un *s* et en supprimant le *t* final dans les polysyllabes: mais ils le conservent dans les monosyllabes.

«Toutefois cette suppression n'est pas également adoptée; et en effet *Regnier*, *Desmarais*, MM. de *Port-Royal*.... beaucoup de grammairiens modernes.... et un grand nombre d'imprimeurs.... conservent le *t* final.... mais.... l'Académie a adopté cette suppression....»

Les mêmes remarques sont applicables à la suppression du *t* au pluriel des adjectifs terminés par *ant* et par *ent*.

TÂCHER. *Je tâcherai que vous soyez content*, est un solécisme, parceque *tâcher* n'est jamais suivi de la conjonction *que*.

Tâcher prend à devant l'infinitif, quand il signifie *songer à*, *viser à*: *il tâche à m'embarrasser*,—*À me nuire*: et *de* quand il exprime les efforts que l'on fait pour parvenir à une fin: *il tâche d'avancer*.

TAMBOUR. *Battre du tambour*, c'est jouer du tambour; *battre le tambour*, c'est donner un signal par le tambour.

TARDER prend également à ou *de* devant l'infinitif: *tarder à*, OU *tarder de venir*.

TÉMOIN placé au commencement d'un membre de phrase, est pris adverbiallement: TÉMOIN *les victoires de nos armes*.

TERMES DE MARINE. L'emploi abusif de termes de marine, importés au pays par les premiers colons et navigateurs, a fait à la langue une plaie, qu'il n'est pas facile de fermer. Le mal, comme une épidémie, des dernier rangs de la société, s'est communiqué aux premiers: et souvent l'éducation la plus soignée est une faible barrière contre l'emploi, à rebours du sens commun, des termes, *virer, amarrer, larguer, greiller* (gréer), *embarquer, débarquer, revirer de bord, amarre, bordée*, etc., etc.

Les Instituteurs ne peuvent trop sévir contre l'abus que nous signalons ici.

TERMES PARASITES. Il faut éviter avec un soin extrême les *mots favoris*, les *termes bizarres*, qui inondent nos discours, et nous rendent importuns, ridicules et sont souvent le fléau de la société, sans que nous nous en apercevions. Rien d'ailleurs ne décèle plus une éducation vulgaire.

Également on doit éviter les tours surannés, les expressions ignobles, qui ne peuvent que fatiguer les personnes qui écoutent: tels que, *tirer les vers du nez; vous pouvez m'en croire;—par dessus le marché;—je vous remercie bien des fois;—au bout du compte; ce n'est pas l'embarras; sourd comme un pot*; etc.

Le jeune âge doit être prémuni contre ces défauts, dont l'habitude se corrige difficilement.

TIRANT est un *cordon* qui sert à ouvrir et fermer une bourse, un ridicule: c'est un *cuir*, un *ruban* pour boucler des souliers, monter des bottes, attacher des papiers, etc. On ne doit pas employer dans ces sens les termes *attache, ganse*, et encore moins le mot anglais *strap*.

TIRE-BALLE ne prend pas d's au pluriel; non plus que les mots suivans; *tire-bouchon, tire-bourre, tire-bouton, tire-clou, tire-pied*, etc.: *tire-botte* s'écrit au pluriel avec une s. V. SUBSTANTIFS COMPOSÉS.

TITRES *d'honneur*. Le mot *Révérénd* est un titre qui appartient exclusivement aux *Prélats*, aux *Religieux* et aux *Religieuses*: et par conséquent, c'est une erreur grave que de le donner aux membres de notre clergé canadien, qui est *séculier*. Cette erreur nous vient des anglais, qui qualifient tous leurs ministres de *Révérends*. Mais quelque soit l'usage des Anglais à cet égard, nous ne pouvons donner au mot français *Révérénd*, une extension qu'il n'a pas, une acception qui lui est étrangère.

C'est encore par un abus de langage, que l'on attribue à nos ecclésiastiques la qualification de *Messire*. Ce titre d'honneur se donnait ci-devant en France et au Canada dans les actes, (mais seulement dans les actes,) *aux nobles et aux personnes distinguées par quelque haute dignité*, tant parmi les laïcs, que parmi les gens d'église: fut présent *Haut et Puissant Seigneur MESSIRE Pierre Séguier, Chevalier*, etc.

Révérénd Messire est une expression doublement incorrecte.

Il est à regretter que le titre d'*Abbé*, que l'on donne invariablement en France aux ecclésiastiques séculiers, ne soit presque plus usité chez nous.

Les titres, *Monsieur* et *Madame* doivent être supprimés, quand on prend en écrivant, une autre qualification. Ainsi un *Chevalier* ne doit pas écrire, *Monsieur le Chevalier de N. a l'honneur de prévenir Monsieur le Colonel*: un Curé, *Monsieur le Curé de N., prie Monsieur le Marguillier en charge*: une Baronne, *Madame la Baronne de N. a l'honneur de présenter ses respectueux hommages à*: un Juge, *Monsieur le Juge N. présente son compliment à Monsieur le Procureur*.

Il faut écrire, *Le Chevalier de N. a l'honneur etc.—Le Curé de N., etc. La Baronne, etc. etc.*

Lorsqu'il n'y a pas d'autre qualification, on emploie dans les billets et sur les cartes de visite, les termes *Monsieur, Madame, Mademoiselle*.

Le nom d'un individu écrit sur la porte de sa demeure, ne doit pas être précédé du mot *Monsieur*. Mais s'il s'agit d'une personne du sexe féminin, il convient d'écrire, *Madame N.*—*Mademoiselle N.*

TOMBER *par terre*, se dit d'une chose qui touchait à la terre avant sa chute: *tomber à terre*, d'une chose qui étant élevée au-dessus de terre, tombe d'en haut. Ainsi un homme qui tombe en marchant dans la rue, *tombe PAR terre*, et non *À terre*: un couvreur qui tombe d'un toit, *tombe À terre* et non *PAR terre*.

TOSTE sub. mas. (de l'anglais *toast*) signifie la proposition de boire à la santé de quelqu'un; au souvenir d'un évènement, etc.

C'est à tort que l'on emploie le mot anglais *toast*, pour signifier *tranche de pain rôtie*. *Rôtie* est en français le correspondant de *toast*: et si la rôtie est recouverte de beurre, l'on dit, *une rôtie au beurre*.

TOUCHER et PINCER, employés pour exprimer l'action de jouer des instrumens, sont actifs, et doivent conséquemment avoir un régime direct: d'où il suit qu'il faut dire, *toucher l'orgue*, *le forté-piano*: *pincer la guitare*, *la harpe*: et non pas, *toucher DE l'orgue*, *DU forté-piano*: *pincer DE LA guitare*, *DE LA harpe*.

TOUT. Quand *tout* est adverbe il signifie *tout-à-fait*, *quelque*, et reste invariable: TOUT *aimable qu'est la vertu*,—TOUT *spirituels qu'ils sont*, —*elle est TOUT étonnée*. *Exception*. *Tout*, quoique adverbe, varie quand l'adjectif, ou le participe qui suit, est féminin, et commence par une consonne, ou une *h* aspiré: *elle est TOUTE stupéfaite*,—TOUTE *hardie qu'elle est*.—TOUTES *spirituelles qu'elles sont*.

Tout. Quand l'adjectif *tout* est joint à un nom de ville, il prend le genre masculin, quoique le nom de ville soit féminin: non que dans ce cas on le considère comme adverbe, mais parce que l'on sous-entend le mot *peuple*. On dira donc, TOUT *Rome le sait*,—TOUT *Florence en est convaincu*: c'est-à-dire, *tout le peuple de Rome...tout le peuple de Florence....*

Mais joint à un nom de province, de royaume, de paroisse, *tout* prend le genre de ce nom. TOUTE *l'Italie*,—TOUTE *la paroisse*.

TOUT-À-COUP signifie soudainement: *il disparut TOUT-À-COUP. Tout-d'un-coup* veut dire, tout d'une fois; *il s'est ruiné TOUT-D'UN COUP.*

TOUT DE SUITE, phrase adverbiale, signifie *incontinent, sur l'heure.* Il ne faut pas la confondre avec *de suite*, autre phrase adverbiale qui signifie *l'un après l'autre, sans interruption.*—*ces livres ne sont pas DE SUITE.*

TRAIRE. *Je trais, tu trais, il trait, nous trayons, vous trayez, ils traient, je trayais, tu trayais, il trayait, nous trayions, vous trayiez, ils trayaient;* point de passé défini, *je trairai, je trairais, trais, trayons, trayez, que je traie, que tu traies, qu'il traie, que nous trayions, qu'ils traient,* point d'imparfait du subj. *trayant, trait, traite.*

TRAIT D'UNION ou TIRET. Il sert à marquer la liaison qui existe entre deux ou plusieurs mots. On l'emploie,

1°. entre le verbe et les pronoms, *je, moi, nous, tu, vous, il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, y, en, ce, on,* quand ces pronoms sont placés après le verbe, dont ils sont le sujet, ou le régime: *irai-je?—viens-tu?—donnait-on?—laisse-moi;—allez-y;—portes-en;* etc. S'il y a deux noms, on emploie deux traits d'union: *laisse-le-moi,—donne-les-leur.*

2°. avant ou après *ci* et *là*, accompagnant un substantif, un pronom, une préposition, un adverbe, avec lesquels ils sont unis d'une manière inséparable: *celui-ci,—celui-là,—là-dessus,—là-haut,* etc.

3°. pour lier *très* au mot qui suit: *très-sagement,—très-riche.*

4°. pour unir le dernier terme d'un nombre au terme précédent, quand le dernier terme passe *un*, et ne dépasse pas dix: *dix-huit;—trente-cinq;—deux cent dix-neuf,* mais on dirait sans trait d'union: *vingt et un;—cinquante et un:* le dernier terme étant *un:* et *cent quinze;—deux cent vingt;* le dernier terme dépassant dix. Cependant *quatre-vingts* prend toujours le trait d'union: *quatre-vingts chevaux:—quatre-vingt dix hommes.*

5°. pour lier deux ou plusieurs mots qui, par le sens, n'en font qu'un, *Marc-Aurèle,—chef-lieu;—s'entre-choquer, Jean-Jacques, Jean-Baptiste.*

6°. pour indiquer le changement d'interlocuteur: il remplace alors les *dit-il, reprit-il, répondit-il.*

7°. pour marquer une suspension dans le discours.

8°. pour lier le mot, dont une partie se trouve à la fin d'une ligne, et l'autre au commencement de la ligne suivante.

TRAITER. On dit indifféremment, *traiter une matière,—une question:* ou, *traiter d'une matière,—d'une question:* à moins qu'on ne spécifie la matière, la question: alors il faut de:—*dans son ouvrage, il traite DES plantes, DES métaux.*

TRAVERSER *le pont*, pour exprimer l'action de le parcourir dans sa longueur, n'est pas correct: il faut dire, *passer le pont.*

TRÉMA. Le tréma est un double point (¨) qu'on met sur une des voyelles *e, i, u*, pour la faire prononcer séparément de celle qui précède: *naïf, Saül, ciguë.* L'emploi du tréma est une faute quand on peut le remplacer par un accent: ainsi au lieu de *poésie, Cloë,* écrivez, *poésie, Cloé.*

TRÈS. L'usage ne permet guère de mettre *très* devant les participes. Dans ces cas l'on emploie *beaucoup, fort*, etc., et au lieu de dire *cet homme est TRÈS-aimé; cette place est TRÈS-menacée par l'ennemi*, l'on dit, *cet homme est FORT aimé,—cette place est FORT menacée*, etc.

On peut cependant se servir de *très* avec certains participes employés comme adjectifs verbaux: *il est TRÈS-occupé,—il est TRÈS-humilié.*

Très ne doit pas être employé dans une proposition négative, Ne dites pas, *il n'est pas TRÈS-sage;—il n'est pas TRÈS-occupé:* dites, *il n'est pas FORT sage,—il n'est pas FORT occupé.* L'adverbe modifie un verbe, un adjectif et un autre adverbe, mais jamais un substantif.

On doit donc éviter les locutions suivantes si communes et si vicieuses: *J'ai TRÈS-faim:—il a BIEN soif:—il est parti TRÈS-matin:—il fait TRÈS-chaud:—j'ai EXTRÊMEMENT froid:—il ne fait pas BIEN froid.* Il faut dire: *J'ai une très-GRANDE faim:—il a une bien GRANDE soif:—il est parti de très-GRAND matin:—il fait GRAND chaud:—j'ai un TRÈS-GRAND froid:—il ne fait pas un bien GRAND froid.*

TROIS-RIVIÈRES, (en latin *Trifluvium*) nom composé, est substantif masculin du nombre singulier: il est masculin parce que les noms de ville en général sont masculins, à moins qu'ils ne dérivent d'un féminin latin: et quoiqu'il porte la marque du pluriel, il est au singulier, parce que le nom propre n'étant qu'un nom qui distingue une chose des autres choses, ne peut être susceptible de l'idée accessoire de pluralité.

Trois-Rivières étant un nom propre, ne peut, d'après la règle générale, être accompagné de l'article *les*. Il est vrai que cette règle souffre quelques exceptions, comme, *Le Havre, Le Puy, La Rochelle*. Il est encore vrai que, jusqu'à ces derniers temps, on a toujours écrit *Trois-Rivières* avec l'article: mais les écrivains récents, d'accord avec la raison, travaillent à corriger cette vieille erreur indiquée d'ailleurs suffisamment par le terme latin *Trifluvium*.

Des observations qui précèdent il résulte que l'on doit dire, *Je vais à Trois-Rivières:—il demeure à Trois-Rivières:—Trois-Rivières EST BÂTI sur le fleuve St. Laurent*, et non pas, *je vais AUX Trois-Rivières:—il demeure AUX Trois-Rivières:—LES Trois-Rivières SONT BÂTIES sur le fleuve St. Laurent*.

Trois-Pistoles, Trois-Saumons, noms de paroisses, suivent la même règle.

UN. Lévisac pense que le mot *un* devant une voyelle, doit être prononcé comme *une*, et que l'on doit dire *une-imbécile,—une hérétique*. D'autres grammairiens veulent que l'on prononce *un-nimbécile.—un-nhérétique*.

UN DE. Au lieu de *un de*, il faut employer *l'un de*, quand *un* est précédé d'un substantif ou d'un pronom, et suivi d'un nombre précis: *Ducis l'un DES quarante de l'Académie*.

Mais on dira avec *un de*,—*Henri IV est UN DES meilleurs princes, qui aient régné sur la France*,—*UN DES quarante de l'Académie est de mon avis*; parce que dans la première phrase, *un* précédé par le substantif *Henri*, n'est pas suivi d'un nombre: et que dans le second, *un* suivi par le nombre *quarante*, n'est pas précédé par un substantif ou un pronom.

UNIQUE veut après lui le subjonctif: *c'est l'unique service que vous PUISSIEZ me rendre*.

VACANCES au pluriel, se dit des études publiques: *vacations* au pluriel, de la cessation des séances des gens de justice.

VAINCRE. *Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent, je vainquais, je vainquis, je vaincrai, je vaincrais, vaincs, vainquons, vainquez, que je vainque, que je vainquisse, vaincant, vaincu, vaincue*.

Le présent de l'indicatif n'est guère usité au singulier, non plus que *vaincs*, seconde personne du singulier de l'impératif.

VALOIR. *Je vaux, nous valons, ils valent, je valais, je valus, je vaudrai, je vaudrais*: pas d'impératif, *que je vaille, que nous valions, que je valusse, valant, valu, value*.

Le participe *valu* s'accorde seulement lorsque le verbe *valoir* signifie *procurer, rapporter*, et que le régime direct précède le participe: *que d'éloges ne lui a pas VALUS sa conduite noble et généreuse!* c.-à-d. *procurés*; le participe, comme l'on voit, s'accorde ici avec le régime direct *que*, qui est devant.

VENIMEUX se dit des animaux: *le scorpion est un animal VENIMEUX*: *vénéneux* des végétaux; *la ciguë est une plante vénéneuse*.

VÊPRES, MATINES. Dites, *aller à vêpres,—à matines: réciter vêpres,—matines:* et non pas, *aller AUX vêpres,—AUX matine: réciter LES vêpres,—LES matines:* attendu que *vêpres* et *matines* étant pris *indéterminément* dans ces phrases, on doit supprimer l'article.

Mais si ces noms étaient pris *déterminément*, comme dans ces locutions, *aller AUX vêpres de la paroisse de St. Roch;—réciter LES matines de Noël*, l'on ne pourrait omettre l'article.

VERBES. Quelques grammairiens modernes ont substitué aux anciens titres de certains verbes de nouvelles dénominations, qu'il convient d'indiquer. Pour *actif* ils disent *transitif*: pour *neutre*,—*intransitifs*: pour *impersonnel*,—*unipersonnel*: et enfin *réfléchi* est remplacé par le terme *pronominal* ou *réciproque*.

Les mêmes grammairiens disent *complément* pour *régime*.

VÊTIR. *Je vêts, tu vêts, il vêt* (ce singulier est peu usité) *nous vêtons, je vêtais, je vêtis, je vêtirai, je vêtirais, vêts, vêtons, vêtez, que je vête, que je vêtisse, vêtant, vêtu, vêtue.*

VIANDE, chair des animaux terrestres et des oiseaux dont on se nourrit. En ce sens on dit que l'on ne mange point de *viande* en carême.

Viande se dit quelquefois de la chair des poissons: *le saumon n'est pas une VIANDE de malade.*

On appelle viandes de carême, *la morue, le hareng, le saumon*, etc.
V. CHAIR.

VIEIL. Au lieu de *vieux*, on se sert de *vieil* devant un substantif qui commence par une voyelle, ou une *h* non aspirée: cependant on est toujours libre d'employer le mot *vieux*.

VILLES. En général les noms de *ville* sont masculins, excepté quand ils dérivent d'un féminin latin. Lorsque le genre est incertain, l'on doit faire précéder le nom du mot *ville*.

Quand on personnifie une ville, l'on en met ordinairement le nom au féminin: *malheureuse Tyr, dans quelles mains es-tu tombée.*

VINGT ET UN. On dit *vingt et un, trente et un*, etc. Mais la conjonction est omise dans *vingt-deux, vingt-trois*, etc., *trente-deux, trente-trois*, etc. Il s'en suit que les locutions *trente un soldats,—l'an mil huit cent quarante un*, sont vicieuses.

L'usage veut que l'on dise, *soixante et dix, soixante et onze*, etc.

VIS-À-VIS ne doit pas s'employer dans le sens de *envers, à l'égard de*. Ne dites donc pas, *sa conduite vis-à-vis de ses bienfaiteurs est fort répréhensible*: dites, *ENVERS ses bienfaiteurs*, etc., ou, *À L'ÉGARD de ses bienfaiteurs*, etc.

Après *vis-à-vis*, on met *de*, excepté dans le style familier; *vis-à-vis la rue;—vis-à-vis mes croisées*.

VIVRE régit *de* et non pas *du*: *je vis DE bonne viande,—DE bonne soupe,—vivre DE légumes*.

VOLUME. TOME. *Volume* est un livre relié ou broché. *Tome* est un volume qui fait partie d'un ouvrage; Le *volume* peut contenir plusieurs *tomes*: et le *tome* peut faire plusieurs volumes.

Quelquefois *tome* signifie simplement *volume*.

VOUS. Lorsqu'on parle à des supérieurs, ou à des dames, les convenances du langage exigent que l'on se serve *quelquefois* de la troisième personne au lieu de la seconde. Ainsi au lieu de, *Monsieur, voulez-vous me permettre?* dites, *Monsieur voudrait-il me permettre. —Madame, pourriez-vous me faire la grâce?* dites, *Madame pourrait-elle me faire la grâce?*

Y, adverbe de lieu avec l'impératif. Le pronom *moi* se met toujours après l'y. *Envoyez-y moi,—menez-y moi,—attendez-y-MOI,—tu vas au musée, mènes-y moi,—tu vas en voiture, donnes-y moi une place*.

Les pronoms *nous* et *les* se mettent au contraire avant l'y. *Envoyez-NOUS-y—attendez-NOUS-y,—tu vas au musée, mène-LES-y,—tu vas en voiture, donne-NOUS-y une place*.

M'y ne peut être placé après le verbe. Ne dites pas; *Vous allez à Québec, menez-M'y*: dites,...*menez-y-moi*. Mais il se place très-bien devant: *Je vais à Trois-Rivières, voulez-vous M'y accompagner?*

Z, prend le son propre d's, même avant une consonne, dans *Metz, Rodez, Suez, Alvarez, Cortez, Sènez, Usez*; mais il ne sonne pas dans *Sèez*. Les deux z dans le mot *Abruzze* se prononcent comme deux s, *Abrusse*.

ZÉPHYR, ZÉPHYRE. Le premier se dit d'un vent doux et agréable: le second du même vent considéré comme divinité de la fable.

FIN

RECUEIL

DE

LOCUTIONS VICIEUSES.

À. C'est une faute grossière que de dire, *la fille À Madame une telle, —le cheval À Mons. un tel*. Dites, *la fille DE Madame une telle, —le cheval DE Mons. un tel*. Venez À bonne heure, est aussi une expression vicieuse: dites, venez DE bonne heure.

ABAT de neige, abat de pluie sont des barbarismes, de même que, chute de neige,—chute de pluie.

ABIMER. *J'ai abîmé mon chapeau,—ma robe*; dites, *j'ai gâté mon chapeau,—ma robe*.

ADONNER (s') est un des mots de la langue dont on fait le plus fréquent abus, et par fois le plus ridicule emploi. Ainsi l'on dit, *il s'est ADONNÉ à entrer chez moi, au moment où le feu a éclaté*; pour, *il est entré par hasard chez moi au moment etc.*:—*il s'est ADONNÉ que votre frère et moi nous sommes arrivés le même jour à Trois-Rivières*; pour, *votre frère et moi nous sommes arrivés par hasard le même jour à Trois-Rivières*;—*ce Monsieur s'est ADONNÉ à Kingston à l'ouverture du Parlement*, pour, *ce Monsieur s'est trouvé par hasard à Kingston, à l'ouverture etc.*

Mais on dit, en parlant de chemin, *passer chez moi quand votre chemin s'ADONNERA*: et en termes de marine, que *le vent ADONNE*, pour signifier qu'il est favorable.

AMBRE, pour désigner l'allure d'un cheval, est une faute: dites *amble,—aller l'amble*.

AMONT, terme de batellier, qui signifie, en remontant la rivière: *pays d'AMONT,—ce bateau arrive d'AMONT.*

On voit par là combien sont répréhensibles les expressions, *AMONT le coteau,—AMONT le Cap aux Diamans*, etc.

Amont est opposé à *aval*. On dit, *vent d'AVAL,—navire venant en AVAL,—bateau amarré en AVAL du pont,—en AMONT du pont,—en AMONT et en AVAL de la ville de Québec.*

ANIMAUX. Souvent on désigne par ce mot les bestiaux et autres quadrupèdes domestiques: et l'on dit, *mener les ANIMAUX au paturage,—soigner les ANIMAUX,—ces ANIMAUX sont fort gras*, etc. Ce langage est incorrect, parce que le terme animal est générique, et comprend par conséquent tous les êtres animés et sensibles de la nature.

Bestiaux ou BÉTAIL ne se dit guère que pour désigner les *bœufs*, les *vaches*, les *moutons*, les *chèvres*. Quant aux *chevaux*, aux *ânes*, aux *cochons*, aux *chiens* etc., il faut les spécialiser par leurs noms.

On dit *animaux domestiques* par opposition aux *animaux sauvages*.

ANVALER pour signifier *avalier*, n'est pas français.

APRÈS. *La clef est APRÈS la serrure*: dites, *À la serrure*.

APPROPRIER. C'est une faute grossière de dire, *APPROPRIER une chambre, un meuble*, pour signifier, *NETTOYER une chambre, un meuble*.

À RAISON DE signifie *à proportion*; et ne peut être par conséquent employé pour *à cause de*, qui a une toute autre acception. Au lieu donc de, *il a abandonné cette entreprise À RAISON des obstacles qu'il y a rencontres, il faut...À CAUSE DES obstacles...*

ARGENT n'a point de pluriel: c'est donc une faute de dire, *envoyer des ARGENS à quelqu'un;—placer des ARGENS à intérêt*: dites, *envoyer de l'argent*, ou mieux *des fonds à quelqu'un,—placer de l'argent*, ou *des fonds à intérêt*.

De la BONNE argent,—*de l'argent* BLANCHE, sont des solécismes révoltans.

ATTELER *un cheval sur une voiture*,—*mettre les chevaux sur le carosse*, sont des locutions qui blessant le sens commun: dites, *atteler un cheval à une voiture*,—*atteler les chevaux AU carosse*.

ATTENDRE. Le peuple dit *attendre* pour *entendre*: de là les expressions choquantes, *j'ai ATTENDU la messe*,—*cet homme n'ATTEND pas raison*, etc.

AVEC. Venez AVECQUE *moi*: mauvaise prononciation: dites, *venez AVÉ moi*. Le c dans ce mot ne sonne que devant une voyelle.

BALANCE, BALANCINE pour signifier *balançoire*, ne sont pas français.

Une planche appuyée par le milieu, et sur les extrémités de laquelle des enfans placés en contre-poids, s'élèvent et s'abaissent alternativement, s'appelle également *bascule* et *balançoire*.

Escarpolette est une balançoire, dont le siège est suspendue par des cordes ou par des brins de bois.

Si la machine sur laquelle on se balance est construite de manière que le mouvement soit circulaire et horisontal, elle se nomme aussi *balançoire*.

Brandilloire est synonyme de *balançoire*.

BALANCER *quelqu'un*, c'est imprimer un mouvement à la balançoire, où est la personne, sans y être placé soi-même.

Se balancer, c'est aller soi-même sur la balançoire; ainsi quand deux ou plusieurs personnes veulent aller se balancer, elles doivent dire, *allons nous balancer*, et non pas, *allons balancer*.

BAND. On a francisé à tort ce mot anglais, et l'on dit, *la* BANDE de *musique de tel régiment*: dites, le CORPS de *musique*... ou simplement, *la musique de tel régiment*.

BARBOT. C'est ainsi que le peuple appelle l'*escarbot*, insecte de la famille des coléoptères.

BARRER *une porte*, c'est la fermer avec une barre. Si la porte est munie d'une serrure seulement, il serait ridicule de dire, BARREZ *la porte*.

BATTURES, BORDAGES, employés pour signifier les glaces qui s'accumulent pendant l'hiver sur le bord des rivières, sont des barbarismes. On ne doit donc pas dire, *les BORDAGES tiennent encore,—les BATTURES sont parties*.

Embarquement et *débarquement* sont encore des termes impropres, lorsqu'on leur fait signifier l'endroit où, en hiver, l'on passe de la rive sur la glace d'une rivière, et *vice versâ*.

BELLE, EN BELLE. Ces mots sont employés par le peuple pour signifier *facilité*, *occasion favorable*, et il en résulte des locutions tout-à-fait ridicules; comme, *vous avez EN BELLE*, pour, *vous avez la FACILITÉ*:—*si vous trouvez votre BELLE*, pour, *si vous trouvez une OCCASION FAVORABLE*, etc.

BERDAS, BERDASSERIE, de même que, *berdasser*, *berdasseur*, *berdasseuse*, sont des mots bas et révoltants.

BEURRÉE est une tranche de pain recouverte de beurre. L'expression BEURRÉE *de confitures* choque le bon sens: dites, TARTINE *de confitures*.

On dit aussi, *tartine de beurre,—de miel*, etc.

BOITE pour signifier le son, l'avoine, les légumes, etc., qu'on délaie avec de l'eau ou du lait pour les bestiaux, n'est pas français.

BOMBARDE. Le peuple nomme ainsi, mais improprement, le petit instrument en métal, dont on tire du son, en le plaçant entre les dents, et en en frappant la languette avec le doigt. Cet instrument s'appelle *trompe*, et plus ordinairement *guimbarde*.

BOTTE. *Tomber en botte*, en parlant d'un tonneau, d'une cuve, etc., dont les douves et les cercles se séparent, est un solécisme.

Les tonneliers, suivant Trévoux, disent, *tomber en javelle*.

Le peuple dit aussi, mais improprement, *cet homme tombe en botte*, pour désigner le dépérissement rapide de sa santé, ou de sa fortune.

BOUCANE, terme impropre qu'on emploie comme synonyme de *fumée*.

BOUCANER signifie sécher des comestibles à la fumée, et aller à la chasse des bœufs sauvages: ne dites pas, *la cheminée BOUCANE*,—*le poêle BOUCANE*: dites, *la cheminée fume*, etc.

BOUILLIR. Le vulgaire dit abusivement *bouillir* pour *fermenter*, comme dans cette phrase, *la bière n'a pas encore BOUILLI*, pour, *n'a pas encore FERMENTÉ*.

BOUQUET. Le peuple confond les termes, *bouquet* et *fleur*: il dit, *semer des BOUQUETS*; et à l'aspect des fleurs d'un parterre, *voilà de beaux BOUQUETS*.

Bouquet n'est pas une fleur: il est un assemblage de fleurs liées ensemble.

BOUT. *Un BOUT de temps*,—*un long BOUT de temps*,—*un petit BOUT de temps*, sont des locutions basses et vulgaires.

BRASSE CORPS. *Prendre à brasse corps*: populaire: dites *à-bras-le-corps*.

BRETON. Ce nom appartenait jadis aux habitants de la Grande Bretagne: ils ont cessé de le porter depuis l'invasion de l'Angleterre par les Saxons: et par conséquent il ne peut plus être employé comme synonyme d'*anglais*.

Les seuls habitants de la Bretagne, ci-devant province de la France, portent aujourd'hui le nom de *Bretons*.

BRIN est une faute dans les expressions suivantes, *un petit BRIN de pain*,—*un petit BRIN de lait*,—*il n'a mangé qu'un petit BRIN*,—*il tombe quelques BRINS de pluie*, etc.

On dit cependant, *un BRIN d'estime,—un BRIN d'amitié,—un petit BRIN d'espérance.*

BROYER, Au lieu de *broyer*, pour signifier briser le lin, le chanvre; et de *broie*, l'instrument pour broyer, nos paysans disent abusivement, *brayer, braye.*

BUT. Ne dites pas, *j'ai rempli mon BUT*, mais, *j'ai atteint mon BUT.*

BUTIN est tout ce qu'on enlève à l'ennemi. Dans le langage du peuple ce mot signifie, *meubles, marchandises, comestibles*, toutes sortes d'effets en un mot: et de là une multitude innombrable de locutions ignobles, dont voici quelques échantillons. Un huitrier dit, *j'ai vendu tout mon BUTIN*: un acheteur qui n'a pas achevé de faire ses amplettes, *j'ai encore du BUTIN à acheter*: celui-ci, à l'aspect de beaux meubles s'écrie, *voilà de beau BUTIN*: celui-là, à la vue d'un voleur qui enlève ses volailles, *au voleur! qui emporte mon BUTIN*: cet autre, en parlant d'un tailleur qui a gâté son habit, *il a gâté mon BUTIN*. Quel pitoyable langage!

CADRE. On emploie abusivement ce mot pour signifier *image, estampe*, etc.: et l'on dit, *voilà un beau CADRE:—quel est le prix de ce CADRE?* pour, *voilà une belle ESTAMPE:—quel est le prix de cette IMAGE?*

Cadre n'est que la bordure de bois, de bronze, etc., dans laquelle on enchâsse un tableau, une estampe, etc.

CAILLE pour signifier tacheté de blanc et de noir, en parlant des bestiaux, etc., n'est pas français.

CAJEU, CAGE. En parlant de pièces de bois liées ensemble, que l'on transporte à flot sur une rivière, gardez-vous de dire, CAJEU, CAGE. *Cajeu* n'est pas français, non plus que *cage* dans le sens qu'on lui prête ici. Dites, *train, radeau, train de bois*, etc.

Drame employé dans le sens de *radeau* est également un barbarisme.

CALER, terme de marine, est employé improprement par le peuple pour signifier enfoncer dans la boue,—dans l'eau,—couler à fond.

Caler un fossé, pour, *creuser un fossé* est aussi une locution vicieuse.

CANOT. Outre le canot fait d'écorce, ou d'un tronc d'arbre, une autre petite embarcation, destinée pour l'ordinaire, au service des vaisseaux, se nomme *canot*. Désigner ce canot par le mot *chaloupe*, est une faute grave. *Chaloupe*, que les Anglais nomment *long-boat*, est une embarcation plus grande que le canot, et porte quelquefois le nom de *grand canot*.

CASSOT pour signifier un petit vaisseau d'écorce, ou de *bois*, n'est pas français.

CASTALOGNE est une couverture de lit de laine très-fine, et c'est une faute d'employer ce mot pour désigner les petits tapis d'un travail grossier, dont on couvre un plancher, et c'est une autre faute de prononcer *ca-ta-logne*.

C'EST-IL employé pour *est-ce?* est un solécisme. Évitez donc les expressions populaires, C'EST-IL *moi qui ai fait cela?*—C'EST-IL *lui qui a parlé?*—C'EST-IL *bon, cela?*

CHAMPLURE pour signifier *robinet*, est un barbarisme. Dites, *chantepleure*.

Dans quelques départemens de la France on appelle *chantepleure* le robinet d'un tonneau de vin ou de cidre.

CHANDELLE. Ne dites pas, TUEZ *la chandelle*,—TUEZ *le feu*: dites, ÉTEIGNEZ *la chandelle*,—ÉTEIGNEZ *le feu*.

Enterrer le feu est aussi une faute; dites, *couvrir le feu*.

CHANGER. C'est une faute grossière que de dire, CHANGEZ-VOUS, —*allez VOUS CHANGER*: dites, *changez votre linge*,—*allez changer vos habits*.

CHARGE. *La charge d'un vaisseau* n'est pas français. Dites, *le chargement* ou *la cargaison d'un vaisseau*.

CHIFFON *de pain*, pour signifier un gros morceau de pain, est une expression vicieuse; il faut dire *guignon*, ou *bribe de pain*.

CIRE, ou CIRAGE, est la composition luisante que l'on étend sur les chaussures en cuir. L'emploi du mot anglais *black-ball* est insupportable; également on doit repousser le terme *noir à souliers*.

Frottez mes souliers,—mes bottes: expressions ridicules; on doit dire, *cirez mes souliers,—mes bottes*, quand on veut les faire enduire de cire; et, *décrottez mes souliers,—mes bottes*, lorsqu'on en veut faire ôter la boue.

CLAIRER (du verbe anglais *to clear*) n'est pas français. Ainsi ne dites pas, *j'ai CLAIRÉ £500 dans mon année*;—*il a CLAIRÉ à la douane*: dites, *j'ai fait un gain net de £500 dans mon année*:—*il a eu sa décharge de la douane*.

CLENCHE, suivant Boiste, signifie *loquet de porte*: mais *clencher* n'est pas français: conséquemment l'on ne doit pas dire, *on clenche à la porte*, etc.

CŒUR, CHŒUR se prononcent *keur*. Gardez-vous de dire avec le peuple, *qu-eur*.

COFFEE. Il est du dernier ridicule d'aller chercher le mot anglais *coffee*, que l'on prononce comme les anglais, *kâu-fé* tandis que nous avons le terme français *café*, dont l'*a* est aigu, et que l'on doit par conséquent prononcer *caf-é*.

COUETTE pour signifier, cheveux de la nuque noués, n'est pas français.

COLLÉREUX-EUSE, dites, *colère*.

COLLATION est féminin. *J'ai mangé du fruit à MON collation*,—*il a fait un BON collation*, sont des sollécismes insupportables.

COLLECTER (du verbe anglais *to collect*) est un barbarisme. Il ne faut donc pas dire, COLLECTER *des dettes*,—*des souscriptions*; mais, RECUEILLIR *des dettes*, *des souscriptions*.

COLLECTEUR. Ce mot se dit seulement de celui qui est chargé de percevoir les taxes, les impositions; mais non de celui qui recueille des souscriptions, des dettes, etc.

CONDUITE n'est pas synonyme d'*économie*: et c'est une faute grossière que de dire, *cet homme a beaucoup de CONDUITE*, pour signifier qu'il est fort entendu en économie.

CORDEAU est une petite corde pour aligner: et c'est à tort qu'on l'emploie au pluriel comme synonyme des *rênes* ou *guides*, que l'on attache à la bride d'un cheval attelé à une voiture.

CORDON, employé pour signifier une mesure de bois de chauffage, n'est pas français.

Cordon d'aube est une faute: dites, *ceinture d'aube*.

COTON employé pour désigner une tige sans feuilles; un épi de blé d'Inde dépouillé de ses grains; la souche d'un chou; etc., est une faute grossière.

COÛTE QUI COÛTE. Dites, *coûte QUE coûte*.

CRACKER. Rejetez ce mot vulgaire anglais, par lequel on désigne une sorte de petit biscuit dur et cassant; et dites en français *biscotin*.

CRAQUÉ. *Le mur est CRAQUÉ*,—*le verre est CRAQUÉ*, sont des expressions incorrectes: dites, *le mur est fendu*, ou *crevassé*;—*le verre est fêlé*.

CRI-CRI est le grillon domestique: il ne doit pas être confondu avec le *criquet*, habitant des champs, qui est une autre espèce de grillon.

CROCHET et TAQUET sont des instrumens recourbés pour tenir quelque chose. On ne doit pas confondre ces mots avec *verrou*, qui est une fermeture de porte d'une autre forme.

CROUSTILLANT-TE, ne se trouve dans aucun dictionnaire. Conséquemment l'on ne doit pas dire: *pâtisserie CROUSTILLANTE*:—*comptes CROUSTILLANS*: mais, *pâtisserie croquante*;—*comptes croustilleux*.

CUSTODE. Au lieu de *tabernacle*, le peuple dit *custode*, pour désigner l'ouvrage fait en forme de petit temple pour renfermer le saint ciboire. *Custode* n'est qu'une couverture du ciboire.

DALLE. L'emploi de ce mot, pour désigner le petit canal qui conduit l'eau à la roue d'un moulin, est une faute: AUGE est le vrai terme.

DÉCESSER n'est pas français. *Il ne DÉCESSE de parler*; dites, *il ne cesse de parler*.

DÉFONCER *une porte*, est un solécisme: dites, *enfoncer une porte*.

DÉGRADER, terme de marine, signifie *dégrader et abandonner un vaisseau*. *Navire DÉGRADÉ* signifie aussi un *navire arrêté, ou éloigné de sa route par la violence des vents*.

C'est contrairement aux règles de la langue que l'on emploie le mot *dégrader* en parlant des voyages par terre. Ainsi l'on dit, *nous avons été DÉGRADÉS par le mauvais temps*: pour, *nous avons été arrêtés en chemin par le mauvais temps*;—*j'ai DÉGRADÉ mon compagnon de voyage*; pour, *j'ai devancé mon compagnon de voyage*, etc.

DÉGRAS. *Être au dégras*, qui se dit de quelqu'un devenu infirme et incapable d'agir; ou de quelque chose qui est usé et hors de service, n'est pas français.

DÉMANCHER, qui veut dire, ôter la manche à un instrument, est employé abusivement pour signifier démonter un instrument composé de plusieurs pièces, défaire un ouvrage, détruire, démettre, disloquer, etc., comme dans ces phrases: *cet ouvrage est mal fait, il faut le DÉMANCHER*:—*il faut DÉMANCHER cette lunette d'approche, pour en nettoyer les verres*:—*il s'est DÉMANCHÉ une épaule*.

Mais on dit, *cette affaire se DÉMANCHE*, pour signifier qu'elle va mal.

DEMI-ARD ou DEMIARD, dans le langage vulgaire, signifie une mesure de liquide, de la demi-contenance d'une chopine.

Demi-ard ne se trouve pas dans les dictionnaires; et par quel terme le remplacer?—Par celui de *demi-chopine* ou de *demi-setier* sans doute, puisque la *chopine* et le *setier* sont une même mesure.

DEPUIS. Ne dites pas, DEPUIS *Québec jusqu'à Montréal il y a 60 lieues*;—DEPUIS *ici jusque-là*: dites, DE *Québec à Montréal* etc.—D'*ici jusque-là*.

DÉTEINDRE. Ne dites pas, *ce drap DÉTEINT*, mais *SE déteint*.

DIFFICILE. C'est une faute de dire, *ces livres sont DIFFICILES à se procurer*: il faut, *il est difficile à se procurer ces livres*.

DINDON est un substantif masculin qui signifie *coq-d'Inde*. *Dinde* est la *poule-d'Inde*, et féminin par conséquent: *voilà UN BEAU dinde*,—*j'ai mangé DU dinde*, sont donc des solécismes: dites, *voilà UNE BELLE dinde*:—*j'ai mangé DE LA dinde*.

On dit au moral, *voilà un grand dindon* (niais) et non pas, *voilà un grand dinde*.

ÉBAROUI. Terme de marine, qui se dit d'un navire dont le bordage est desséché par le soleil. Ce mot n'a point d'autre acception, et par conséquent les expressions, *ce seau est ÉBAROUI*,—*cette cuve est ÉBAROUIE*, ne valent rien.

ECCLESIASTIQUE. Terme qui désigne tout membre du clergé, qu'il soit ou non *prêtre*. C'est donc à tort que l'on applique ce mot aux seuls aspirans, qui n'ont pas reçu l'ordre de la prêtrise.

ÉLEVEZ *les yeux au ciel*; phrase vicieuse: dites, *levez les yeux au ciel*.

EMBARQUEMENT. DÉBARQUEMENT. ABORDAGE. Le peuple emploie ces mots pour signifier un lieu propre pour embarquer et débarquer. Il faut dire, EMBARCADÈRE.

EMBARQUER, S'EMBARQUER, DÉBARQUER, pour signifier, monter en voiture, descendre de voiture, en parlant de voitures de terre, ne seraient que des expressions ridicules, si elles fussent restées dans les derniers rangs de la société: mais que ces locutions ignobles aient gagné nos salons respectables, c'est un vrai scandale. *Monsieur est DÉBARQUÉ du carosse,—Madame est EMBARQUÉE dans la calèche,—je m'EMBARQUERAI dans mon traîneau.* Quel pitoyable langage!

ÉMIGRATION est l'action d'émigrer. Il est l'opposé d'IMMIGRATION, qui signifie l'établissement d'étrangers dans un pays.

EMMANCHER, (prononcez *an-manché*, et non pas *a-manché*) signifie mettre un manche. On voit par là combien ce mot est employé abusivement dans ces phrases, *cet artiste a mal EMMANCHÉ ma lunette d'approche,—l'ouvrier a EMMANCHÉ le tuyau du poêle*, etc.

Cependant le verbe réfléchi, *s'emmancher*, s'emploie figurément pour signifier *s'arranger, s'ajuster*;—*cela ne s'EMMANCHE pas ainsi.*

EN QUELQUE PART, locution ridicule: *il est allé EN QUELQUE PART*: retranchez EN.

ENCANTER, ou, *mettre sur le CAN*, sont des expressions barbares que l'on doit remplacer par l'adverbe *de champ*, qui signifie posé horizontalement sur le côté le plus étroit. Ainsi placer une brique *de champ*, c'est la placer sur la face la plus étroite: mettre des solives *de champ*, c'est les poser sur la partie la moins large.

ENGRENER; *Laisser ENGRENER le mal*, pour signifier *laisser augmenter la maladie*, est un solécisme.

ESCOUSSE veut dire course pour mieux sauter. On confond souvent ce mot avec *fois*, et l'on dit, *essayez encore une ESCOUSSE*, pour, *essayez encore une FOIS*:—*à une autre ESCOUSSE je serai plus heureux*, pour, *une autre FOIS je serai plus heureux.*

ÉTANCHE pour signifier qui ne coule pas, n'est pas français. *Un baril ÉTANCHE,—un navire ÉTANCHE*, sont donc des locutions

vicieuses.

Ce qui suit se lit dans le Dict. de Trévoux.

«On dit d'un vaisseau qui ne prend point eau, qu'il est *étanché*: on dit aussi que les soufflets d'un orgue sont bien *étanchés*, lorsque le vent ne se perd pas.»

EXAMEN. On prononce *examène* et *examin*. Cette dernière prononciation est préférable.

FARD. On désigne souvent par le mot *fard* les viandes et herbes hachées mince pour mettre dans la volaille, etc. C'est une faute; il faut dire *farce*.

FER. C'est abusivement qu'on nomme *marchands de fer*, ceux qui exercent la profession de *taillandier* et de *feronnier*.

FIÈREMENT. C'est peu connaître la valeur de ce mot que de l'employer comme suit; *cet homme est FIÈREMENT laid* (très-laid); *cet enfant est FIÈREMENT gauche* (très-gauche), etc.

FIXEMENT. Prononcez *fixce-ment*, et non pas *fix-é-ment*.

FLÉAU, instrument pour battre les grains, se prononce *flé-ô* et non pas *flô*.

FORT est souvent, mais abusivement, employé pour village, bourg, bourgade: *allons au FORT de Varennes*.

L'existence jadis de forts bâtis par les premiers colons du pays, pour se mettre à l'abri des incursions des indigènes, a donné lieu à cette locution vicieuse.

FOURRIÈRE est le lieu où l'on enferme les chevaux, le bétail saisis: on dit, *mettre en fourrière*, *être en fourrière*.

Enclos public pour signifier *fourrière*, est une faute grossière.

FRAÎCHE. *Prendre la FRAÎCHE* est un barbarisme; dites, *prendre le FRAIS*.

FRICASSER *des coups à quelqu'un,—fricasser son camp,—je m'en fricasse*, sont des expressions si basses que la plume refuse presque de les tracer.

FRICOT, terme bas et populaire, que ne profèrent jamais les personnes d'éducation.

FRINGALE, mot vulgaire employé pour signifier faim pressante, n'est pas dans les dictionnaires.

GAUSSER, pour signifier couper menu du bois, ou autre chose, comme font les enfans pour s'amuser, n'est pas français.

GENRE de certains substantifs. Les erreurs populaires relativement au genre de certains substantifs, doivent être évitées avec une attention, toute particulière. Quoi de plus révoltant que les expressions, *l'angelus est-ELLE SONNÉE?—UNE appétit DÉVORANTE:—CETTE ouvrage est très-BELLE: on donne de FORTES gages à ce domestique*, etc.

GERMAGE: barbarisme, dont nos paysans se servent pour exprimer l'état des grains qui, après avoir été sciés et mis en javelle, ont germé sur le sillon.

GINGUER, ÊTRE EN GINGUE: expressions barbares pour signifier faire des gambades, en parlant des quadrupèdes, et même des personnes.

GOUTTIÈRE est un canal pour les eaux de pluie des toits: c'est à tort que l'on emploie comme synonymes de *gouttière* les termes *dalle* et *dallot*, qui signifient, le premier, *canal de pompe*, ou, *tablettes de pierres dures, dont on revêt les trottoirs, les terrasses*, etc.: le second, *canal pour l'écoulement des eaux d'un navire*.

Le mot *gouttière* est, à son tour, employé improprement employé pour signifier, *petite fente* ou *trou* dans un toit, une voûte, etc., par lequel les eaux suintent.

GRAINS de pluie, faute grossière: dites, *gouttes de pluie*.

GRÉER, que le peuple prononce *grayer*, signifie *équiper un vaisseau*. Les locutions suivantes prouvent jusqu'à quel point le vulgaire abuse du mot *gréer*. *C'est un homme bien GRAYÉ en chevaux:—je me GRAYE pour aller à la chasse,—vous n'êtes pas GRAYÉ pour loger tant de monde*, etc.

GROCERY. Rejetez ce mot anglais, et dites *épicerie*. D'ailleurs la prononciation du mot *grocery* donne lieu à une équivoque, en ce que l'on croit entendre le mot français *grosserie*, qui signifie commerce en gros, ou gros ouvrages de taillandiers.

Groseille d'après le Dict. de l'Acad. est une espèce de *petit fruit..qui vient par grappes*. *Il y a groseille rouge et blanche*.

Groseille à maquereau ou groseille verte, d'après la même autorité, est un *fruit vert ou rougeâtre, plus gros que les groseilles ordinaires, qui vient sur un arbrisseau épineux*.

Ces descriptions de la groseille s'accordent avec celles des naturalistes.

Quant au mot *gadelle*, par lequel nous désignons d'ordinaire la groseille à grappes, il ne se trouve ni dans le Dict. de l'Acad. ni dans celui de l'Hist. Nat. de Valmont-Bomare. Boiste dit que *gadelle* est une espèce de *groseille*: et on lit dans le Dict. d'Hist. Nat. par une société de savans, que *gadelle est le nom que portent les groseilles dans la ci-devant province du Perche en France*.

De ces observations il résulte, que c'est une erreur de nommer *gadelle*, le fruit à grappes, dont il est question.

GUELLARD prononcez *gheu-lar* et non pas, *gu-el-lar*. Celle dernière prononciation est vicieuse, et elle doit être évitée également dans les mots suivants.

Gueule,	<i>prononcez</i>	gheule.
Gueulée,	——	gheu-lé.
Gueuler,	——	gheu-lé.
Gueules,	——	gheule.

Gueulette,	——	gheu-lette.
Gueusaille,	——	gheu-saille.
Gueusailler,	——	gheu-sail-lé.
Gueusant,	——	gheu-san.
Gueuse,	——	gheuse.
Gueuser,	——	gheusé.
Gueuserie,	——	gheu-se-ri.
Gueux,	——	gheu.
Dégueuler,	——	dé-gheu-lé.

HONTEUX. L'*h* de ce mot est aspiré. Qu'il est pénible d'entendre dire *cè-tonteux,—il è-tonteux*, pour, *c'est-honteux,—il est-honteux*!

ICI. Ne dites pas, *ces jours-ici,—ces livres-ici*: ce sont des fautes: il faut dire, *ces jours-ci,—ces livres-ci*, etc.

IL N'A QU'À *pleuvoir*, *Paul n'a qu'à tomber*; solécismes; dites, *s'il vient à pleuvoir,—si Paul vient à tomber*, ou, *s'il pleut,—si Paul tombe*.

ILS employé pour ELLES, est un solécisme révoltant. Quel pitoyable langage que celui qui suit! *Où sont ces Demoiselles? ont-ILS oublié l'invitation à dîner chez notre tante?—non, Monsieur, ILS ne l'ont pas oublié; ILS sont au jardin, et vous y attendent*.

Les mêmes remarques s'appliquent à *eux* et à *eux-autres*, qu'on emploie fréquemment pour *elles*.

IMPERTINENCE. *Donner des impertinences à quelqu'un*, est une locution barbare.

INFLAMMATION. Gardez-vous de prononcer avec le peuple *AN-flâ-mâ-tion*: dites, *in-flamme-mace-i-on*.

INGÉNIEUR. C'est une erreur de désigner par ce terme celui qui dirige les machines d'un moulin à vapeur; d'un bateau-à-vapeur, etc.: *machiniste* est le mot propre.

INVECTIVER *quelqu'un*, n'est pas français: il faut dire, *invectiver contre quelqu'un*.

JOLIMENT. On fait quelquefois un étrange abus de ce mot; comme quand on dit, *cet homme est JOLIMENT laid:—il fait JOLIMENT froid*.

LARD. *Lard salé, lard frais, manger du lard*; expressions barbares; dites, *porc salé, porc frais, manger du porc*.

Lard est la graisse ferme qui est entre le cuir et la chair du porc, de la baleine, etc.

Porchet pour *jeune porc* n'est pas français.

LARGUER. On emploie souvent, mais abusivement, ce terme de marine, pour signifier, lâcher prise, laisser aller, détendre, etc.

LENDEMAIN. *Du jour au lendemain* est une locution incorrecte: dites d'un jour à l'autre: ou, de la veille au lendemain.

LETTRE MOULÉE est une lettre imprimée: c'est aussi une écriture à la main qui imite l'imprimé. Dans ce dernier sens on dit, *écriture en LETTRES MOULÉES*:—*écrire un compliment en LETTRES MOULÉES*: et non pas *écriture IMPRIMÉE*:—*IMPRIMER un compliment*.

LOCUTIONS LATINES. Les locutions latines, *exempli gratiâ*—*verbi gratiâ*,—*id est*,—*anno Domini*,—*ante meridiem*,—*post meridiem*,—*junior*, *senior*, etc. n'ayant pas été incorporées à la langue, doivent être rejetées.

LONGUE-VUE employé pour signifier *lunette d'approche*, ou *lunette à longue vue*, est un solécisme.

LORSQUE. Faites sonner l's de ce mot: mais garder-vous de faire entendre trois syllabes en prononçant *lor-se-que*.

MACONNE n'est pas un substantif. C'est une erreur très-commune d'employer ce moi pour *maçonnage*, qui est le travail du maçon: et pour *maçonnerie*, qui est l'ouvrage achevé.

MAL. *J'ai mal à MA jambe*,...à MON bras: dites, *j'ai mal à LA jambe*,...AU bras.

MAL COMPLAISANT. Dites, *PEU complaisant*. Les locutions *mal appris*, *mal éduqué* sont incorrectes; il faut dire *mal élevé*.

MANCHONNIER. Dites, *foureur*, car *manchonnier* ne se trouve pas dans les dictionnaires.

MARBRE. *Bille* est le nom de la petite boule de marbre, qui sert de jouet aux enfans. Il faut donc dire, *jouer aux BILLES*, et non pas, *jouer aux MARBRES*.

MARIER (se). On ne se marie pas AVEC quelqu'un, mais À quelqu'un.

La locution, *Mons. N. a marié Mlle N.* pour signifier *a épousé Mlle N.*, est révoltante.

MÉGARD. Le vrai mot, est *mégarde*: ainsi ne dites pas, *j'ai fait cela par MÉGARD*, mais...*par MÉGARDE*.

MEILLEUR. *Au MEILLEUR de mon jugement,—au MEILLEUR de ma connaissance,—Monsieur vous offre ses MEILLEURS compliments,—Madame vous présente ses MEILLEURS respects*, sont des anglicismes que la langue française repousse.

MENOIRES, TRAVAIL, pour désigner les deux pièces de bois d'un traîneau, entre lesquelles le cheval est attelé, sont des barbarismes. Dites *limonière*.

Limon est l'une des branches de la *limonière*, et ne doit pas être confondu avec *timon*, qui est la longue pièce d'un chariot ou d'un carrosse, des deux côtés de laquelle on attelle les chevaux.

MENTHE se prononce *mante*. Gardez-vous de dire avec le vulgaire, *une décoction de MINTHE,—je bois de la MINTHE,—la MINTHE est un fébrifuge*, etc. Cette prononciation est insupportable.

MER n'est pas synonyme de *vague*. Ne dites pas, *il fut emporté par une MER*: dites, *il fut emporté par une lame, par une vague, ou par un coup de mer*.

MIDI, MINUIT n'ont point de pluriel. *Je sors tous les MIDIS;—je m'éveille tous les MINUITS*, sont donc des locutions incorrectes: dites, *je sors tous les jours à MIDI;—je m'éveille toujours à MINUIT*.

MITOUCHE (sainte). Dites, *sainte NITOUCHE,—faire la sainte NITOUCHE*.

MOINDREMENT ne se trouve dans aucun dictionnaire.

MOUILLER. // MOUILLE,—*il va MOUILLER*, pour, *il pleut*,—*il va pleuvoir*, sont des fautes grossières.

MOYENNANT QUE n'est pas français: dites, *pourvu que*.

NAVIRE. C'est une erreur de désigner par ce mot les seuls vaisseaux à trois mâts. *Navire* signifie en général, *bâtiment de mer*: et l'on dit, *un navire à trois mâts*,—à deux mâts.

NEIGE. *Chute de neige*,—*abat de neige*,—*bordée de neige*, sont des solécismes; aussi bien que ces autres expressions, en parlant de neige: *il poudre*,—*il fait une grosse poudrerie*, etc.

ORDRE. *J'ai ORDRE de vous notifier*; dites, *j'ai REÇU ordre*,....

ORGE est féminin, excepté dans ces mots, *orge mondé*,—*orge perlé*.

Orge mondaine est une faute grossière.

OUBLIE est une sorte de pâtisserie, et c'est une faute d'employer ce mot pour signifier *pain à cacheter*.

OUSSE *qu'il est?* expression barbare: dites, *où est-il?*

OUVREZ. Quand on frappe à votre porte, dites, *entrez*, et non pas *ouvrez*.

PAGAIE est le terme propre pour désigner la rame dont les Indiens se servent pour faire aller leurs pirogues et canots d'écorce. *Aviron* pris dans ce sens est une faute, parce que *aviron* est une sorte de rame de batelier.

PAGAYEUR, celui qui tire à la pagaie.

PAGÉE de clôture. Le mot *pagée* n'est pas français.

PAIRE *de vache*, faute grossière: dites, *Pis de vache*, *PIS de brebis*, *PIS de truie*.

Considéré comme bon à manger, *pis* prend le nom de *tétine*. *Manger d'une tétine*.

PARAPET. On désigne souvent par ce mot le chemin élevé, pratiqué le long des rues, des ponts, etc., pour les gens à pied. C'est une faute: *trottoir* est le terme propre.

PARCE QUE, conjonction, se prononce en deux syllabes, et non en trois.

PARFAIT. *Il chante au PARFAIT,—cela va au PARFAIT.—Dites, il chante parfaitement,—cela va parfaitement.*

PAR RAPPORT QUE, employé pour *parce que*, ou *par la raison que*, est une locution vicieuse. Il ne faut donc pas dire: *je ne puis encore répondre à votre question PAR RAPPORT QUE je n'ai pas eu le temps de l'examiner à fond:—dites..parce que*, ou, *par la raison que je n'ai pas eu le temps*, etc.

PAS MAL est une expression incorrecte, lorsqu'elle est employée pour signifier une certaine abondance, une quantité ou un nombre passable, comme dans ces locutions: *il pleut PAS MAL,—il y avait PAS MAL de monde à l'assemblée:—il reste PAS MAL de vin dans cette caraffe,—son discours a été PAS MAL long.*

Pas guère est un barbarisme.

PASSÉ, contraction ridicule des mots *pas* et *assez*. *Je n'ai PASSÉ, (pas assez) d'argent pour faire cette emplette.*

PELLETER, qu'on emploie pour signifier, jeter quelque chose avec une pelle, n'est pas français. On doit donc éviter les expressions: *PELLETER la neige,—PELLERER la terre*, etc. Mais on dit, *pellée*, *pellierée* ou *pelletée de neige,—de terre*, etc.

PELOTE. *Jeu de PELOTE;—jouer à la PELOTE*, sont des expressions vicieuses: dites: *jeu de PAUME,—jouer à la PAUME.*

C'est avec une *balle*, et non avec une *pelote*, qu'on joue à la paume.

Mais on dit, *se battre à coups de pelotes de neige...de boules de neige*.

Le verbe neutre *peloter*, signifie, jouer à la paume, sans faire de partie réglée.

PICOTE, PICOTE-VOLANTE, sont des barbarismes. Il faut, VARIOLE, VARICELLE: OU PETITE-VÉROLE, PETITE-VÉROLE VOLANTE.

Mais on dit, *picoté* pour signifier *marqué de petite vérole*.

PIEDS. *Il a ses souliers DANS ses pieds;—il a ses bas DANS ses jambes*: dites, *il a ses souliers AUX pieds...ses bas AUX jambes*.

PLANCHE. La table peinte en noir pour écrire, tracer des figures, etc., dans les écoles, se nomme TABLEAU et non pas PLANCHE.

PLANCON. On désigne ainsi une longue et forte pièce de bois écarrié: c'est une faute: *plançon* est une branche de saule, ou d'un autre arbre, qui vient de bouture.

POCHETÉE. *Une POCHETÉE de blé:—une POCHETÉE de sel*, sont des barbarismes: dites,—*une POCHE* ou *un SAC de blé:—une POCHE* ou *un SAC de sel*.

POIGNÉE. C'est à tort que l'on emploie ce mot pour désigner les *anses* qui servent à porter un coffre, une casette, une malle. *Portant* est le mot propre.

Poignée de serrure est aussi une faute: dites, *bouton de serrure*.

On dit cependant *poignée d'une épée*.

POIS CHICHE est une sorte de gros pois. Le peuple dit *pois CHIQUES*: et il emploie cette expression pour désigner de mauvais pois.

PORTANT, participe du verbe *porter*, ne doit pas être employé comme adjectif verbal. Il ne faut donc pas dire, *je suis bien PORTANT*,

—*elle est bien PORTANTE: mais, je me porte bien,—elle se porte bien.*

PRENDRE *du froid,—un rhume*, sont des anglicismes que l'on doit éviter: il faut dire, *attraper ou gagner du froid, un rhume, la fièvre, une maladie.*

PRÊT. Au lieu de *prêt et prête*, le peuple emploie souvent les mots *paré et parée*. Delà des expressions pitoyables, telles que,—*êtes-vous PARÉ à commencer?—cette Dame est-elle PARÉE à partir?* etc.

PROMETTRE. *Je vous PROMETS qu'il est arrivé*; expression vicieuse, qui doit être remplacée par, *je vous ASSURE qu'il est arrivé.*

PROMOUVOIR (qui n'est guère employé qu'à l'infinitif et aux temps composés) signifie *avancer à quelque dignité*: il se dit principalement d'un ordre, d'une dignité ecclésiastique. PROMOUVOIR *les intérêts de quelqu'un*;—PROMOUVOIR *la prospérité du pays*; etc., sont donc des barbarismes.

QUASIMENT: dites, *quasi, presque*.

QU'EST-CE QUE T'AS?—T'AS *mal agi*;—QU'EST-CE *qui appelle?* sont des expressions barbares.

QUEUE. Prononcez, *keu* et non pas *qu-eu*:—*la queue de votre robe*;—*Pacha à trois queues*: dites, *la KEU de votre robe*:—*Pacha à trois KEU*.

RAIDE n'est jamais substantif. Il faut donc éviter l'expression vulgaire, *avoir son RAIDE à*, comme dans cette phrase, *il a eu tout son RAIDE à soulever ce fardeau*.

RAISONS. Ne dites pas, *avoir des RAISONS avec quelqu'un*: mais, *avoir dispute*, ou *querelle avec quelqu'un*.

RAMANCHER, RAMANCHEUR, mots barbares, dont l'emploi est fréquent. Ou dit RAMANCHER pour *remboîter*:—RAMANCHEUR pour

rebouteur.—RAMANCHER *une affaire* pour, *raccommoder une affaire*: RAMANCHER *un instrument*, pour, *remettre un manche à un instrument*, etc.

RANCUNEUX, EUSE, n'est pas français: dites, *rancunier*, ère.

RASE, pour signifier *radoire* ou *racloire* n'est pas français.

RASER *le grain*, pour signifier, passer la racloire par dessus la mesure de grain, est une double faute de langage; d'abord parceque *raser* est employé ici improprement pour *rader* ou *racler*; et ensuite parce qu'on ne racle pas le grain, mais bien la mesure du grain. Il faut donc pour parler correctement, dire, *rader* ou *racler la mesure du grain*, *du sel*, etc.

Quelques grammairiens emploient les mots *rader* et *radoire* seulement pour la mesure du sel, et *racler* et *racloire* pour celle des grains.

On dit, *acheter* et *vendre à mesure rase*.

RÉFÉRENCE est un mot anglais, qu'on emploie abusivement pour *renvoi*, en parlant, d'un signe, qui dans un livre renvoie à un pareil signe hors du texte.

C'est également une faute grave d'employer le verbe actif *référer*, dans le sens de *renvoyer à une autorité*, etc.

REFROIDIR. FROIDIR, FROID. Évitez de prononcer *refraidir*, *fraidir*, *fraid*; aussi bien que de dire, *il fait frette*, pour, *il fait froa*.

REMERCIER POUR. ÊTRE OBLIGÉ POUR. *Je vous REMERCIERAI POUR du pain*.—*je vous serai OBLIGÉ POUR de l'eau*, sont des anglicismes qui doivent être bannis de la bonne société: dites, *je vous prie de me passer le pain*,...*de me donner l'eau*.

RÉSOLU. C'est une faute de dire qu'un homme est RÉSOLU, pour signifier qu'il est *gros*, *robuste*, etc.

RESTER, pour signifier, faire sa demeure, n'est pas français. Ainsi au lieu de, *où RESTEZ-vous?* dites, *où DEMEUREZ-vous?*

Ne dites pas, *ce cheval est RESTÉ*; mais, *ce cheval est RENDU*.

REVOLIN, terme de marine, est l'action du vent qui réfléchit d'une voile à l'autre. Le vulgaire emploie improprement ce mot pour RESSAC, qui est le retour des vagues vers le large, après qu'elles ont frappé violemment un obstacle.

RIEN. Ce mot est employé abusivement dans plusieurs locutions. Ainsi l'on dit, *un morceau de RIEN*, pour *un très-petit morceau*:—*une maison de RIEN*, pour *une maison de très-peu de valeur*, etc.

RONDIN est bien un gros bâton; mais il signifie aussi un morceau de bois de chauffage qui est rond. Ainsi une grosse buche ronde est un *rondin*. C'est donc une erreur de n'employer ce mot que pour désigner le menu bois rond de chauffage.

RUETTE, pour *petite rue*, n'est pas français: dites, *ruelle*.

SALOPER, pour *salir*, ne se trouve pas dans les dictionnaires.

SALOPERIE. Le peuple donne souvent à ce mot des significations qui lui sont étrangères, comme dans ces phrases: *il s'est vendu beaucoup de SALOPERIES à cet encan*, pour *il s'est vendu beaucoup d'EFFETS DE PEU DE VALEUR à cet encan*:—*je ne lui dois plus qu'une SALOPERIE*, pour, *je ne lui dois plus qu'une TRÈS-MODIQUE SOMME D'ARGENT*, etc.

SAINT-CAJETAN. Il n'y a point de saint de ce nom. Écrivez, SAINT-GAÉTAN.

SARABANDE. *Donner la sarabande à quelqu'un*, pour signifier, *gourmander quelqu'un*, est une locution vicieuse.

SAUVAGESSE ne se trouve dans aucun dictionnaire. Dites avec l'Académie, *un sauvage*; *une sauvage*.

SAVOIR. *On fait à savoir*, est une locution ridicule. Retranchez l'à: ou mieux, retranchez cet absurde préambule, et énoncez simplement l'objet de la publication.

SOBRIQUETS. Évitez ces phrases vulgaires et incorrectes; *donner des noms; appeler des noms*, et dites, *donner des sobriquets,— donner des surnoms*.

SOLEIL. *Il fait SOLEIL*, est une locution vicieuse. Il faut dire, *il fait DU soleil*, comme on dit, *il fait DE LA pluie; DU vent; DE LA neige*.

SOLIDITÉ. Quoiqu'on dise, *un homme solide*, on ne dit pas, *la SOLIDITÉ d'un homme*: mais bien la *solidité* de son esprit,—de son caractère,—de ses principes.

SOMME. Cette phrase, *dormir un somme*, pèche contre la grammaire, parce que *dormir*, verbe neutre, n'a point de régime: dites, *faire un SOMME*.

SORTIR. Ne dites pas, *SORTEZ cet homme de la maison:—SORTEZ ce cheval de l'écurie*: dites, *faites sortir cet homme,....faites sortir ce cheval,....*

STEAM-BOAT. Ce mot dur et étranger, qui ne se trouve guère que dans le Dict. de Boiste, est devenu tellement à la mode chez nous, qu'il semble qu'on ait oublié que nous avons en français son équivalent, *bateau-à-vapeur,—navire-à-vapeur,—bâtiment-à-vapeur*. Si le néologisme est un mal nuisible à une langue, l'emploi de mots purement étrangers, hors une nécessité urgente, est un abus intolérable.

SUD. Prononcez *sude*, et non pas *çu*.

SUI, POURSUI, mots employés abusivement pour les participes passés SUIVI, POURSUIVI.

SUPPORTER, dans le sens *d'aider, d'appuyer de son influence*, comme dans cette phrase, *je SUPPORTERAI mon ami N aux prochaines élections*, est un anglicisme que l'on doit repousser.

SUR. Ne dites pas, *les cheveux me dressèrent SUR la tête: mais, À la tête*.

TASSER se dit des choses, et non des personnes. L'expression, *nous sommes TASSÉS ici*, est donc incorrecte. Il faut dire, *nous sommes TRÈS-PRESSÉS ici*; ou mieux, *nous sommes ENTASSÉS ici*.

TIRER signifie quelquefois faire le portrait de quelqu'un: TIRER *un homme au naturel*:—*il s'est fait TIRER par un excellent peintre*:—*on l'a TIRÉ en cire*.

Mais, TIRER *un portrait*:—*faire TIRER son portrait*, sont des locutions absurdes.

TOURTIÈRE. Le peuple dit, TOURTIÈRE *à la viande*:—TOURTIÈRE *aux pommes*, au lieu de, TOURTE *à la viande*:—TOURTE *aux pommes*. *Tourtière* est l'ustensile qui sert à faire cuire des *tourtes*.

TOURTRE (qu'on écrit et qu'on prononce abusivement *tourte*) est un terme de cuisine qui signifie, *tourterelle bonne à manger*. C'est donc une erreur grave que de désigner par ce mot le *pigeon sauvage*, ou le *pigeon de passage*, qui nous visite régulièrement chaque été, et que les naturalistes nomment *palumbus migratorius*.

TRAIN. *Être en TRAIN*, pour signifier, *être ivre*, ou *être à demi-ivre*, est un solécisme. *Être mal en train*, est également une expression incorrecte.

TRAÎNERIES, qu'on emploie pour signifier les effets déplacés, écartés et épars, n'est pas français.

Mais le verbe *traîner* est usité en ce sens, et l'on dit, *les livres TRAÎNENT*, etc.

TRAMONTADE. Dites *tramontane*, *perdre la tramontane*.

TRANSVIDER n'est pas français: *transvaser* l'est.

TROT. Gardez-vous de dire avec le peuple, *trotte*,—*aller le trotte*: prononcez *trô*,—*aller le trô*.

USURIER-RE pour signifier une personne qui use beaucoup ses habits, n'est pas français.

VALEUR. *C'est de valeur*, pour signifier, *c'est malheureux*, *c'est fâcheux*, est un non-sens ridicule.

VIZ. Abréviation ridicule du mot latin *videlicet*, dont les anglais se servent pour signifier *c'est à savoir*. Ce mot n'est point français.

VOIX de Centaure est une faute grave: dites, *voix de Stentor*, et prononcez *Stan-tor*.

VOYAGE *de bois,—de pierre,—de foin* sont des barbarismes. Il faut dire *charge*, *charretée*, ou *voie de bois,—de pierre,—de foin*.

On appelle *voie d'eau* les deux seaux d'eau que porte un homme.

Quelquefois le terme *voyage* est employé pour signifier les allées et venues, que l'on fait pour transporter des faix, comme dans cette phrase, *ce chartier a fait trente VOYAGES pour transporter cette pierre*. Il faut se garder de conclure de là que l'on puisse dire; *voilà trente VOYAGES de pierre que ce chartier a transportés*: dites, *voilà trente voies de pierre....*

PRONONCIATION FIGURÉE.

DE PLUSIEURS MOTS

QUI PEUVENT EMBARRASSER

LES JEUNES ÉLÈVES.

Abbaye,	<i>prononcez,</i>	a-bé-i.
Abruzzi,	—	ab-russe.
Abject,	—	ab-jecte.
Agnat,	—	agh-na.
Aiguade,	—	é-gade.
Aiguail,	<i>mouillez l'l,</i>	é-gail.
Aiguayer,	—	é-ghé-i-er.
Aiguière,	—	é-ghi-ère.
Aiguiérée,	—	é-ghi-é-ré.
Aiguillade,	<i>mouil. les ll,</i>	é-gu-i-llade.
Aiguillon,	<i>mouillez les ll,</i>	é-gu-i-llon.
Aiguillonner,	<i>mouil. les ll,</i>	é-gu-i-llo-né.
Aiguiser,	—	é-gu-i-sé.
Aix,	—	aisse.
Aix-La-Chapelle	—	aisse-La-Chapelle.
Aoriste,	—	ô-rîste.
Août,	—	ou.
Appendice,	—	ap-pin-dice.
Arc-boutant,	—	ar-boutan.
Arcs-boutans	—	ar-boutan.
Arc-bouter,	—	ar-bouter.

Arc-doubleau,	——	ar-dou-blô,
Arcs-doubleaux,	——	ar-dou-blô.
Archéologie,	——	ar-ké-o-logie.
Archéologue,	——	ar-ké-o-logue.
Archétype,	——	ar-ké-type.
Aspect,	——	as-pek.
Aucun,	——	ô-kun.
Aucune,	——	ô-kune.
Auxerre,	——	ô-cère.
Auxerrois,	——	ô-cé-ro-a.
Avril,	——	<i>mouillez l'!</i>
Babil,	——	<i>mouillez l'!</i>
Balai,	——	ba-lè.
Bastonnade,	——	basse-ton-nade.
Beset,	——	be-zè.
Bœufs,	——	beu.
Bourg,	——	bour.
Bruxelles,	——	bru-celle.
Cadix,	——	ca-dice.
Cep,	——	cè ou cèpe,
Cataplasme,	——	ca-ta-plasse-me.
Cerf,	——	cer.
Ceylan,	——	cé-y-lan.
Cheptel,	——	ché-tel.
Chiromancie,	——	ki-ro-man-cie.
Cil,	——	<i>mouillez l'!</i>
Circonspect,	——	cir-con-spek.
Cognition,	——	kogh-na-tion.
Consanguin,	——	con-san-ghin.
Consanguinité,	——	con-san-gu-i-ni-té.

		ou, con-san-ghi-ni-té.
Curaçao,	—	cura-çô.
Coquin,	—	ko-kin.
Czar,	—	kzar.
Czarine,	—	kza-rine.
Czarowitz,	—	kza-ro-vitz.
Distinct,	—	dis-tink.
District,	—	dis-trik.
Éden,	—	e-denne.
Emmancher,	—	an-man-ché.
Enchiridion,	—	an-ki-ridion.
Enorgueillir,	<i>mouil. les II,</i>	a-nor-gheu-llir.
Ennobler,	—	an-no-blir.
Équarrir,	—	é-ka-rir.
Équarrissage,	—	é-ka-ris-sage.
Équarrissement,	—	é-ka-rissement.
Équarrisseur,	—	é-ka-risseur.
Équarrissoir,	—	é-ka-ris-so-ar.
Équateur,	—	é-kou-a-teur.
Équatorial,	—	é-kou-a-torial.
Équestre,	—	é-ku-ès-tre.
Équiangle,	—	é-ku-i-angle.
Équidifférent,	—	é-ku-i-différent.
Équidistant,	—	é-ku-i-distant.
Équilatéral,	—	é-ku-i-latéral.
Équilatère,	—	é-ku-i-latère.
Équilboquet,	—	é-kil-boquet.
Équimultiple,	—	é-ku-multiple.
Équipollence,	—	é-ki-pollance.
Équiponderance,	—	é-ku-i-pondérance.

Équitation,	——	é-ku-i-tation.
Est (<i>Orient</i>),	——	este.
Faon,	——	fan.
Fat,	——	fatte.
Faubourg,	——	fau-bour.
Fenil,	——	<i>mouillez l'!</i> .
Gentilhomme,	<i>mouillez l'!</i> ,	gen-ti-l-ome.
Gentilshommes,	——	gen-ti-zome.
Geolage,	——	jo-lage.
Geole,	——	jole.
Geolier,	——	jo-li-er.
Georges,	——	jorge.
Gisent, (<i>ils</i>)	——	gisse.
Gluten,	——	glu-tenne.
Hennir,	——	han-nir.
Hymen,	——	hy-menne.
		ou, hy-min.
Igné,	——	igh-né.
Impregnation,	——	in-preg-nation.
Impregner,	——	<i>mouillez le gn.</i>
Incognito,	——	<i>mouillez le gn.</i>
Indemniser,	——	in-deme-niser.
		ou, in-dame-niser.
Inexpugnable,	——	in-ex-pugh-nable.
Inextinguible,	——	in-ex-tin-gu-i-ble.
Ingrédient,	——	ingrédi-an.
Juillet,	<i>mouillez les !!</i> ,	jui-llé.
Lacs, (<i>pièges</i>),	——	là.

Laon,	—	lan.
Lingual,	—	lin-gou-al.
Madrid,	—	ma-dri.
Maïs, (<i>blé d'inde</i>),	—	ma-ice.
Malesherbe,	—	mal-zerbe.
Mamluk,	—	mame-louk.
Mérinos,	—	méri-noce.
Mezzo-terme,	—	med-zo-terme.
Mezzo-tinto,	—	med-zo-tinto.
Michel-Ange,	—	mi-kel-ange.
Munich,	—	mu-nik.
Mil, (<i>grain</i>),	—	<i>mouillez l'!</i>
Nerf, (<i>au sing.</i>)	—	nerffe.
Nerfs, (<i>au plur.</i>)	—	ner.
Nord-Est,	—	nor-deste.
Nord-Ouest,	—	nor-dou-este.
Norwege,	—	nor-vège.
Orang-Outan,	—	oran-gou-tan.
Orchestre,	—	or-kes-tre.
Os,	—	ô.
Ouest,	—	ou-este.
Ours,	—	ource.
Paon,	—	pan.
Péril,	—	<i>mouillez l'!</i>
Porc,	—	por.
Pouding,	—	pou-dingue.
Prétérit,	—	prété-ri.
		ou, prété-ritte.
Progné,	—	progh-né.

Punch,	—	ponche.
Quadrat,	—	ka-dra.
Quadrille,	—	kou-a-drille.
Quaker, ou		
Quacre,	—	kou-a-cre.
Quasimodo,	—	ka-si-modo.
Quartz,	—	kou-art-ce.
Quartzeux,	—	kou-art-zeux.
Quatenaire,	—	kou-a-tenaire.
Quaterne,	—	kou-a-terne.
Quaterné,	—	kou-a-terné.
Quatriennal,	—	ka-triennal.
Quercy,	—	ker-ci.
Quérimonie,	—	ku-é-ri-monie.
Questeur,	—	ku-es-teur.
Questure,	—	ku-es-ture.
Quidam,	—	ki-dan.
Quidane,	—	ki-danne.
Quiétisme,	—	ki-é-tisme.
Quinconce,	—	kin-conce.
Quinquennal,	—	ku-in-ku-ennal.
Quintuple,	—	ku-in-tuple.
Radoub,	—	ra-doube.
Rédempteur,	—	ré-damp-teur.
Regnard, (<i>le poëte</i>)	—	re-nard.
Regnaud,	—	re-nô.
Regnicole,	—	regh-ni-cole.
Respect,	—	res-pè,
		ou, respek.
Roide,	—	raide.

Roideur,	—	rai-deur, ou, roa-deur.
Rhrumb,	—	rombe.
Saône,	—	sône.
Sens, (<i>ville</i>),	—	sance.
Serf,	—	serffe.
Séquelle,	—	sé-kelle.
Séquestrer,	—	sé-kes-tré.
Signet,	—	si-nè.
Sloop,	—	sloupe.
Solemnel,	—	so-la-nel.
Stagnation,	—	stagh-na-tion.
Stentor,	—	stan-tor.
Strasbourg,	—	stras-bour.
Sud,	—	sude.
Suspect,	—	sus-pecte.
Tandis que,	—	tan-di que.
Taon,	—	ton.
Transir,	—	tran-cir.
Trot,	—	trô.
Valens, (<i>empereur</i>),	—	va-linze.
Vermicelle,	—	ver-mite-chelle.
Violoncelle,	—	vi-o-lonte-chelle.
Wahabis,	—	oua-a-bice.
Wallon,	—	val-lon.
Walse,	—	valse.
Walser,	—	val-sé.
Westphalie,	—	vesse-fa-li.
Whig,	—	ou-ighe.

Whisky,	—	ou-is-ki.
Wilna,	—	vil-na.
Wolga,	—	vol-ga.
Wolverenne,	—	vol-ver-enne.
Wurtemberg,	—	vur-tin-berg.
Yacht,	—	i-aque.

MOTS

BARBARES ET DÉNATURÉS

USITÉS CHEZ LE PEUPLE,

AVEC LE CORRIGÉ.

À l'étouffée,	<i>dites</i> , à l'étuvée.
Abryer,	—— couvrir.
Ambiber,	—— imbiber.
Anflâmâtion,	—— inflammation.
Apertement,	—— évidemment.
Arêche,	—— arête.
Arridelles,	—— ridelles.
Arsena,	—— arsenal.
Aujord'hui,	—— aujourd'hui.
Bagoulard,	—— bavard.
Bagouler,	—— bavarder.
Balier,	—— balayer.
Baliures,	—— balayures.
Belsamine,	—— balsamine.
Bère,	—— berceau.
Blague,	—— blaque.
Boulvari,	—— bourvari.
Brouillasse, (<i>il</i> ,)	—— bruine, (<i>il</i>).
Brousquailier,	—— brusquer.
Cabrouet,	—— cabriolet.

Causette,	causeri.
Cahottement,	cahotage.
Calimaçon,	limaçon.
Calonier,	canonier.
Canneçon,	caleçon.
Castonade,	cassonade.
Chevreu,	chevreuil.
Cité de temps,	beaucoup de temps.
Clairté,	clarté.
Coléreux,	colère.
Colidor,	corridor.
Conté,	en même temps que.
Copérer,	coopérer.
Corporance,	corpulence.
Cranque,	crampe.
Crasserie,	ladrerie.
Désabiyer,	découvrir.
Désolé,	désolation.
Désoublier,	oublier.
Ébourifflé	ébouriffé.
Écharpe,	écharde.
Écœurer,	faire soulever le cœur.
Écopeau,	copeau.
Écosse <i>de légume</i> ,	cosse.
Écroc,	accroc.
Écureu,	écureuil.
Embrouillamini,	brouillamini.
Égrandir,	agrandir.
Émouvé	ému.
Émouver	émouvoir.

Envlimer,	— envenimer.
Épatienter,	— impatienter.
Éplan,	— éperlan.
Errhes,	— arrhes.
Escloppé,	— écloppé.
Espadron,	— espadon.
Esquilancie,	— esquinancie.
Estatue,	— statue.
Falbana,	— falbala.
Fani,	— fenil.
Fil d'arréchal,	— fil d'archal.
Fil d'alton,	— fil de laiton.
Ganif,	— canif.
Gigier,	— gésier.
Gonce,	— gauche.
Goule,	— gueule.
Gouleron,	— goulot.
Gouailler,	— railler.
Les celles,	— celles.
Les ceux,	— ceux.
Luméro,	— numéro.
Mais que,	— dès que.
Matériaux,	— matériaux.
Mauvaiseté,	— méchanceté.
Merlesse,	— merle.
Naveau,	— navet.
Ostiner,	— obstiner.
Pacan,	— paysan.

Pacanner,	——	
Pain enchanté,	——	pain à cacheter.
Pans d'oreilles,	——	pendans d'oreilles.
Passé,	——	pas assez.
Picotte,	——	petite-vérole.
Picotte volante,	——	varicelle ou petite-vérole volante.
Pimbina,	——	pémina.
Plumat,	——	plumeau.
Pogne,	——	poignet.
Poigner,	——	empoigner.
Pommes calvilles,	——	pommes calvines.
Porichinelle,	——	polichinelle.
Poumonique,	——	pulmonique.
Pousailler,	——	pousser.
Quasiment,	——	quasi.
Quek chose,	——	quelque chose.
Raboudinage,		
Rabondiner,		
Rachever,	——	achever.
Racoin,	——	recoin.
Radouer,	——	radoubier.
Regoulade,		
Rancuneux,	——	rancunier.
Raplisser,	——	rapetisser.
Respir,	——	respiration.
Ressaurer,	——	sécher.
Routi,	——	rôti.
Routir,	——	rôtir.
Salop,	——	malpropre.
Sapinage,		

Savater,	— saveter.
Secoupe,	— seucoupe.
Siau,	— seau. (ço.)
Solitude,	— solidité.
Sorcilège,	— sortilège.
Soubriquet,	— sobriquet.
Soupoudrer,	— saupoudrer.
Surir,	— s'aigrir.
Tairir,	— tarir.
Tapé de monde,	— beaucoup de monde.
Tétière,	— téière.
Tralé de monde,	— beaucoup de monde.
Trémue,	— trémie.
Tricoller,	— chancelier.
Turbenthine,	— térébenthine.

ERRATA

Note de transcription: Ces errata figurent dans le texte original entre l'Avertissement et la page 1 pour le premier et entre la page 128 et la page 129 pour le second.

Page. Ligne.

8, — 7, Biffez les mots suivans; *quand il est suivi des mots y-en: vas-y voir: vas en chercher. On dit va-t-en;*—et à leur place écrivez; —quand il est suivi du pronom relatif *y: vas y.* Mais si après l'y il suit un *verbe*, l'Académie veut que l'on supprime l's. *Va y mettre ordre.*

Page. Ligne.

128, — 6, Biffez tous les mots depuis *très ne peut* jusqu'à *très grand matin*, et à leur place écrivez:

L'adverbe modifie un verbe, un adjectif et un autre adverbe, mais jamais un substantif. On doit donc éviter les locutions suivantes si communes et si vicieuses: *J'ai TRÈS-faim:—il a BIEN soif:—il est parti TRÈS-matin:—il fait TRÈS-chaud:—j'ai EXTRÊMEMENT froid:—il ne fait pas BIEN froid.* Il faut dire: *J'ai une très-GRANDE faim:—il a une bien GRANDE soif:—il est parti de très-GRAND matin:—il fait GRAND chaud:—j'ai un TRÈS-GRAND froid:—il ne fait pas un bien GRAND froid.*

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT

MANUEL

1

RECUEIL

135

PRONONCIATION FIGURÉE

173

MOTS BARBARES ET DÉNATURÉS

180

ERRATA

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK MANUEL DES
DIFFICULTÉS LES PLUS COMMUNES DE LA LANGUE
FRANÇAISE, ADAPTÉ AU JEUNE ÂGE ET SUIVI D'UN RECUEIL
DE LOCUTIONS VICIEUSES ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away

or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in

the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- • You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- • You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- • You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- • You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it,

you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™
Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of

computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United

States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate. While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff. Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate.

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.